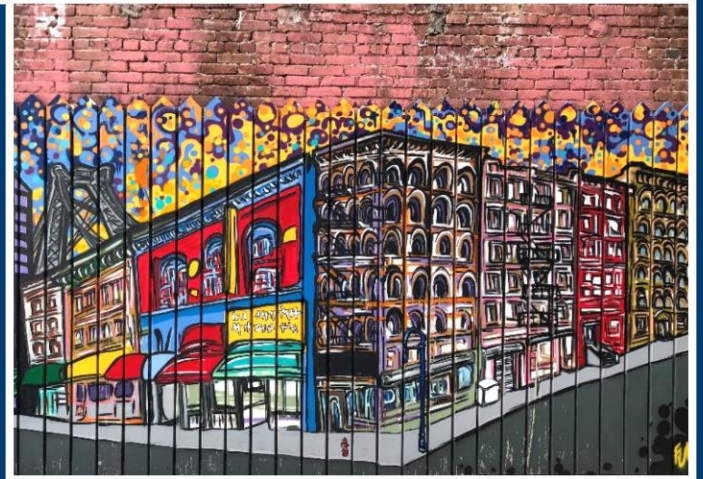




Sherbrooke

Analyse des résultats de l'Index ICC 2021



Diversité, égalité et interaction

**CONSTRUIRE DES PONTS,
ABATTRE LES MURS**



www.coe.int/interculturalcities



VILLE DE SHERBROOKE (Canada)
ANALYSE DE L'INDEX ICC

Publié en novembre 2021

Secrétariat du Programme des Cités Interculturelles
Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex
France

www.coe.int/fr/web/interculturalcities

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	3
INTRODUCTION	4
Définition de la cité interculturelle	4
Méthodologie	4
SHERBROOKE : PRÉSENTATION GÉNÉRALE	8
ENGAGEMENT	10
LA VILLE À TRAVERS LE PRISME INTERCULTUREL	13
Éducation	14
Politiques de quartier	17
Politiques de service public	19
Politiques appliquées aux entreprises et au marché du travail	22
Vie culturelle et sociale	24
Espace public	27
MÉDIATION	28
LANGUE	30
MÉDIAS ET COMMUNICATION	33
PERSPECTIVE INTERNATIONALE	34
COMPÉTENCE INTERCULTURELLE	36
POLITIQUES D'ACCUEIL	39
LEADERSHIP ET CITOYENNETÉ	40
LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	42
PARTICIPATION	44
INTERACTION	46
CONCLUSIONS GÉNÉRALES	49
RECOMMANDATIONS	55

INTRODUCTION

Cités Interculturelles est un programme phare du Conseil de l'Europe. Il cherche à explorer le potentiel d'une approche interculturelle de l'intégration dans les communautés aux populations culturellement diverses. Les villes participant au programme revoient leur gouvernance, leurs politiques, leur discours et leurs pratiques d'un point de vue interculturel.

Dans le passé, l'analyse des politiques des villes avait la forme de rapports narratifs et de profils de villes - une forme qui était riche en contenu et en détails. Cependant, les rapports narratifs à eux seuls étaient relativement faibles en tant qu'outils de suivi et de communication des progrès. Ainsi, l'Index des Cités Interculturelles a été conçu comme un outil de benchmarking pour les villes participant au programme ainsi que pour les futurs membres.

Au moment de la rédaction du présent rapport (septembre 2021), 147 villes ont adhéré au programme et à l'approche des Cités Interculturelles, et 117 (y compris Sherbrooke) ont analysé leurs politiques interculturelles en utilisant l'indice des Cités Interculturelles. Les rapports pertinents peuvent être consultés [ici](#).

Parmi ces villes, 35 (y compris Sherbrooke) comptent entre 100 000 et 200 000 habitants et 37 (y compris Sherbrooke) comptent moins de 10 % de résident-e-s né-e-s à l'étranger.

Ce document présente les résultats de l'analyse de l'Index des Cités Interculturelles pour Sherbrooke, Canada, en 2021, et présente les conclusions et recommandations d'un point de vue des politiques interculturelles.

DÉFINITION DE LA CITÉ INTERCULTURELLE

Une cité interculturelle est une ville qui a une population plurielle, composée de personnes qui diffèrent par leur(s) nationalité(s), leurs origines, leur(s) langue(s), leur religion/leurs croyances, leur orientation sexuelle ou leur âge, et dans laquelle les responsables politiques et la majorité des citoyen-ne-s portent un regard positif sur la diversité, qu'elles-ils considèrent comme une ressource. La cité interculturelle lutte activement contre la discrimination et adapte sa gouvernance, ses institutions et ses services aux besoins d'une population diverse. La ville dispose de stratégies et d'outils lui permettant de gérer cette diversité de manière positive, et de faire face aux conflits culturels qui peuvent en découler, tout en favorisant la participation citoyenne. Enfin, elle favorise les rencontres et encourage un plus grand brassage entre les différents groupes de population dans les espaces publics.

MÉTHODOLOGIE

L'analyse effectuée dans le cadre de l'Index des Cités Interculturelles est menée à partir des réponses données à 86 questions (dont 73 « obligatoires »), regroupées sous 12 indicateurs, portant sur trois types distincts de données. Les indicateurs ont un poids différent selon leur importance relative. Pour chaque indicateur, les villes participantes peuvent atteindre jusqu'à 100 points (qui sont ensuite consolidés pour l'Index des Cités Interculturelles général).

Les indicateurs comprennent (y compris les deux nouveaux indicateurs en gras ci-dessous) :

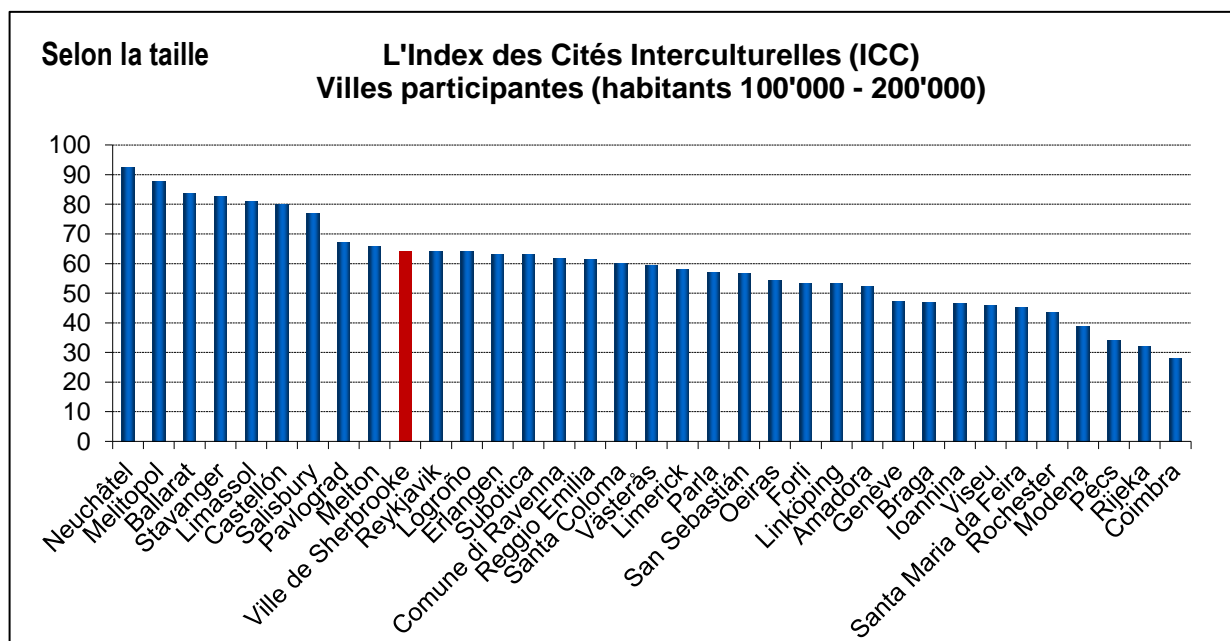
1. Engagement	
2. Prisme Interculturel	Éducation
3. Médiation et règlement des conflits	Quartiers
4. Langue	Services publics
5. Médias et communication	Monde de l'entreprise et marché du travail
6. Perspective internationale	Vie culturelle et sociale
7. Veille et compétences interculturelles	Espace public
8. Accueil des personnes nouvellement arrivées	
9. Leadership et citoyenneté	
10. Lutte contre les discriminations	
11. Participation	
12. Interaction	

La comparaison établie entre les villes est strictement indicative, étant donné leurs grandes différences en termes d'évolution historique, de type et d'échelle de diversité, de modèles de gouvernance et de niveau de développement économique. La comparaison, basée sur un ensemble de critères formels liés à l'approche interculturelle des politiques urbaines, a pour unique objet de servir d'instrument d'évaluation comparative des performances, l'objectif étant d'inciter les villes à s'inspirer de bonnes pratiques.

Compte tenu des différences susmentionnées entre les villes, ainsi que du nombre croissant de nouvelles villes désireuses d'utiliser l'Index des Cités Interculturelles, il a été décidé de comparer les villes non seulement à l'intérieur de l'échantillon entier, mais aussi selon des critères spécifiques. Deux d'entre eux ont été retenus à ce jour : la taille (moins de 100 000 habitant-e-s, entre 100 000 et 200 000, entre 200 000 et 500 000 et plus de 500 000 habitant-e-s) et le pourcentage de résident-e-s né-e-s à l'étranger (moins de 10 pour cent, entre 10 et 15 pour cent, entre 15 et 20 pour cent et plus de 20 pour cent). Cette approche devrait permettre une comparaison plus réaliste, une meilleure présentation visuelle et un filtrage des résultats plus solide et plus utile.

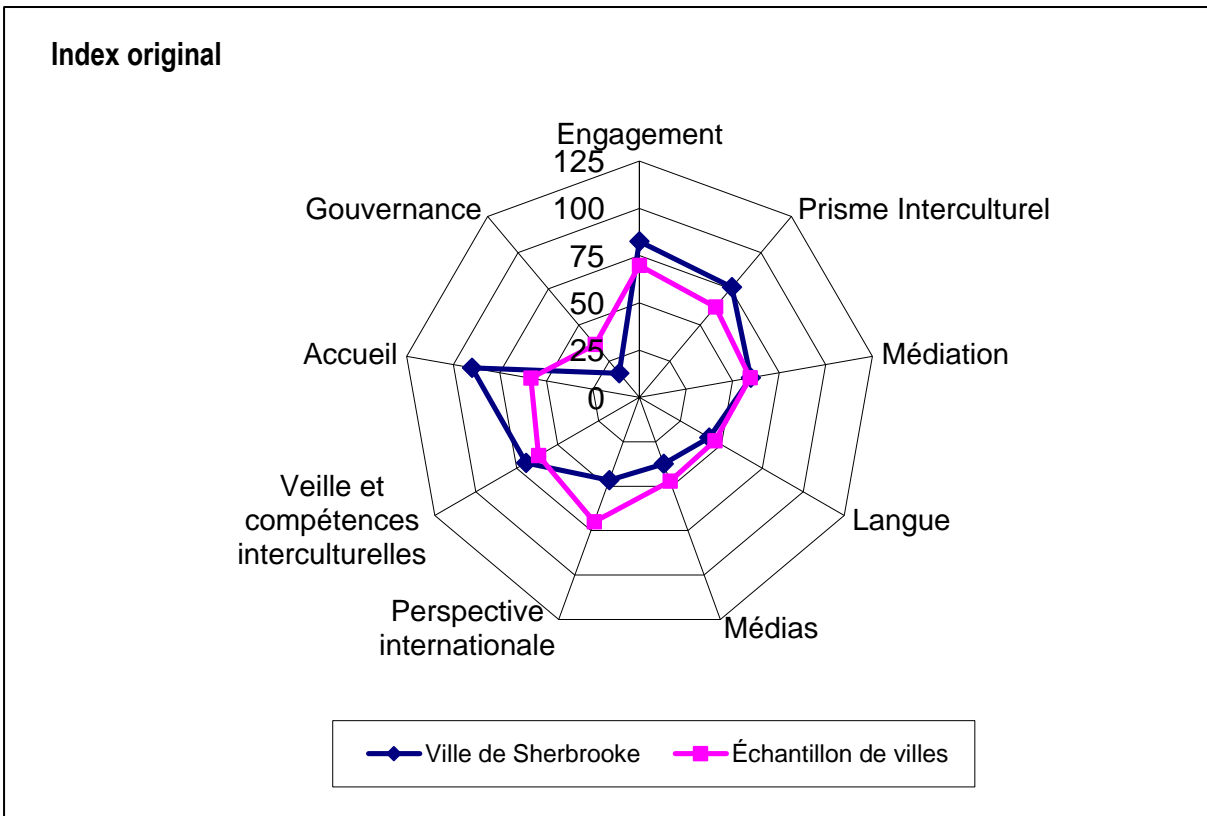
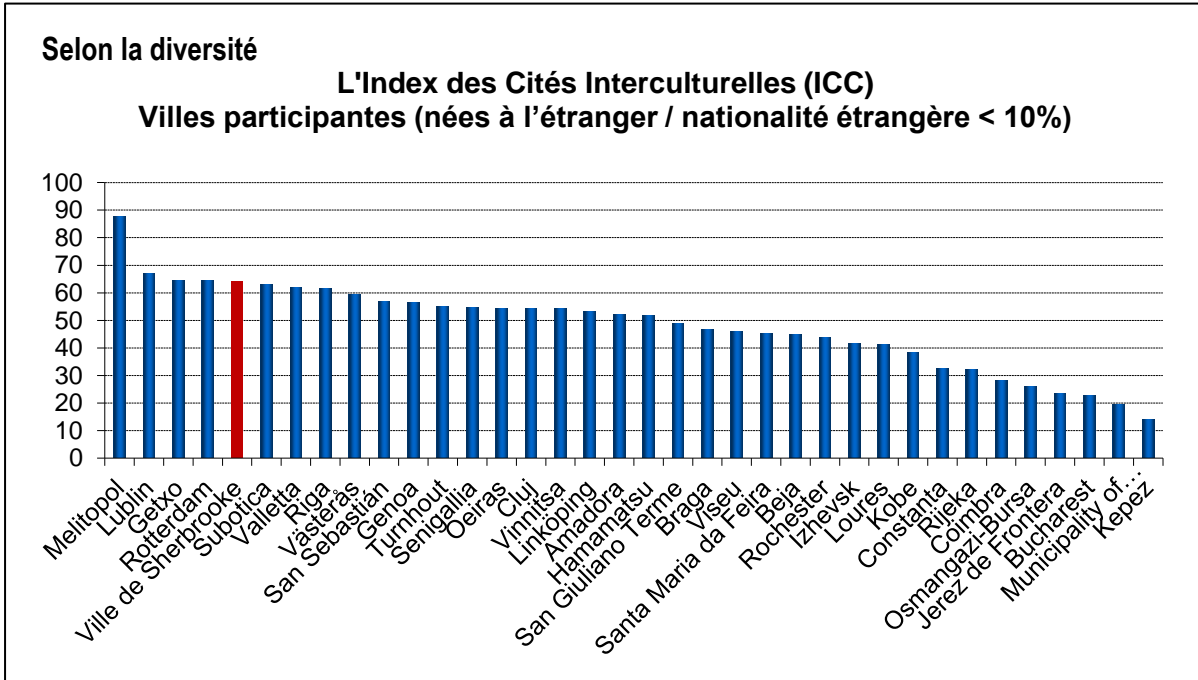
Jusqu'à présent, 31 villes ont utilisé l'indice contenant les nouveaux indicateurs dans leurs évaluations, y compris Sherbrooke. Ainsi, la ville sera comparée à l'ensemble de l'échantillon pour tous les indicateurs, et au nouvel échantillon pour les nouveaux indicateurs relatifs à la participation et à l'interaction.

Selon les résultats globaux de l'indice, Sherbrooke a un indice global des Cités Interculturelles de 64 (sur 100 points possibles). Les détails de ce résultat seront expliqués ci-dessous.¹

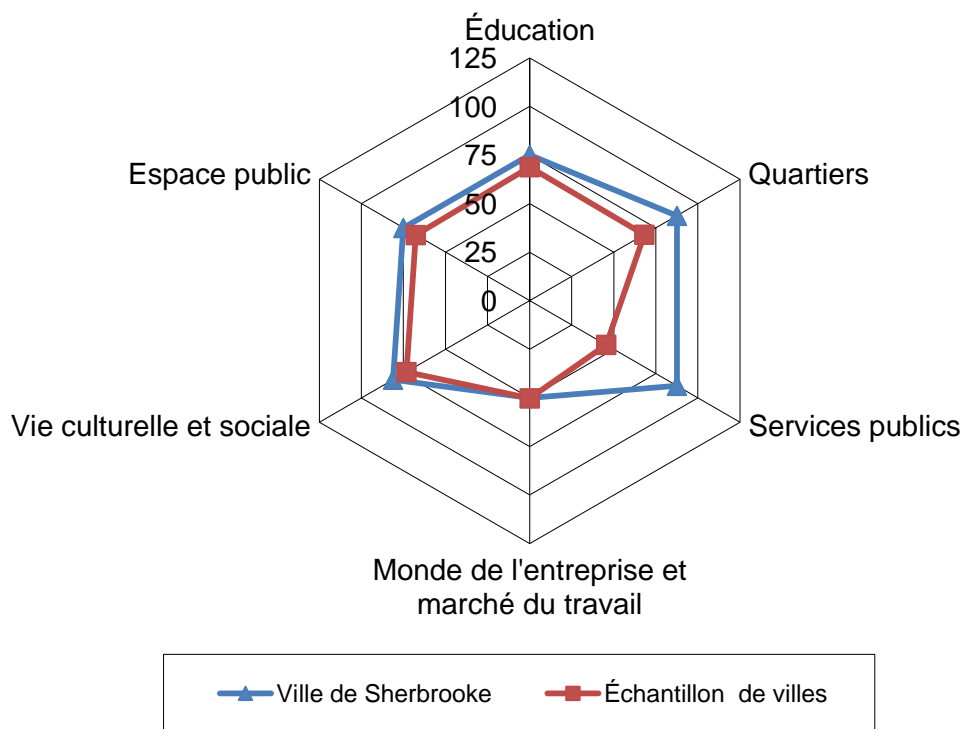


¹ L'Index original du Programme des Cités Interculturelles contenait 69 questions. Il a été mis à jour en 2019, lorsque des questions supplémentaires ont été ajoutées, certaines questions ont été supprimées et des indicateurs entièrement nouveaux ont été ajoutés (anti-discrimination, interaction et participation), ce qui a donné lieu à l'index ICC étendu contenant 86 questions. En règle générale, le rapport d'index applique la notation de l'index interculturel d'origine, afin d'assurer le groupe de comparaison le plus large possible dans le score global.

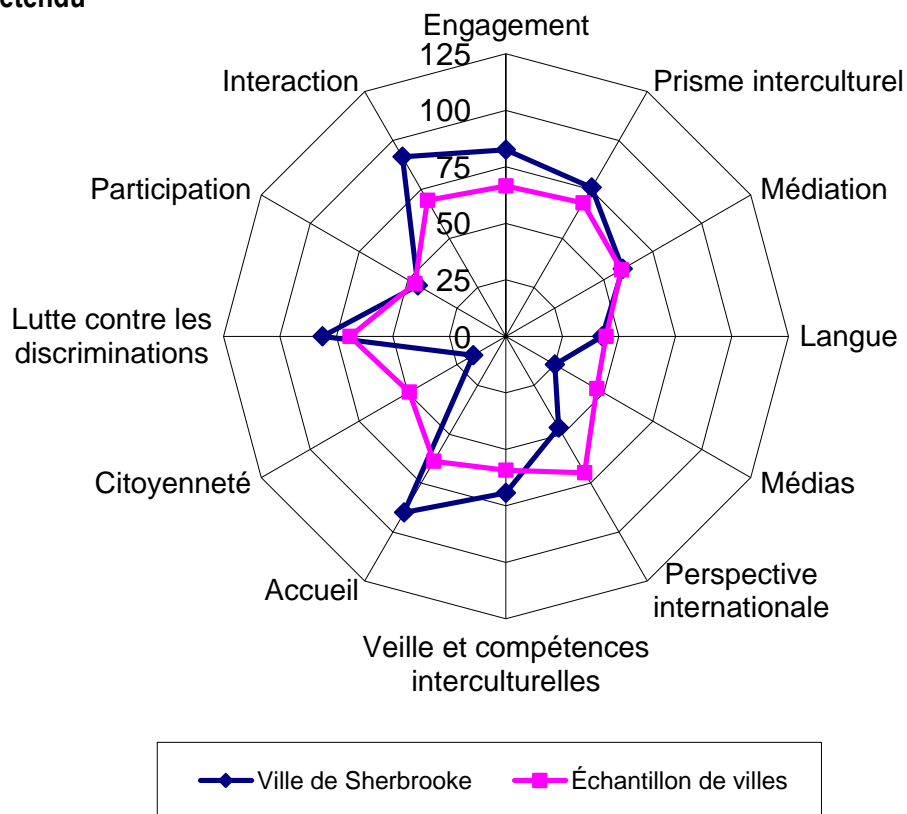
De plus, la notation de l'index interculturel étendu est fournie dans une note de bas de page explicative pour tous les indicateurs pour lesquels elle est pertinente. Cette notation englobe l'évaluation des questions de l'index d'origine, ainsi que les nouvelles questions de l'index étendu pour chaque indicateur spécifique. La notation de l'index d'origine et de l'index étendu pour le même indicateur peut donc différer en fonction du nombre différent de questions. Enfin, les indicateurs qui sont totalement nouveaux dans l'index étendu ne comprennent que la notation de l'index étendu. Cette notation pour ces indicateurs apparaît donc directement dans le texte et non dans une note de bas de page.

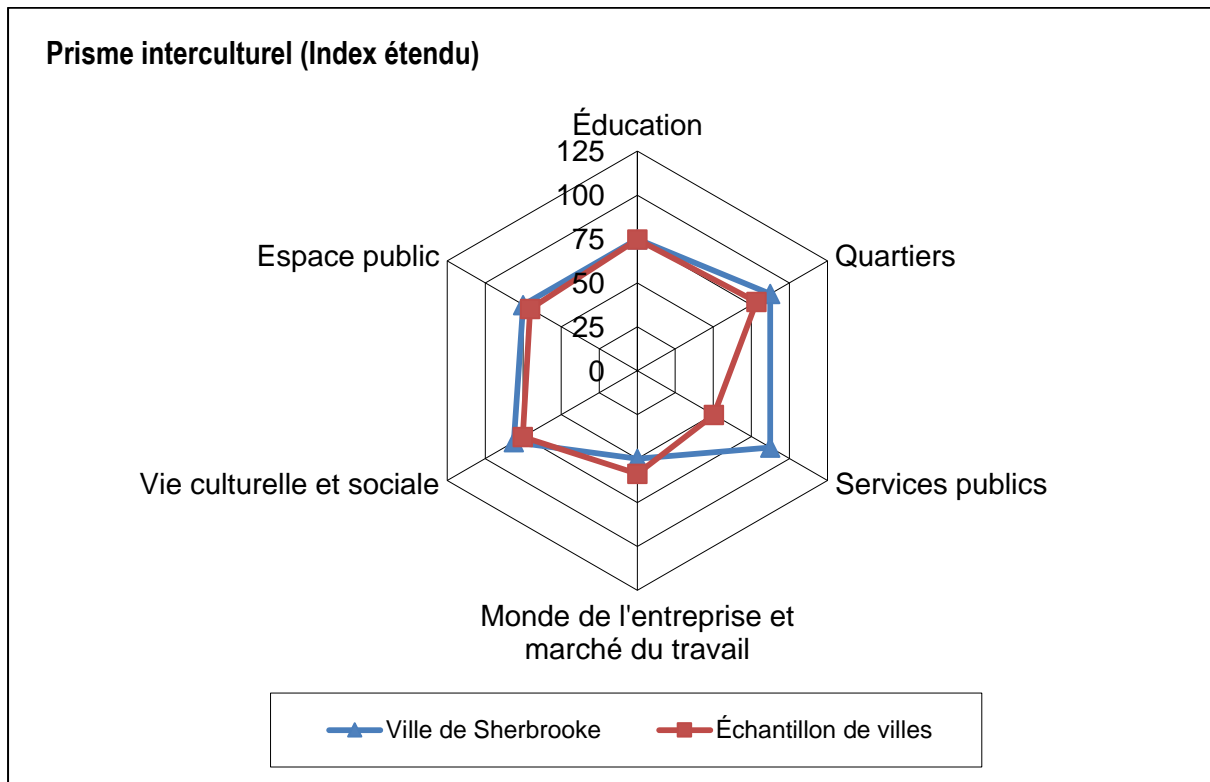


Prisme interculturel (Index original)



Index étendu





SHERBROOKE : PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La Ville de Sherbrooke est située dans la province du Québec, dans le sud-est du Canada, et occupe une position géographique privilégiée par sa proximité avec les grandes villes comme Montréal, Québec, New York et Boston. Elle est la sixième plus grande municipalité de la province du Québec avec une population d'environ 171 000 personnes².

Avant l'arrivée des premiers colons, le site actuel de Sherbrooke sert de lieu de repos et donne accès aux territoires de chasse et de pêche du Sud au peuple Abénaquis.

En 1852, l'arrivée du train rompt l'isolement de la ville tout en favorisant son développement économique. Le site attire alors de nombreuses personnes immigrantes britanniques et américaines, puis des Canadien-ne-s français-e-s viennent y habiter, attiré-e-s eux aussi par les avantages de ces lieux.

Dominant superbement les Cantons de l'est, à la confluence des rivières Magog et Saint-François, aujourd'hui la ville de Sherbrooke constitue un carrefour économique et patrimonial de l'est du Québec. Les industries du textile, de l'alimentation et de la mécanique connurent les heures de gloire jusqu'à la fondation de l'Université de Sherbrooke, au début des années 1950, qui marquera un tournant majeur par l'investissement de la ville dans les services et le développement culturel.

La seconde moitié du 20^e siècle est témoin du déclin de certains secteurs industriels dont ceux de l'acier et du textile. Sherbrooke devient un centre régional pour les services gouvernementaux, l'enseignement et le commerce. En 1954, l'Université de Sherbrooke est fondée. Le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke débute ses activités en 1969. Le Collège de Sherbrooke ouvre ses portes en 1968 et le collège anglophone Champlain accueille ses premiers élèves en 1971.

La présence de musées, de salles de cinéma, d'une nouvelle bibliothèque municipale (1990), sans oublier les divers salons et festivals, témoignent de sa vitalité culturelle.

² Gazette officielle du Québec, 24 décembre 2020.

Démographie et diversité

Au moment de son regroupement avec les sept entités municipales voisines, Sherbrooke compte 76 000 âmes. À compter de 2002, ce sont plus de 150 000 Sherbrookois-e-s qui forment la nouvelle Ville. Depuis, l'immigration en provenance du Proche Orient, de l'Asie, de l'Amérique latine, de l'Afrique du Nord et de l'Europe continue à maintenir la réputation de Sherbrooke comme ville d'accueil.

Sherbrooke est riche de sa diversité culturelle grâce aux plus de 130 communautés qui l'animent. L'atmosphère unique de la ville se trouve bonifiée par la présence de ces nombreuses cultures. Fait important à noter : Sherbrooke est la première ville québécoise fusionnée à avoir adopté une politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes en 2004.

Troisième pôle de l'immigration au Québec, Sherbrooke accueille sur son territoire quelque 15 000 citoyen-ne-s issus de l'immigration, dont 50 % sont des personnes réfugiées. Ailleurs dans la province, la moyenne de personnes réfugiées accueillies se situe entre 10 % et 15 %. Sherbrooke offre la possibilité d'apprendre en français et en anglais, du primaire à l'université. Tout au long de leur scolarité, les étudiant-e-s de Sherbrooke bénéficient d'établissements reconnus, aussi prestigieux qu'agréables à fréquenter. Ville universitaire d'envergure, 20 % de la population de Sherbrooke poursuit des études postsecondaires. Sur les quelque 4 500 étudiant-e-s provenant de l'extérieur du Québec, l'Université de Sherbrooke accueille en moyenne chaque année environ 2 000 personnes en provenance de l'international, issues de 102 pays et territoires. Quant à l'université anglophone du territoire, l'Université Bishops, elle accueille annuellement plusieurs centaines d'étudiant-e-s en provenance des quatre coins du globe.

Sherbrooke collabore, et ce, depuis plusieurs années, au niveau provincial, avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). L'objectif de cette collaboration est de mettre en place des plans d'actions en immigration, lesquels ont pour but de favoriser les rapprochements interculturels et la valorisation de la diversité.

Sherbrooke compte une instance de concertation (ICI Sherbrooke) qui regroupe tous les acteur-ric-e-s, les organisations et les organismes qui travaillent de près ou de loin avec les personnes immigrantes. Cette instance arrime les actions en lien avec l'accueil et l'intégration en passant par l'employabilité, la santé, l'éducation et la qualité de vie des citoyen-ne-s issu-e-s de l'immigration. ICI Sherbrooke participe également à la recherche et au développement en matière d'immigration et d'intégration et collabore à la réflexion sur les pratiques d'adaptation des organisations à la diversité ethnoculturelle.

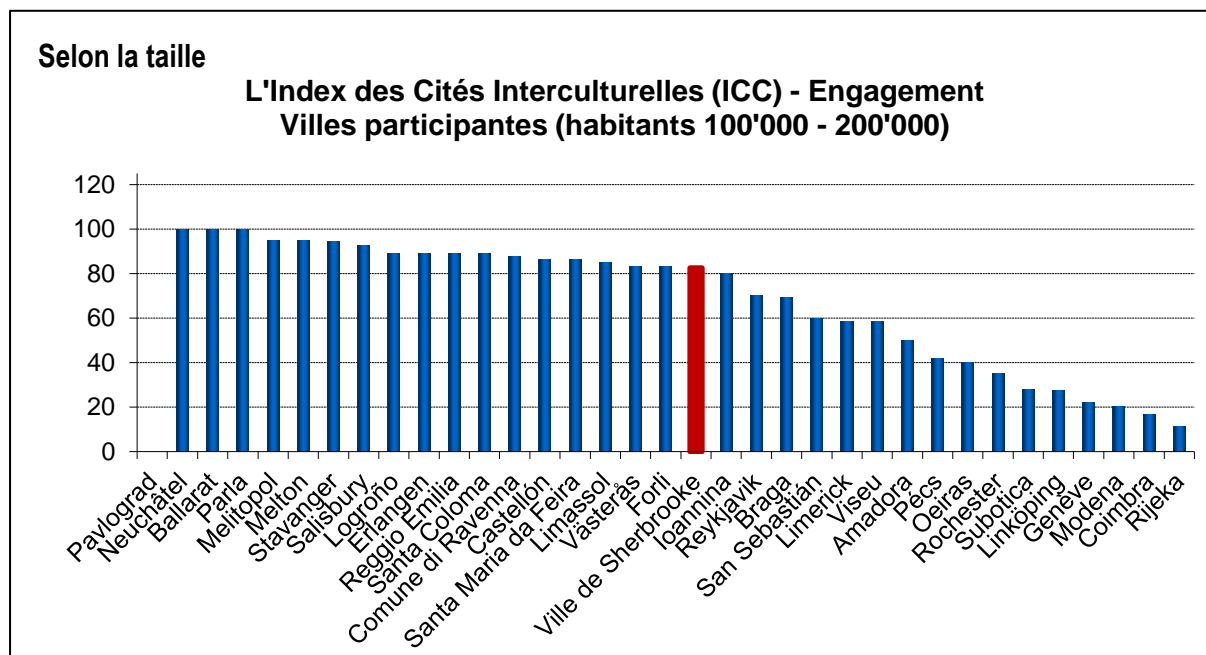
Ville à dimension humaine, Sherbrooke offre une qualité de vie incomparable, notamment grâce au sentiment d'entraide et à l'effervescence de la vie de quartier qui y règnent. Sherbrooke est un endroit privilégié pour vivre, pour étudier, pour entreprendre, pour innover et où s'investir, le tout dans un esprit de grande ouverture à la diversité. Le produit intérieur brut (PIB) par habitant y est de 39 738\$.

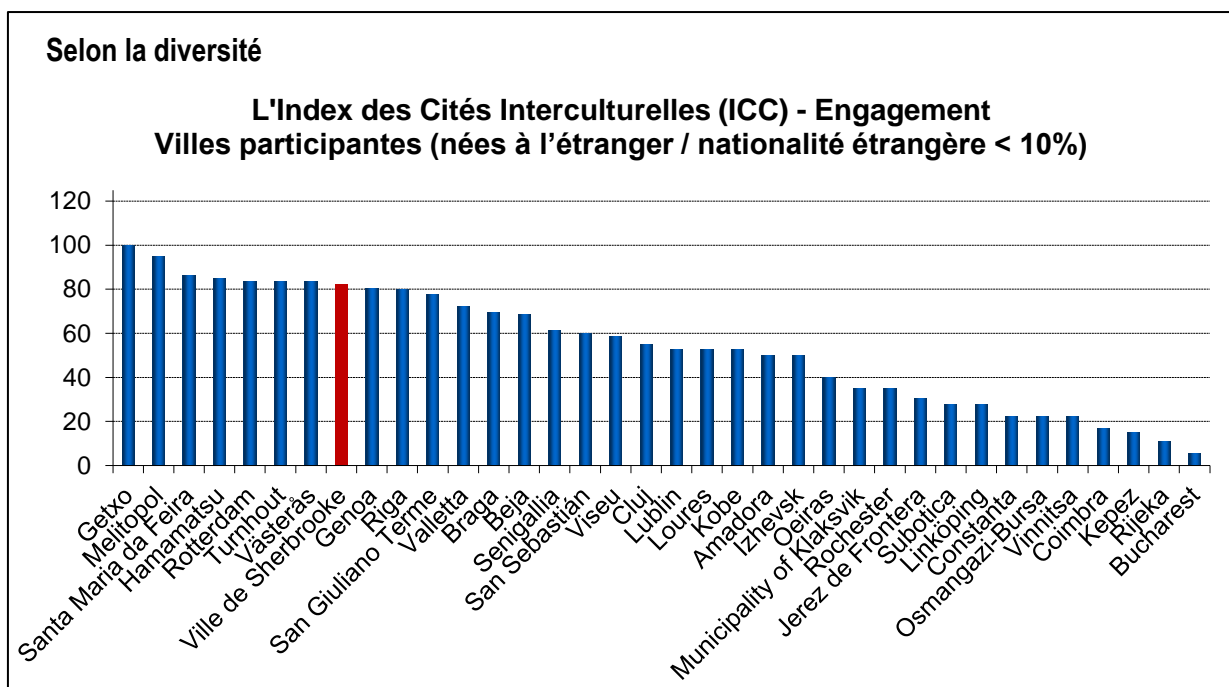
ENGAGEMENT

Pour que l'intégration interculturelle ait lieu, les autorités municipales doivent annoncer clairement et publiquement leur engagement envers les principes interculturels, à savoir la diversité, l'égalité et l'interaction. Dans l'idéal, la majorité des élu-e-s et des hauts fonctionnaires devraient avoir une connaissance approfondie de ces principes fondamentaux et de leurs implications pour l'élaboration de politiques. Dans les cités interculturelles, les autorités municipales doivent également engager un processus institutionnel visant à traduire les principes de l'interculturalité en des politiques et actions concrètes. Mais, surtout, elles doivent s'efforcer activement d'intégrer tous leurs résident-e-s, indépendamment de leur(s) nationalité(s), origines, langue(s), religion/croyances, orientation sexuelle ou âge, dans le processus d'élaboration des politiques, tout en valorisant et en développant les éventuelles pratiques interculturelles déjà existantes dans la ville.

S'agissant des objectifs de la politique d'engagement, le taux de réalisation de Sherbrooke est supérieur à celui de la ville type : 83 % de ces objectifs ont été réalisés alors que le taux de réalisation de la politique d'engagement de la ville type atteint 70 %.

Ce très bon résultat peut s'expliquer notamment par l'adoption de politiques fortes et le partage des responsabilités entre la Ville organisation municipale, à travers l'implication des différents services municipaux, et la Ville communauté, qui regroupe l'ensemble des parties prenantes concernées par l'immigration. Fidèle à sa réputation de ville d'accueil historique, la Ville de Sherbrooke est – depuis longtemps – engagée en faveur de l'inclusion, du maintien de relations interculturelles harmonieuses et de la promotion de la diversité.





Politiques et plans de la Ville

En 2004, la Ville de Sherbrooke devient la première ville fusionnée à s'être dotée d'une [politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes](#). Cette politique est la colonne vertébrale de tous les plans d'actions et des actions que la Ville a mis en place au fil des ans et qu'elle continue de développer en matière d'immigration.

Dans sa Vision de développement 2005-2015, la Ville de Sherbrooke a identifié que : « Le succès de Sherbrooke passera par sa capacité à gérer les enjeux sociaux dans une perspective de solidarité. La communauté devra également pratiquer une ouverture sur le monde, favorable au développement, qui passera par l'accueil de nouveaux résidents, venus du Québec ou d'ailleurs. ». Subséquemment aux grandes orientations de développement et aux principaux constats qui ont émergé des travaux menant à l'élaboration de la vision de développement de la Ville, le conseil municipal a mis en place, à l'automne 2005, un comité composé d'élus municipaux-ales qui s'est adjoint des collaborateurs-rices et des experts-e-s de différents milieux.

Ce comité a reçu le mandat d'élaborer une [politique de développement social et communautaire](#) pour la Ville de Sherbrooke. Celle-ci a été adoptée en 2008 et prône des valeurs d'équité, de justice sociale, d'ouverture et de démocratie. Ses principes directeurs sont la participation citoyenne, l'appropriation du pouvoir d'agir, la créativité et l'innovation, l'accessibilité et enfin, l'inclusion et l'intégration sociale. L'immigration y est reconnue comme étant une richesse et une valeur ajoutée pour Sherbrooke grâce à son ouverture et au partage qu'elle favorise entre les individus des différentes nationalités et la communauté d'accueil. Par ailleurs, l'immigration y est valorisée comme étant un facteur incontournable de développements économique, démographique, social et culturel pour Sherbrooke. À cet effet, l'attraction, l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes deviennent des enjeux importants pour la Ville.

Plus tard, en 2015, la Ville s'est dotée d'un [Comité des relations interculturelles et de la diversité \(CRID\)](#), une entité consultative auprès du conseil municipal en lien avec les orientations de la politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes et les axes d'intervention du plan d'action qui en découle, ayant pour but de faire de Sherbrooke, une ville interculturelle plus accueillante et plus inclusive. Il est présidé par une élue municipale (conseillère municipale) et y siègent des membres citoyens, issus de toute la communauté.

Enfin, en 2019, la Ville de Sherbrooke a opté pour le développement d'un [Tableau de bord de l'accueil et de l'intégration des personnes immigrantes](#). Cet outil permet de dresser un portrait de la situation de l'accueil et de l'intégration à des moments précis et spécifiques et dotera la Ville de Sherbrooke ainsi que les acteurs communautaires, institutionnels, publics et privés, d'un système de suivi et d'évolution des conditions d'accueil et d'intégration propres à la ville de Sherbrooke.

Le Conseil municipal a voté en faveur de l'adhésion de Sherbrooke au Programme des Cités Interculturelles et une déclaration d'intention entre le Conseil de l'Europe et la Ville de Sherbrooke a été signée en décembre 2020. Celle-ci officialise le statut de membre de la Ville au Réseau des Cités Interculturelles et sa participation au programme des Cités Interculturelles.

Programme en collaboration avec le Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Depuis plusieurs années, la Ville de Sherbrooke collabore avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) afin de mettre en place un [plan d'action en immigration](#). Ce plan d'action a pour but de soutenir des actions, des projets et des interventions dans les milieux de vie afin de faciliter l'accueil et l'intégration des nouveaux-elles citoyen-e-s sherbrookoises-e-s issu-e-s de l'immigration et ainsi d'édifier une communauté sherbrookoise plus accueillante et plus inclusive.

L'année 2021 en est une importante en matière d'immigration pour Sherbrooke. En effet, toujours en collaboration avec le MIFI, la Ville met en œuvre une grande consultation qui touche les éléments essentiels de son territoire en matière d'immigration (les enjeux sociaux, l'économie et la Ville elle-même en tant qu'employeur et prestataire de services). De cette consultation découlera un nouveau plan d'action triennal en immigration ainsi que le renouvellement de la Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes (2004).

Suggestions

Comme nous venons de le voir, la Ville de Sherbrooke mène déjà un large éventail d'actions en matière d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes, notamment avec le Gouvernement du Québec, son partenaire principal. Elle affiche également un engagement profond en faveur de l'égalité et du soutien à la migration et aux relations interculturelles harmonieuses dans ses différents plans.

La Ville est toutefois encouragée à réviser ses politiques et programmes existants de manière plus transversale à travers le prisme interculturel. Nous voyons l'élaboration en cours du nouveau plan d'action triennal en immigration et le renouvellement de la Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes comme de formidables opportunités d'adopter une stratégie interculturelle globale et transversale, ce qui lui offrirait un cadre commun et une vision à plus long terme dans tous les espaces et secteurs du conseil municipal.

La Ville doit également accentuer ses efforts en matière de communication de son engagement interculturel auprès de la population et ainsi promouvoir sa stratégie et son plan d'action. Une section dédiée aux travaux de son Comité des relations interculturelles et de la diversité (CRID) devrait par exemple trouver sa place sur la page [Immigrer et vivre à Sherbrooke](#), dédiée aux personnes nouvellement arrivées. Celle-ci pourrait également mettre en avant toutes les déclarations, plans et programmes de la Ville en faveur qui sont actuellement référencés en partie sur la page Culture, sports et loisirs - loisirs et communauté - [Sherbrooke, collectivité accueillante](#) et sous la page [Diversité](#) dans la section Emploi – Travailler à la Ville.

La ville de [Sabadell](#), en Espagne est un très bon exemple en matière de mise en valeur de la diversité en tant qu'avantage par le biais des médias et des campagnes de communication et intervient tant dans ses propres communications qu'en soutien aux médias locaux pour appliquer ces bonnes pratiques.

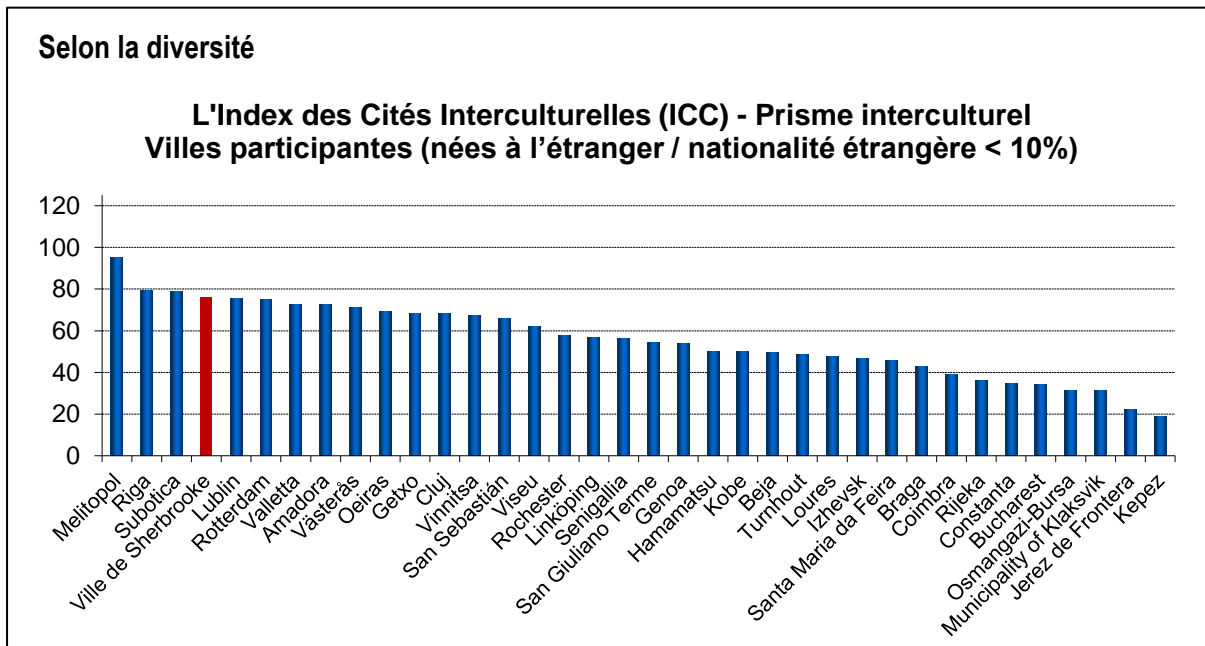
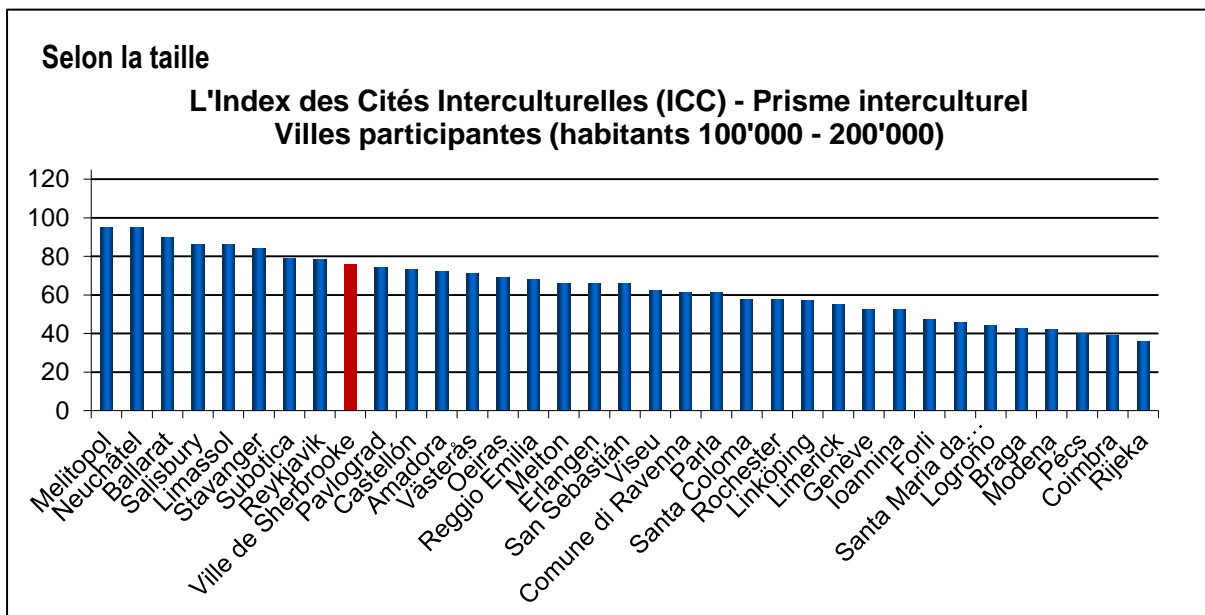
Toujours en Espagne, à [Barcelone](#), l'aspect communicationnel est également crucial pour que les politiques d'immigration et les stratégies interculturelles du conseil municipal produisent leur effet. À noter que, en 2009, Barcelone a lancé le site web d'information baptisé « Nouveaux citoyens », dont l'objectif est de fournir toutes les informations de base aux personnes nouvellement arrivées, au grand public et à toutes les personnes souhaitant connaître la réalité de l'immigration dans la municipalité de Barcelone. Via ce site web, le conseil municipal confirme les principes du nouveau plan pour l'immigration et du Plan interculturel : égalité entre droits et devoirs ; reconnaissance de la diversité culturelle ; interaction et amélioration des relations et de la cohésion sociale.

Concernant les stratégies interculturelles globales, les villes de [Berlin Neukölln](#), d'[Erlangen](#), de [Limassol](#), et de [Botkyrka](#) pourraient être des exemples inspirants.

LA VILLE À TRAVERS LE PRISME INTERCULTUREL

Bien que les compétences officiellement dévolues aux villes et aux autres autorités locales varient considérablement selon les pays, toutes les villes ont la responsabilité fondamentale de maintenir la cohésion sociale et de préserver la qualité de vie de leurs habitant-e-s. Les politiques conçues à ces fins doivent par conséquent être repensées et reformulées pour garantir qu'elles prévoient des services adéquats pour tous les résident-e-s, indépendamment de leurs nationalité(s), origines, langue(s), religion/croyances, orientation sexuelle ou âge. Il s'agit essentiellement des politiques relatives à l'éducation, aux quartiers, aux services publics, au monde des affaires et au marché du travail, à la vie sociale et culturelle et à l'espace public.

Les politiques urbaines de la ville de Sherbrooke évaluées dans leur ensemble à travers le « prisme interculturel » indiquent que le taux commun de réalisation est supérieur à celui de la ville type : 76 % de ces objectifs ont été réalisés alors que le taux de réalisation de la ville type atteint 63%.

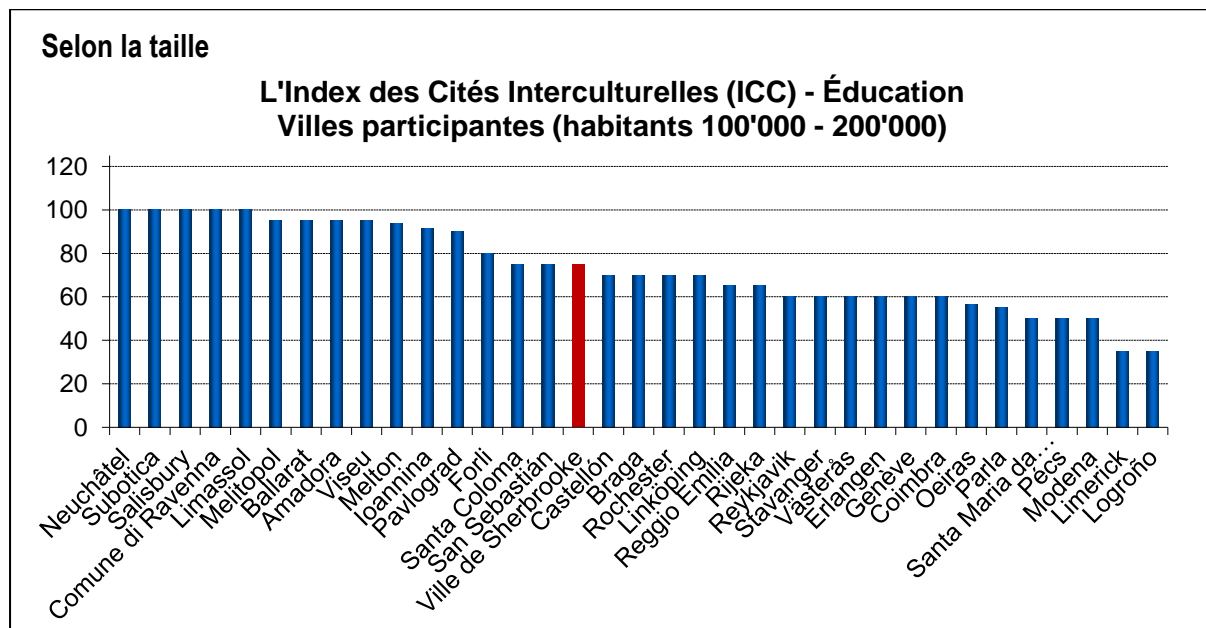


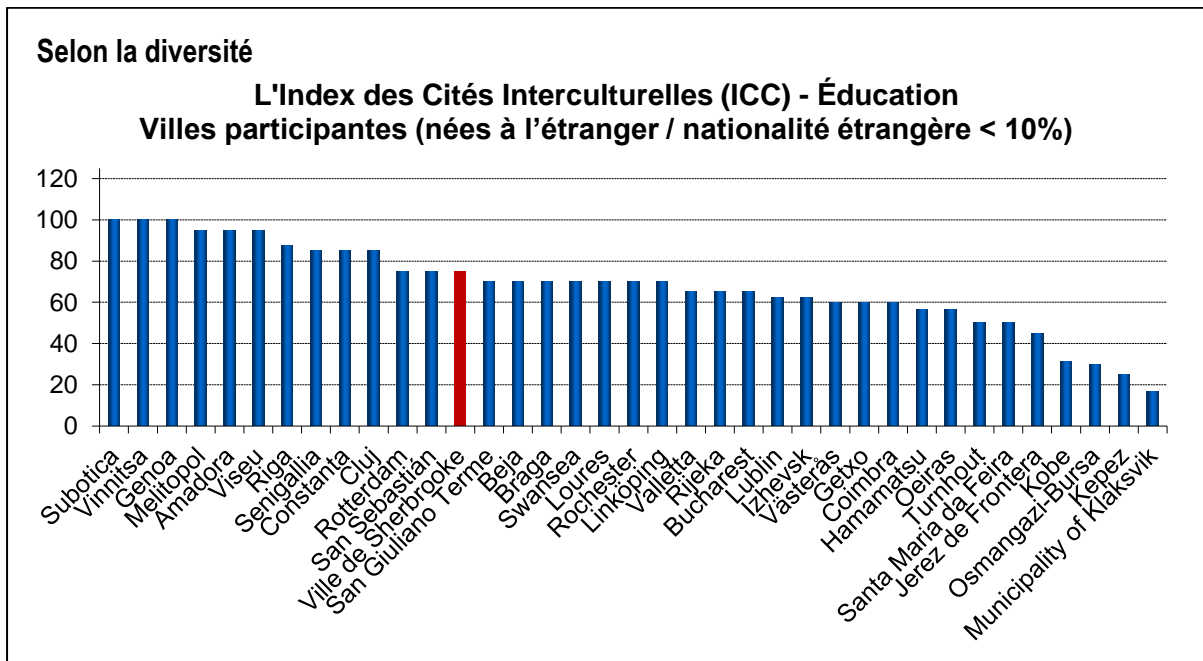
ÉDUCATION

L'éducation formelle et les activités extracurriculaires influencent fortement la façon dont les enfants perçoivent la diversité à mesure qu'ils grandissent. Aussi les écoles ont-elles beaucoup de pouvoir pour renforcer ou, au contraire, déconstruire les préjugés et les stéréotypes négatifs. Bien que les programmes scolaires soient essentiellement définis au niveau national ou régional, au niveau local, les écoles peuvent rechercher des moyens alternatifs et novateurs de permettre à des enfants de cultures différentes d'apprendre à se faire confiance et à se respecter mutuellement, et de créer ainsi des conditions d'apprentissage favorables pour tous les élèves, quelles que soient leurs nationalité(s), origines, langues, orientation sexuelle/identité de genre, religion ou croyances. Du point de vue interculturel, les diversités culturelles et autres, y compris le multilinguisme, sont considérées comme de réelles chances et sont cultivées comme telles. Les écoles interculturelles placent aussi les parents d'élèves issus de la migration/de minorités et les autres parents sur un pied d'égalité. Elles prennent des mesures pour faire en sorte que tous les parents puissent surmonter leurs éventuelles réticences à participer à la vie scolaire, leur donnant ainsi la possibilité de jouer le rôle éducatif généralement attendu des parents.

S'agissant des objectifs de la politique d'éducation, le taux de réalisation de Sherbrooke est légèrement supérieur à celui de la ville type : 75 % de ces objectifs ont été réalisés alors que le taux de réalisation de la politique d'éducation de la ville type atteint 69 %.

Ce résultat au-dessus de la moyenne est dû au fait que, bien que la Ville de Sherbrooke – comme la plupart des villes dans le monde – n'ait pas de compétence en matière d'éducation, elle encourage à travers ses programmes une grande variété d'activités qui visent les élèves allant de l'école primaire jusqu'au secondaire.





En effet, comme nous allons le voir, la Ville soutient un ensemble de bons projets interculturels, qui impliquent tant les parents et les enfants que la communauté scolaire.

En œuvrant en coopération avec les écoles ou en soutenant financièrement des organismes et acteurs du social dans leurs propres interventions en milieu scolaire, la Ville réalise des activités visant à encourager la participation des parents, à promouvoir la médiation interculturelle, à prôner le respect et la valorisation de la diversité, et à éduquer au dialogue interculturel.

Par exemple, pour diffuser des renseignements dans un format accessible et adapté aux parents issus de l'immigration qui ne maîtrisent pas la langue ou le fonctionnement scolaire, les écoles sont invitées à utiliser les services d'un ou une interprète pour faciliter les échanges verbaux avec les parents et ainsi favoriser l'établissement d'une communication interculturelle axée sur une meilleure connaissance de l'autre et l'établissement d'un lien de confiance mutuelle. D'autres initiatives incluent également :

- L'utilisation d'images et de pictogrammes dans divers documents partagés par les écoles permettant aux parents de se référer rapidement en cas de besoin.
- La conception d'une courte vidéo par l'une des écoles afin d'imager davantage la rencontre de début d'année avec les parents.

Le travail en partenariat avec les organismes qui accueillent les familles immigrantes et des membres de la communauté facilite également les rapprochements avec les familles nouvellement arrivées. Pour sensibiliser le personnel des écoles (enseignant-e-s, professionnel-le-s, directions) et les encourager à mettre en place des actions pour valoriser l'interculturalisme dans l'école, une journée d'information et d'échanges a lieu au centre de service scolaire. Cette journée vise à aborder les enjeux et les défis relatifs à l'éducation interculturelle et au vivre-ensemble, à offrir des pistes d'actions favorisant la mise en place de pratiques éducatives inclusives en présentant des projets d'éducation interculturelle et à soutenir le développement des compétences interculturelles des intervenant-e-s œuvrant auprès des élèves. La question des deuils et des traumatismes a également fait l'objet d'une formation pour des membres du personnel des écoles qui accueillent une forte proportion d'élèves immigrants.

Aussi, chaque année, les écoles sont encouragées et soutenues financièrement à mettre sur pied des activités permettant la participation des familles. Voici quelques initiatives ayant impliqué les parents :

- Festival des saveurs du monde.
- Repas communautaires.
- Projet collectif sur les parcours migratoires des familles d'une classe d'accueil.

Des projets de jumelage entre élèves immigrants nouvellement arrivés et des élèves québécois sont également mis en place. À travers les diverses activités, les élèves ont la chance d'apprendre à se connaître et à s'ouvrir à

l'autre, au-delà d'une culture qui se veut différente. Correspondance, échanges avec des élèves immigrants d'une autre région, dîners-conversations sur des thématiques diverses, découverte des sports d'hiver, découverte de livres ou de films sur les réalités de divers pays ne sont que quelques exemples d'activités qui ont lieu chaque année dans les écoles.

Des projets de plus grande envergure ont lieu également pour valoriser la diversité ethnolinguistique et culturelle présente dans les écoles. Ces projets visent à rassembler l'ensemble des élèves et du personnel de l'école et rayonnent parfois à l'extérieur des murs de l'école. Voici quelques exemples :

- Comité interculturel ou représentation d'élèves immigrants au sein du conseil des élèves.
- Semaine interculturelle (présentation des divers pays, échanges, musique du monde, etc.).
- Festival des saveurs du monde (présentation de divers pays et dégustations).
- Campagnes de sensibilisation.
- Radio étudiante multilingue.
- Court métrage présentant le processus d'acculturation des élèves nouveaux arrivants et les défis rencontrés.
- Création d'un album jeunesse sur le vivre-ensemble en contexte pluriethnique.
- Création de bibliothèques interculturelles.

Par ailleurs, ces actions viennent compléter les politiques provinciales qui viennent guider les actions des milieux scolaires par rapport à l'organisation des services aux élèves immigrants. Ainsi, le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke a mis en place depuis 2002 une [Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle](#) qui a pour but, d'une part, de favoriser une intégration optimale des personnes immigrantes à la société et d'autre part, de promouvoir une éducation interculturelle. Le respect de la réciprocité entre les engagements attendus des élèves immigrants et ceux proposés par la Centre scolaire se trouve au cœur de cette politique qui vise à favoriser la compétence linguistique, sociale et professionnelle de la population que le Centre accueille.

Suggestions

Nous encourageons la Ville de Sherbrooke à poursuivre son engagement envers les milieux scolaires et extra-scolaires pour en faire des espaces d'inclusion et de partage.

En matière de scolarisation, la [ville de Genève](#) est un bon modèle parmi les villes francophones du réseau. En effet, elle a adopté une approche globale touchant l'ensemble de la famille : les enseignant-e-s sont tenus d'entretenir des liens étroits avec les familles afin de comprendre les facteurs externes pouvant influencer la capacité d'apprentissage de l'enfant. Dans le cas des étrangers, cela signifie les accueillir dans leur langue maternelle. Comme les classes d'accueil au Québec, une classe de transition d'un an est organisée pour les élèves nouvellement arrivé-e-s n'ayant que peu ou aucune notion de français, afin d'accélérer leur intégration et d'éviter leur retrait de la vie sociale.

Un bon exemple de cette approche est leur programme « Sac d'histoires ». Les enfants apportent une collection de livres, CD, DVD et autres médias bilingues qu'ils partagent avec leurs parents, ceux-ci s'impliquant alors beaucoup plus dans les progrès scolaires de leur enfant et améliorant leurs propres compétences linguistiques.

Aussi, certaines écoles genevoises font partie d'un système expérimental de budgétisation participative qui, à ce jour, a reçu 230 000 francs. Les écoles sont encouragées à proposer des idées innovantes qui, parmi celles validées, ont souvent une vocation interculturelle.

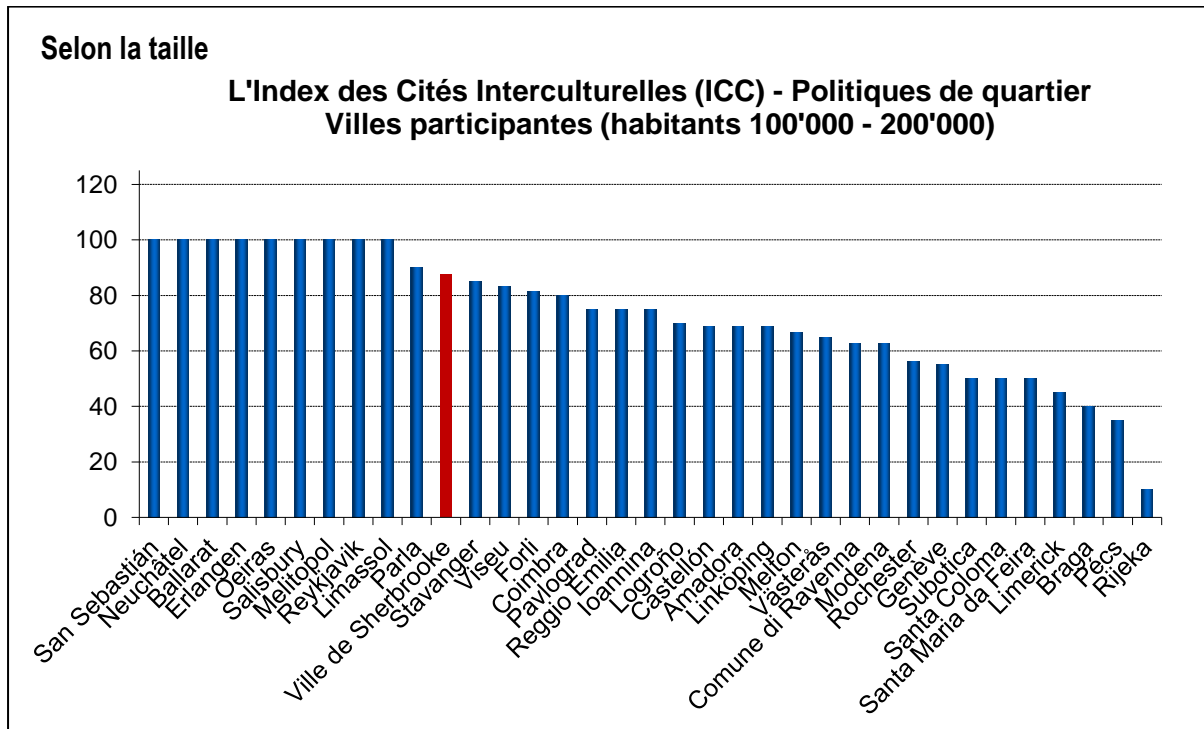
Également, les initiatives de [Donostia-Saint Sébastien](#) en Espagne, de [Patras](#) en Grèce ou encore de [Limerick](#) en Irlande sont inspirantes en matière d'intervention dans les milieux de l'éducation, autant pour les jeunes écolier-e-s que les étudiant-e-s plus matures, et de bons exemples de promotion d'une approche interculturelle à l'école qui favorise la participation des familles migrantes.

POLITIQUES DE QUARTIER

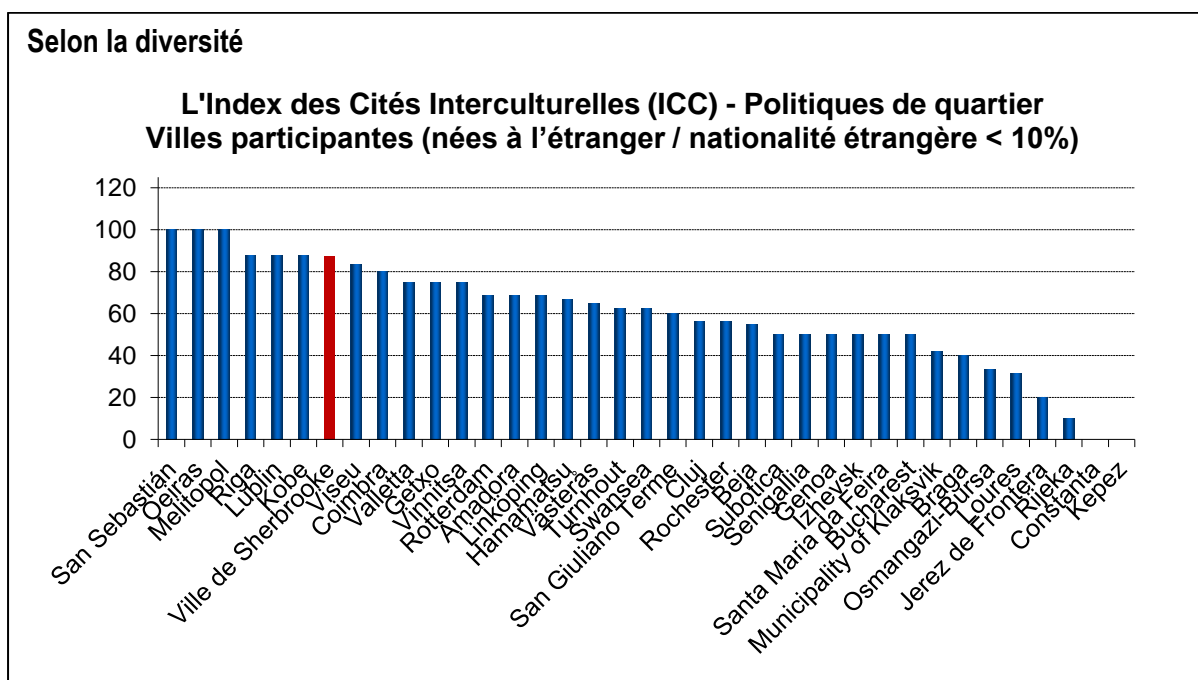
Au sein d'une ville, les arrondissements, quartiers ou autres sous-unités territoriales peuvent être plus ou moins marqués par la diversité culturelle/ethnique. De fait, les gens sont libres de se déplacer et de s'installer dans le quartier de leur choix. Il n'est pas nécessaire d'atteindre une mixité « parfaite » sur le plan statistique pour constituer une véritable Cité interculturelle. Les Cités interculturelles doivent néanmoins s'assurer que la concentration ethnique dans un quartier donné n'aboutisse pas à une ségrégation socioculturelle, et qu'elle ne constitue pas un obstacle à la circulation des gens et des idées, ni au flux des opportunités. Elles veillent notamment à ce que les services publics soient de qualité égale dans tous les quartiers et prévoient des espaces publics, des infrastructures et des activités sociales, culturelles et sportives pour encourager le brassage et l'interaction interculturels et socioéconomiques.

L'analyse montre que le taux de réalisation des objectifs de Sherbrooke en matière de politiques de quartier est largement supérieur à celui de la ville type : 88 % de ces objectifs ont été réalisés contre 68%³.

À travers son programme *Sherbrooke, collectivité accueillante*, la Ville s'engage auprès de ses partenaires et de la communauté dans une volonté commune de créer des environnements favorables et des conditions propices au vivre ensemble et à l'inclusion et la participation citoyenne des personnes immigrantes.



³ La notation de Sherbrooke à l'index étendu est également de 88% mais se compare cette fois à un score plus élevé de 80% pour la ville type. La ville se place donc à un score légèrement supérieur à celui de la ville type.



La Ville de Sherbrooke a mis en place, en 2004, une [Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes](#). Voici quelques-uns des axes d'intervention de cette politique :

- Encourager la participation, sous toutes ses formes, des personnes immigrantes aux activités se déroulant dans leurs unités de voisinage, quartiers, districts et arrondissements et aux différents événements organisés par la Ville.
- Encourager des initiatives favorisant le voisinage harmonieux.

Chaque été se tient à Sherbrooke le Festival des traditions du monde (FTMS). Depuis sa création en 1998, ce festival est un rassemblement interculturel qui offre une série d'activités spectaculaires et participatives pour tous publics. L'harmonisation des relations interethniques par la valorisation et la célébration des traditions du monde est au cœur des priorités de cet événement.

L'événement est réalisé en considération et avec un souci particulier des différences et de la famille, tout en privilégiant plusieurs valeurs telles que l'ouverture, le respect, l'engagement, le professionnalisme et l'esprit d'équipe. Ainsi, le Festival participe à l'accomplissement d'une communauté et il permet aussi aux traditions de traverser le pont des générations comme celui des cultures.

Lieu de découvertes, de surprises et d'heureuses rencontres, le FTMS est une vitrine unique sur le monde, une fenêtre ouverte sur la diversité.

De plus, les bibliothèques de la Ville organisent régulièrement des « heures du conte » en diverses langues. Ces événements, dont l'accès est ouvert à tous grâce à un abonnement gratuit pour tous les résidents de Sherbrooke, favorisent les rencontres.

Programme d'action communautaire et de développement des communautés PAC-DC 2022-2023

Soucieuse de la qualité de vie de ses citoyen-ne-s, la Ville de Sherbrooke soutient les organismes communautaires dans la réalisation de projets en lien avec les champs d'activité que l'on trouve dans la Politique de développement social et communautaire.

Les champs d'activités couverts sont :

- La lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté ;
- Le logement ;
- La sécurité ;
- L'intégration des personnes en situation de handicap ;
- La mobilité des personnes ;
- Le sport, la culture et les loisirs ;

- Le développement urbain.

Le programme PAC-DC est un levier stratégique et financier, ayant pour objectif principal l'amélioration du bien-être d'une communauté ou de la collectivité sherbrookeuse dans son ensemble.

Le programme vise également à servir d'outil de vulgarisation et d'information du développement des communautés pour les organismes admis à la Division des loisirs et de la vie communautaire de la Ville de Sherbrooke.

Plus spécifiquement, le programme PAC-DC cherche à :

- favoriser la participation citoyenne et la mobilisation du milieu;
- mettre en place et transférer des pratiques innovantes vers le milieu;
- encourager le bénévolat, la concertation intersectorielle et le partenariat;
- renforcer le pouvoir d'agir individuel ou communautaire.

Enfin, la Ville de Sherbrooke a mis en place l'Initiative sherbrookeuse pour le développement des communautés (ISDC). L'ISDC a pour mission d'avoir un impact structurant sur le développement et la vitalité de ses communautés afin d'améliorer la qualité et les conditions de vie de la population sherbrookeuse. Pour ce faire, elle préconise une approche intégrée en développement des communautés et en soutien aux milieux comme outils de participation citoyenne et d'inclusion sociale. Les missions de l'ISDC incluent notamment le :

- Soutien aux tables de quartier : quatre territoires bénéficient du soutien d'un agent de développement pour la mobilisation de citoyen-ne-s et de partenaires. Une contribution annuelle est également allouée pour stimuler la participation citoyenne. Sur ces tables de quartier siègent des personnes de tous horizons, pour une meilleure représentativité du territoire.
- Soutien aux milieux : une agente de rapprochement interculturel et une agente en sécurité alimentaire interviennent chacune dans deux territoires. Elles soutiennent l'action concertée autour de ces thématiques.
- Soutien aux projets innovants et porteurs à l'échelle locale : une contribution ponctuelle est accordée à des projets mobilisateurs pour renforcer le tissu social et favoriser la participation active des citoyen-ne-s.

Suggestions

Dans la même veine que Sherbrooke, le Plan Stratégique Interculturel de [Salisbury](#) (Australie) pour la période 2017-2027 encourage les échanges interculturels. Cette idée se manifeste par l'organisation d'événements publics et d'actions variés qui sont facilités par le Conseil Municipal.

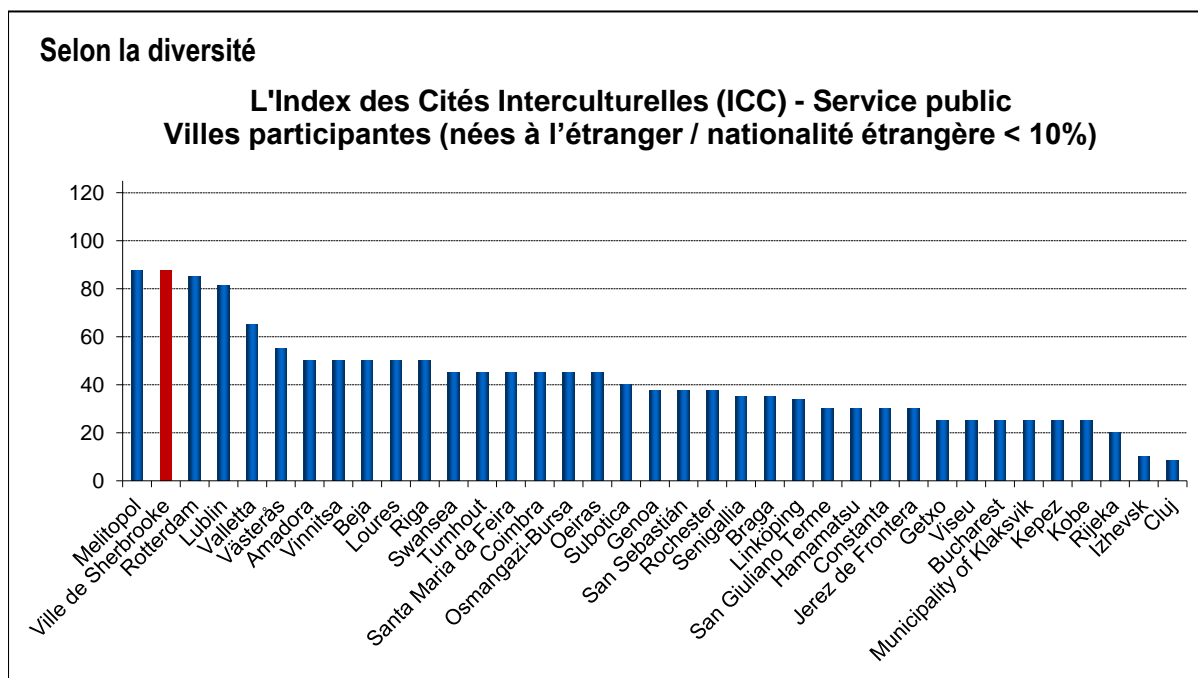
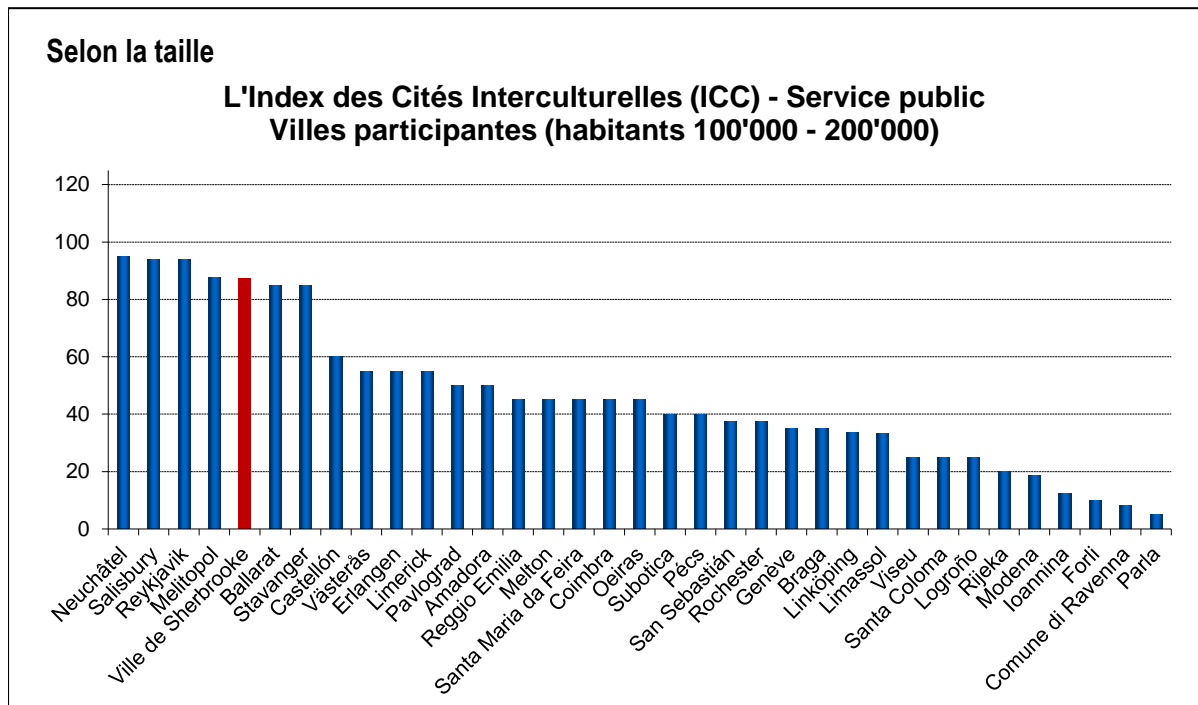
Sherbrooke est une ville d'accueil qui est déjà engagée dans la promotion du vivre-ensemble à l'échelle de ses quartiers. Elle ne vit pas d'enjeux de ségrégation spatiale majeure à ce jour mais se doit de tout mettre en œuvre en amont pour ne pas que la situation se produise dans l'avenir. À cet effet, promouvoir le développement de la communauté, la mise en œuvre de l'égalité des chances et la participation de tous les groupes de résidents doit rester un axe prioritaire de l'action municipale, comme le fait la ville de [Zürich](#), en Suisse, à travers ses politiques et programmes.

POLITIQUE DE SERVICE PUBLIC

Comme leur nom l'indique, les services publics travaillent dans l'intérêt du public en général. Dans les contextes multiculturels, les prestations et informations fournies par ces services le seront de façon plus efficace et plus pertinente si les agent-e-s de la ville, à tous les niveaux hiérarchiques, reflètent la diversité de la population générale. Une telle représentativité ne suppose pas simplement l'égalité des chances dans l'accès à la fonction publique, loin de là. En effet, en prenant des initiatives pour favoriser la diversité parmi le personnel municipal, les cités interculturelles reconnaissent que l'adoption d'une approche unique pour les services et initiatives publiques ne garantit pas l'égalité d'accès aux prestations sociales. Elles reconnaissent également que les habitant-e-s issu-e-s de la migration/de minorités ne doivent en aucun cas être considéré-e-s comme des bénéficiaires passif-ve-s de ces prestations et qu'elles-ils peuvent contribuer activement à la société en proposant de nouvelles idées et des solutions innovantes aux problèmes publics.

L'indicateur de Sherbrooke en matière de politiques de service public est largement supérieur à celui de la ville type : 88 % de ces objectifs ont été réalisés alors que le taux de réalisation en matière de politiques de service public de la ville type atteint 46 %.

Ces bons résultats s'expliquent par le fait que la Ville est particulièrement active en matière d'intégration socio-économique des personnes issues de la diversité. Elle veille notamment à ce que sa politique de recrutement permette d'assurer une diversité adéquate au sein de ses effectifs, y compris par des actions dédiées ciblant les groupes sous-représentés. Elle doit toutefois accentuer ses efforts en matière d'accès aux postes aux niveaux hiérarchiques supérieurs de son administration. Par ailleurs, elle a su également tisser des liens étroits avec la communauté d'affaire pour promouvoir et encourager la diversité en entreprise.



Ainsi, plus précisément, la Ville de Sherbrooke a toujours souhaité refléter la diversité dans l'embauche des membres de son personnel. Ceci s'exprime à travers l'embauche et l'intégration des membres des différents groupes visés par la Loi d'accès à l'égalité en emploi (PAEE) : femmes, autochtones, minorités visibles, minorités ethniques et personnes en situation de handicap au sein du personnel.

1. Accès aux autochtones, minorités visibles ou ethniques

La Ville a mis en place plusieurs mesures pour faciliter l'accueil et l'intégration des autochtones, des minorités visibles et des minorités ethniques. Depuis 2004, il existe une politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes. De cette politique, la Ville travaille régulièrement à bonifier son plan d'action en matière d'immigration.

2. Accès aux femmes

Depuis de nombreuses années, la Ville se préoccupe de la place des femmes dans son organisation. Ses efforts se reflètent par une présence accrue des femmes dans la presque totalité des catégories d'emploi. D'ailleurs, plusieurs d'entre elles occupent des emplois dans des métiers dits non-traditionnels.

3. Accès aux personnes en situation de handicap

Assujettie depuis 2004 à la Loi assurant l'exercice des droits des personnes en situation de handicap en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, la Ville dépose chaque année un plan d'action comportant aussi un volet « Employabilité » auprès de l'Office des personnes handicapées du Québec.

Plusieurs mesures ont ainsi été prises par la Ville pour s'assurer de respecter ces objectifs en matière d'accès à l'égalité en emploi.

D'autre part, la Ville de Sherbrooke a mis en place diverses actions de recrutement afin d'attirer les candidatures des personnes issues des minorités visibles et ethniques, telles que :

- Transmission des offres d'emploi aux organismes responsables d'accompagner les personnes immigrantes dans la recherche d'emploi.
- Affichage des offres d'emploi sur le site d'Emploi-Québec.
- Mention dans les offres d'emploi que la Ville de Sherbrooke est assujettie à la [Loi sur l'accès à l'égalité en emploi](#) et invite les groupes cibles à déposer leurs candidatures.
- Participation à toutes les éditions de la Foire de la diversité et de l'emploi.
- Participation à toutes les éditions du Salon Priorité-Emploi.
- Participation à des journées carrières organisées par l'Université de Sherbrooke et le Cégep de Sherbrooke.
- Participation au Salon d'emploi étudiant - Opération Emploi.
- Réalisation de séances d'information sur le processus de recrutement de la Ville de Sherbrooke, les exigences des emplois et les emplois vedettes.
- Ajout de la [section Diversité sur la page Emploi du site Web de la Ville](#).

De plus, en externe, la Ville mène des initiatives pour encourager la diversité de la main-d'œuvre et les compétences et le brassage interculturels dans le secteur privé en participant notamment à des missions de recrutement international avec des entreprises.

Plusieurs organismes en employabilité sur le territoire sherbrookoïse réalisent des efforts de sensibilisation auprès d'employeur-euse-s en ce qui a trait aux avantages de la diversité de la main d'œuvre (notamment la diversité culturelle). Certains organismes offrent des services aux entreprises pour réaliser des diagnostics du milieu de travail et les conseiller sur la mise en place de pratiques plus innovantes sur cette question (exemples : service aux employeurs du Service d'aide aux Néo-Canadiens).

Un organisme sherbrookoïse (Actions interculturelles) organise chaque année la Foire Diversité Emploi. Cette organisation se fait avec la collaboration et la participation de nombreux acteurs de la région (organismes en employabilité, organismes de développement économique tels que Sherbrooke Innopole, des entreprises, etc.).

Enfin, certains services sont assurés en tenant systématiquement compte de l'origine immigrée/de l'appartenance à un groupe minoritaire des résident-e-s. Parmi eux, dans les salons funéraires, il y a différents choix de cérémonies pour respecter les différentes traditions/rituels de la population. Dans certaines salles de sport, il existe des sections ou plages horaires réservées aux femmes. Pour les activités aquatiques intérieures de l'une des piscines municipales et dans les piscines extérieures et plages, les services de bain libre et de cours de natation

sont adaptés aux habitudes vestimentaires des minorités/groupes migrants (burkinis autorisés), tout en respectant les normes et exigences gouvernementales.

Suggestions

En ce qui concerne l'accès à des postes à responsabilité au sein de l'administration municipale, l'exemple de la [Ville de Bergen](#) serait particulièrement intéressant à explorer. En effet, après avoir été consterné d'apprendre les résultats d'une enquête qui montrait que l'origine ethnique de ses agent-e-s publics ne reflétait la composition de la population de la ville qu'aux plus bas échelons, le conseil municipal s'est attaqué à ce problème en 2013 et a adopté un plan d'action intitulé « The Future Workplace », accordant une attention particulière au rôle de la municipalité comme employeur des minorités.

La [ville de Botkyrka](#) quant à elle a opté pour une approche novatrice de la diversité en son sein : le modèle de politique interculturelle. Être une ville à compétence interculturelle implique de réfléchir, d'agir et de planifier de manière interculturelle. Dans cette perspective, il faut mobiliser tous les secteurs de la commune en faveur du développement coordonné d'actions et de politiques interculturelles. Cette politique repose sur trois éléments clés vraiment intéressants : un engagement politique clair, le développement d'une analyse critique, systématique et constructive des pratiques et des activités de l'administration, et enfin la mise en place d'une stratégie globale d'intégration inclusive dont le suivi est assuré régulièrement.

En matière de contribution aux politiques publiques, afin d'améliorer la participation politique des groupes minoritaires, certaines villes mettent en place et soutiennent des conseils locaux ou des conseils de réfugiés qui incluent une population diverse dans la prise de décision, à l'instar de [Bilbao](#), en Espagne. Ces initiatives montrent que les personnes issues de l'immigration peuvent contribuer activement à la société en proposant de nouvelles idées et des solutions innovantes.

POLITIQUES APPLIQUÉES AUX ENTREPRISES ET AU MARCHÉ DU TRAVAIL

L'accès aux emplois du secteur public est parfois limité par la législation nationale ou régionale. Lorsque tel est le cas, il peut être plus aisé, pour les minorités, de passer par le secteur privé pour participer à l'activité économique. Aussi les effectifs des entreprises et activités privées reflètent-ils généralement bien plus la diversité que ceux du secteur public. À cet égard, certaines études ont prouvé que c'était la diversité culturelle dans les entreprises privées qui favorisait la créativité et l'innovation, et non l'homogénéité. En mettant constamment en avant les avantages de la diversité dans les entreprises et en établissant des partenariats avec leurs chambres de commerce et leurs entrepreneurs, les villes peuvent influencer la manière dont la diversité est perçue dans le secteur privé, dans des branches aussi diverses que le commerce, les loisirs, la restauration, l'industrie, les services techniques ou les sciences.

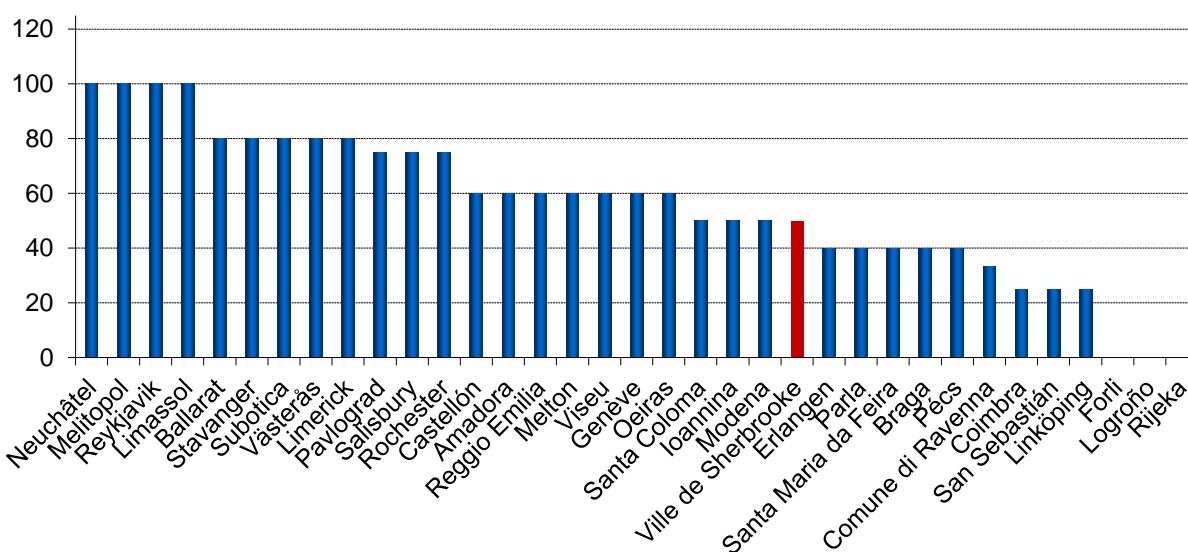
S'agissant des objectifs des politiques appliquées aux entreprises et au marché du travail, le taux de réalisation de Sherbrooke est égal à celui de la ville type : 50% de ces objectifs ont été réalisés alors que le taux de réalisation de la ville type atteint 51%.⁴

La Ville de Sherbrooke et ses partenaires apportent plusieurs réponses à la question de la promotion de la diversité et de la non-discrimination dans le domaine de l'emploi. Cependant, la Ville pourrait atteindre un score plus élevé en mettant en place des politiques et programmes inclusifs pour les entrepreneur-e-s issu-e-s de minorités et ainsi mieux les inclure dans les marchés publics.

⁴ La notation de Sherbrooke à l'index étendu est de 50 % alors que le taux de réalisation de la ville type atteint cette fois 60 %.

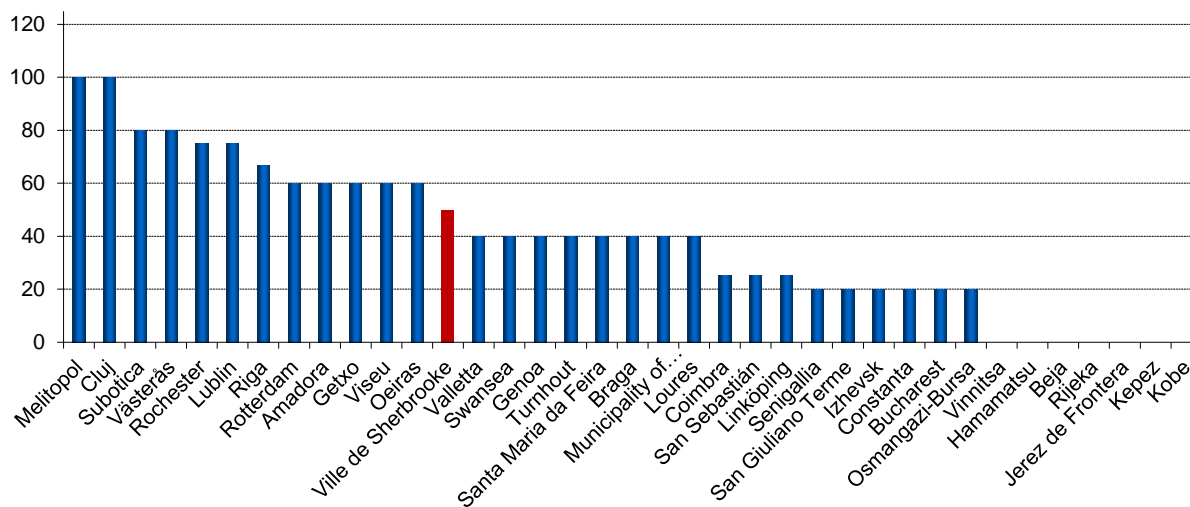
Selon la taille

L'Index des Cités Interculturelles (ICC) - Entreprises / marché du travail
Villes participantes (habitants 100'000 - 200'000)



Selon la diversité

L'Index des Cités Interculturelles (ICC) - Entreprises / marché du travail
Villes participantes (nées à l'étranger / nationalité étrangère < 10%)



Sherbrooke bénéficie de la présence sur son territoire d'organismes locaux et régionaux qui ne sont pas des bureaux de coordination d'entreprises mais desservent des entreprises. Leurs mandats portent notamment sur la promotion de la diversité et de la non-discrimination dans le domaine de l'emploi. Parmi eux, la ville compte sur l'action des organismes suivants :

- Service d'aide aux Néo-Canadiens (régional) ;
- Actions interculturelles (régional) ;
- Pro-Gestion Estrie – Programme de la régionalisation de l'immigration (régional) ;
- Sherbrooke Innopole (local).

Par ailleurs, La Ville est un partenaire de l'organisme [Liaisons, réseaux d'affaires](#), dont la mission est de créer des espaces propices aux échanges et au développement des connaissances dans un contexte interculturel en misant sur les forces de chacun pour créer des opportunités d'affaires et d'emploi durables.

Lors de la Semaine sherbrookoise des rencontres interculturelles, organisée par la Ville, se tiennent des activités telles que :

- Le Souk des affaires : organisé par Pro-gestion Estrie (organisation paramunicipale de la Ville), cet événement reçoit des personnes immigrantes qui ont pris la voie de l'entrepreneuriat pour leur insertion professionnelle. On y découvre leur parcours, leurs produits et services et les étapes qu'elles ont franchies pour la réalisation de leur projet, que ce soit dans le domaine de la restauration, de l'alimentation, du sport ou de l'esthétique, entre autres.
- Les panels entrepreneur-e-s immigrant-e-s, qui permettent de définir les enjeux liés à l'entrepreneuriat des personnes issues de l'immigration et les pistes de solution qu'il faudrait mettre en place.

Enfin, la Ville est partenaire de plusieurs incubateurs d'entreprises qui soutiennent toutes les personnes qui veulent créer une entreprise, y compris les personnes immigrantes. Cependant, il n'y a pas spécifiquement d'incubateurs ou de quartiers d'affaires qui impliquent un pourcentage adéquat d'entrepreneur-e-s issus de la migration/de minorités et qui proposent des activités qui incitent les personnes immigrantes à s'engager et à développer de nouveaux produits en collaboration avec les entrepreneur-e-s appartenant à la population majoritaire.

À l'échelle nationale, on peut mentionner l'existence de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) qui relève de la Charte des droits de la personne. La Commission a entre autres mandats celui de surveiller l'application de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi au Québec. Les organismes publics et les entreprises de plus de 100 employé-e-s y sont assujetties. Les entreprises de juridiction fédérales sont quant à elles assujetties à la Loi sur l'équité en matière d'emploi (fédéral/national).

Recommandations

Sherbrooke pourrait souhaiter développer un lien plus ciblé entre ses activités interculturelles et celles de développement des entreprises. [Oslo](#) est un modèle intéressant à cet égard. Ces deux domaines relèvent du même département de la capitale norvégienne, celle-ci a depuis longtemps établi un lien entre les deux, notamment en promouvant depuis 2013 une charte de la diversité parmi les entreprises opérant dans la ville, mettant en avant la diversité et ses avantages par le biais d'événements et d'activités associés.

Un certain nombre de villes interculturelles ont également développé une expertise dans la promotion spécifique des entreprises migrantes. Cette expertise a été compilée par ICC dans [une note d'orientation de 2017](#), que Sherbrooke pourrait trouver utile pour développer une approche plus ciblée à cet égard. Par exemple, ["Do it in Barcelona"](#) fournit un service personnalisé pour attirer et soutenir les entrepreneur-e-s immigrant-e-s.

Kirklees, au Royaume-Uni, fournit également un bon exemple avec son groupe [« Diversité = Innovation »](#). Ce groupe implique des employeur-e-s des secteurs public et privé, des grandes entreprises et des PME et leur offre un espace pour se mettre en réseau. Il recueille et analyse des données sur la diversité sur le marché du travail local, partage et promeut les bonnes pratiques et aide les chef-fe-s d'entreprise à défendre la diversité.

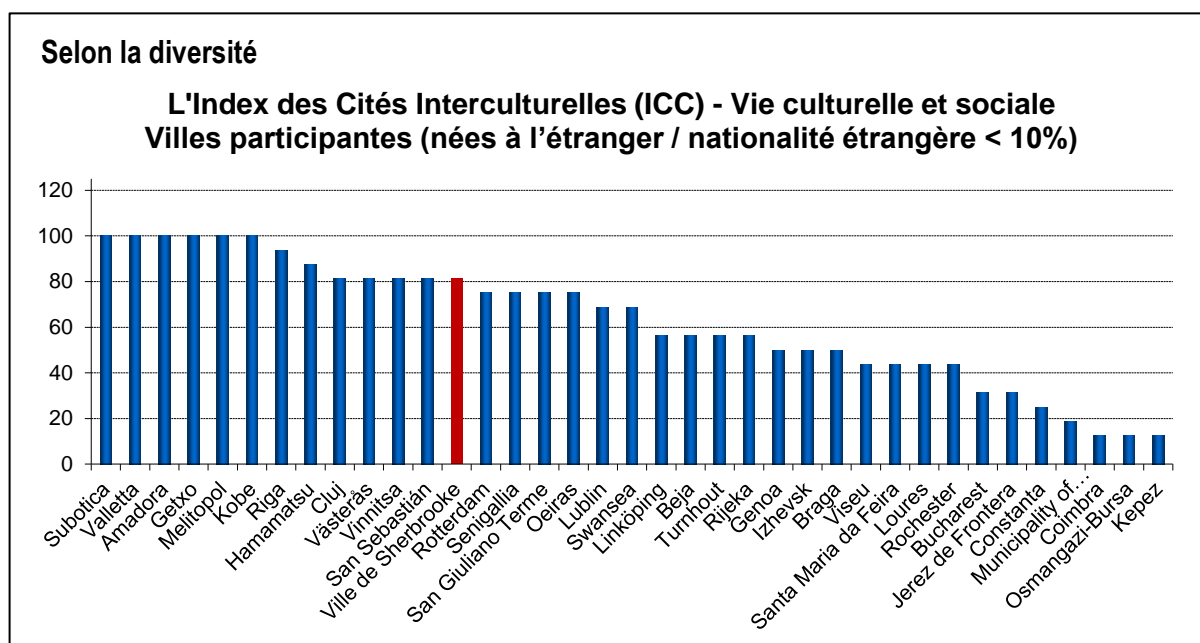
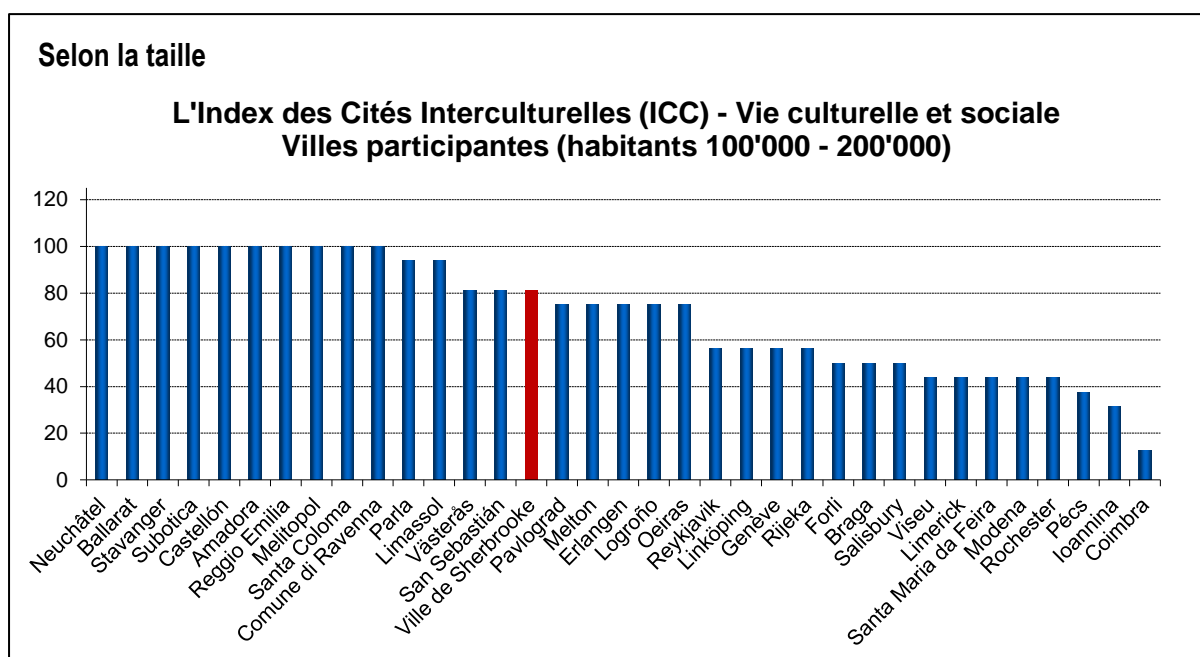
VIE CULTURELLE ET SOCIALE

Bien qu'il-elle-s puissent avoir des origines ethniques/culturelles différentes, les habitant-e-s d'une ville ont très souvent les mêmes centres d'intérêt et le même plaisir à participer à des activités de loisirs, en particulier des activités artistiques, culturelles et sportives. Ces activités sont parfois organisées en fonction des appartenances ethniques, ce qui peut sembler relativement logique lorsqu'il s'agit d'activités visant à préserver les traditions folkloriques ou la langue et l'histoire des pays d'origine. En revanche, une telle organisation pose problème dans le cas des activités de loisirs interculturelles (une équipe de football qui n'accepterait que des joueurs appartenant à un groupe ethnique particulier, par exemple). Les cités interculturelles peuvent encourager l'ouverture culturelle par le biais de leurs propres activités et en instaurant des critères interculturels pour l'allocation de ressources aux organisations artistiques, culturelles et sportives.

L'indicateur de Sherbrooke en matière de vie culturelle et publique est supérieur à celui de la ville type : 81 % de ces objectifs ont été réalisés alors que le taux de réalisation de la ville type atteint 73 %.⁵

⁵ La notation de Sherbrooke à l'index étendu est de 81 contre 76 % pour la ville type.

Ce bon résultat s'explique notamment par son investissement financier en faveur d'initiatives et d'activités culturelles favorisant la participation et l'interaction entre les différentes communautés. Son cadre de référence, qui détermine le financement de tous les événements majeurs, bonifie d'ailleurs les subventions lorsque l'organisme démontre qu'il favorise la participation sociale et la promotion de la diversité culturelle.



En effet, la Ville de Sherbrooke, dans le cadre de sa collaboration avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), a mis en place le programme [Sherbrooke collectivité accueillante](#). Ce programme a pour but de faire de Sherbrooke une collectivité encore plus accueillante et plus inclusive en soutenant les projets et initiatives des organismes sans but lucratif du territoire.

Le Programme permet un soutien financier maximum de 20 000 \$ par projet et a comme objectifs généraux:

- L'édification d'une collectivité encore plus accueillante et inclusive pour les personnes issues de l'immigration et les communautés culturelles.
- L'établissement durable des personnes immigrantes au sein de la collectivité.

- La pleine participation des personnes immigrantes et des communautés culturelles à la vie citoyenne et à l'enrichissement collectif.
- L'ouverture à la diversité et aux échanges interculturels.
- Le vivre-ensemble.

Dans le cadre de ce programme, les organismes admis à la Ville et les organismes à but non lucratif peuvent déposer des projets et profiter de cette subvention financière. Les projets doivent cependant répondre aux critères mentionnés ci-dessus. Le conseil municipal a le dernier mot quant au choix des projets déposés.

Toujours avec le MIFI, la Ville de Sherbrooke a mis en place la [Semaine sherbrookoise des rencontres interculturelles \(SSRI\)](#). Cette semaine est une belle occasion pour encourager le dialogue et le rapprochement interculturels entre Sherbrookois-e-s de tous horizons et de toutes origines. Chaque année, une panoplie d'activités gratuites sont proposées à la population.

En outre, la Ville participe et/ou finance d'autres événements ou activités en lien avec l'interculturel et qui permettent des échanges entre des personnes aux horizons et origines différents, tels que :

- Le Festival cinéma du monde ;
- Le Festival des rythmes d'Afrique ; et
- Le Festival des traditions du monde .

Dans le cadre ce dernier événement, la Ville a mis à disposition les terrains pour l'organisation d'un tournoi de football non fédéré pendant plusieurs années. Ce tournoi avait comme objectif les échanges entre personnes ayant des origines ethniques et culturelles différentes.

Notons également, sur le thème culturel, l'organisation des fêtes de quartier qui se tiennent régulièrement durant l'année, particulièrement pendant la période estivale.

En matière de vie sociale, la Ville publie régulièrement des communiqués de presse en lien avec les travaux de son Comité des relations interculturelles et de la diversité (CRID). Elle fait également la promotion de la diversité lors des différentes foires de l'emploi auxquelles elle participe ou dans les appels de projets, par exemple.

Il y a également eu des débats organisés par l'Université de Sherbrooke et/ou l'Université populaire (UPop). Ces débats sont ouverts au public et portent sur différents aspects de la diversité ou du vivre-ensemble.

Suggestions

Les projets artistiques et culturels ont une capacité toute particulière à stimuler chez leurs participant-e-s une vision interculturelle essentielle qui permet de se mettre à la place de l'autre et de se familiariser avec d'autres cultures. Ces activités permettent ainsi de déconstruire petit à petit les préjugés et stéréotypes de groupe.

Sherbrooke présente un certain nombre de bonnes pratiques dans ce domaine. Pour aller plus loin, nous encourageons toutefois les villes à inclure les habitants dans le processus décisionnel et à organiser régulièrement des débats publics et des campagnes. En plus des actions déjà entreprises par la ville, Sherbrooke pourrait s'inspirer par exemple de Lisbonne, au Portugal. La ville a en effet piloté un projet qui permet, par le biais de la cartographie participative, aux membres de la communauté de créer collectivement des inventaires visuels des actifs de leur propre communauté. Ils négocient ce qui peut être répertorié dans l'inventaire. Il en résulte une carte des biens patrimoniaux qui constituent l'identité pluraliste de la communauté.

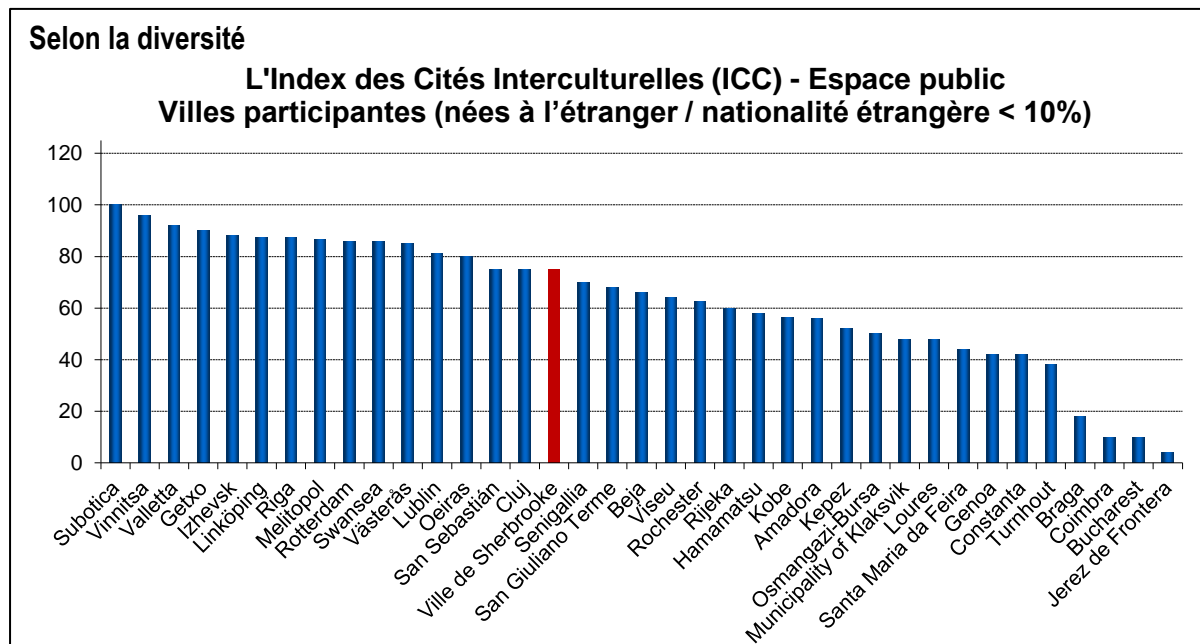
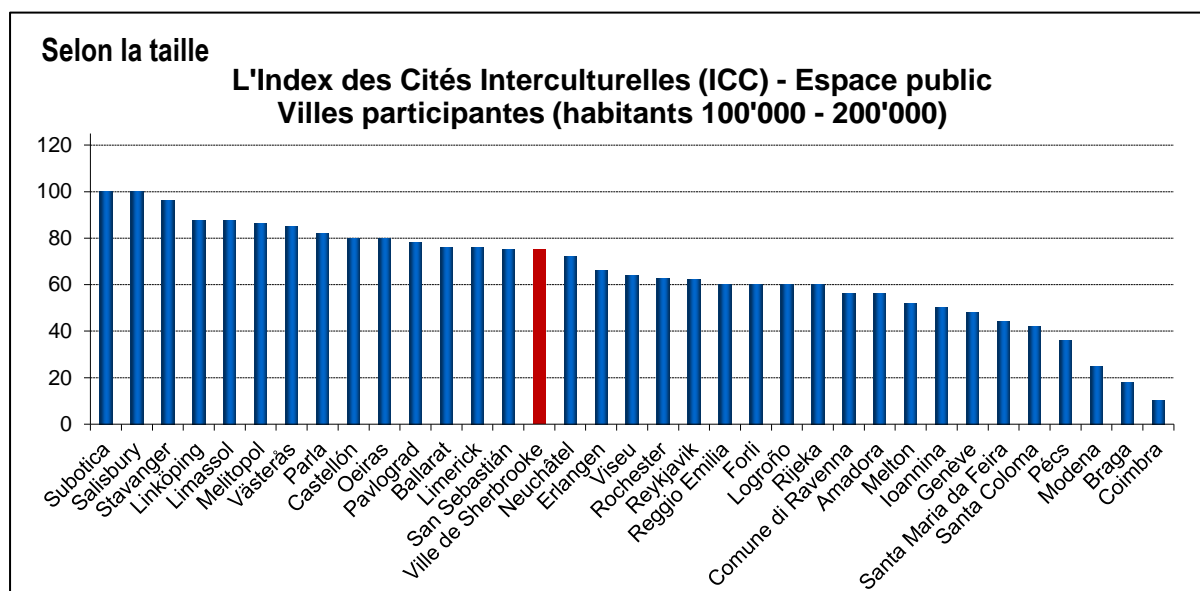
Les [réseaux de participation publique \(PPN\)](#) mis en place par Dublin (Irlande) constituent également un bon modèle d'inclusion de la communauté dans le processus décisionnel. Ces réseaux forment un mécanisme qui permet une plus grande participation communautaire à la gestion locale et offre des opportunités pour participer aux politiques et à la prise de décision. Les PPN sont des structures indépendantes avec un réseau mis en place dans chaque zone de l'Autorité locale. Le PPN de la ville de Dublin est le principal lien par lequel le Conseil municipal de Dublin collabore avec la communauté et les secteurs du volontariat, de l'inclusion sociale et de l'environnement.

ESPACE PUBLIC

Les espaces publics (les rues, les places, les parcs, etc.) et les infrastructures publiques (les bâtiments publics, les garderies, les écoles, les centres de soins, etc.) sont des lieux dans lesquels la plupart des citoyen-e-s sont obligé-e-s de se rendre de temps en temps et où il est possible de rencontrer des gens de nationalité, d'origines, de langue, de religion/croyances, d'orientation sexuelle ou d'âge différents. Pour que des rencontres entre des populations diverses puissent effectivement avoir lieu, ces espaces et infrastructures doivent être conçus et gérés de manière à ce que tous les résident-e-s se sentent à l'aise lorsqu'ils les utilisent. À l'inverse, une mauvaise gestion peut susciter la suspicion et la peur de « l'autre ». Dans ce type de situation, les cités interculturelles cherchent activement à se rapprocher de toutes les personnes concernées, d'abord pour comprendre le contexte local depuis leur point de vue, ensuite pour trouver des solutions qui conviennent à la majorité d'entre elles.

Le taux de réussite de Sherbrooke en matière de gestion interculturelle de l'espace public est légèrement supérieur à celui de la ville type : 75 % de ces objectifs ont été réalisés alors que le taux de réalisation de la ville type atteint 68 %.

La ville de Sherbrooke ne connaît pas la ségrégation spatiale et les groupes de différentes origines ethniques semblent bien répartis sur le territoire. Elle fait preuve de proactivité pour proposer des activités qui permette le brassage culturel dans les lieux sous sa juridiction. Elle pourrait cependant être plus inclusive lors des processus de conception, de rénovation et de gestion de nouveaux espaces ou bâtiments publics.



Pour encourager une intégration et un brassage interculturels significatifs dans son espace public, Sherbrooke offre par exemple dans ses bibliothèques occasionnellement des heures du conte en diverses langues. Les bibliothèques sont également un lieu de rencontre dont l'accès est ouvert à tous, grâce à un abonnement gratuit pour tous les résident-e-s de Sherbrooke.

La Ville met également à la disposition de tous ses citoyen-ne-s des séances d'activités sportives en pratique libre leur permettant de venir faire de l'activité physique tout en facilitant le brassage interculturel. Le patinage libre dans les arénas, les bains libres dans les piscines extérieures, intérieures et les plages, le volleyball de plage libre et le tennis extérieur. Bientôt, des horaires de football libre seront également identifiés et disponibles dans les parcs de la ville.

De plus, afin de garantir une participation significative parmi les personnes issues de différents groupes de migrants/groupes minoritaires lors de l'étude de nouveaux projets urbains, la Ville tient des consultations dans les différents arrondissements, en virtuel ou encore sous forme de consultation écrite (cartes d'opinion).

Suggestions

Afin de lutter contre toute forme de discrimination (en particulier le racisme), de permettre la construction d'espaces et la mise en place d'outils et de politiques assurant une participation égale et libre au processus démocratique et renforçant le sens d'appartenance dans la ville, [Turin](#) (Italie) a adopté des "Lignes directrices pour l'interculturalité et la participation". Cette politique offre un cadre théorique et pratique pour les actions de l'administration publique, afin de l'aider à mettre en place un environnement qui favorise la participation dans la prise de décisions concernant les règles, les droits, les devoirs et les comportements nécessaires pour vivre ensemble dans la diversité.

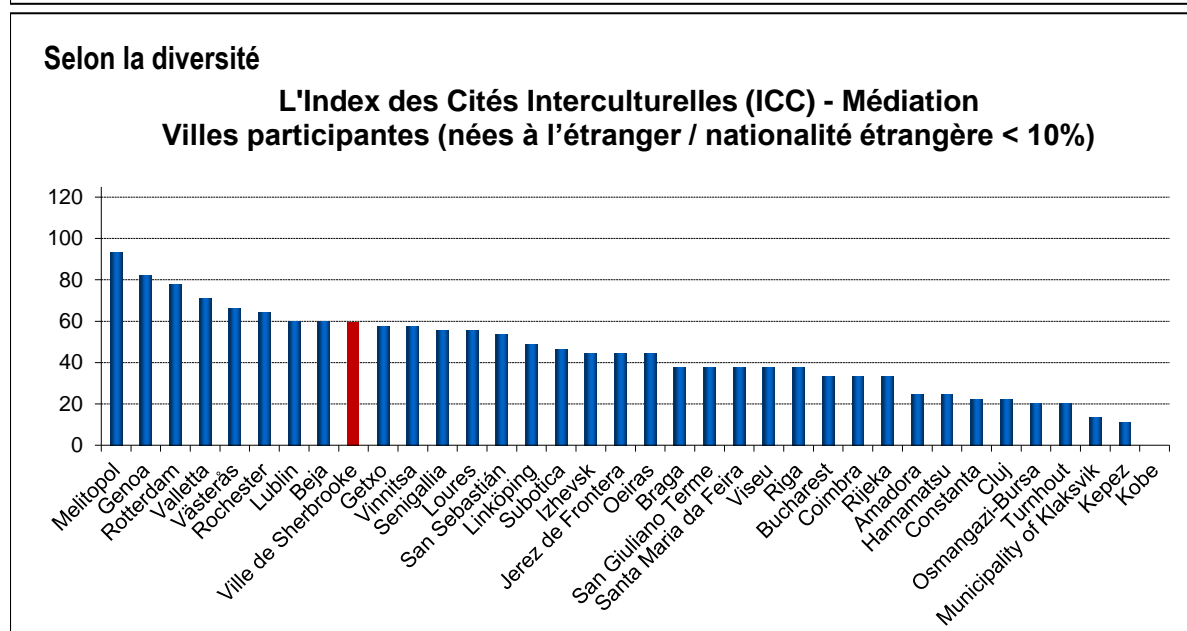
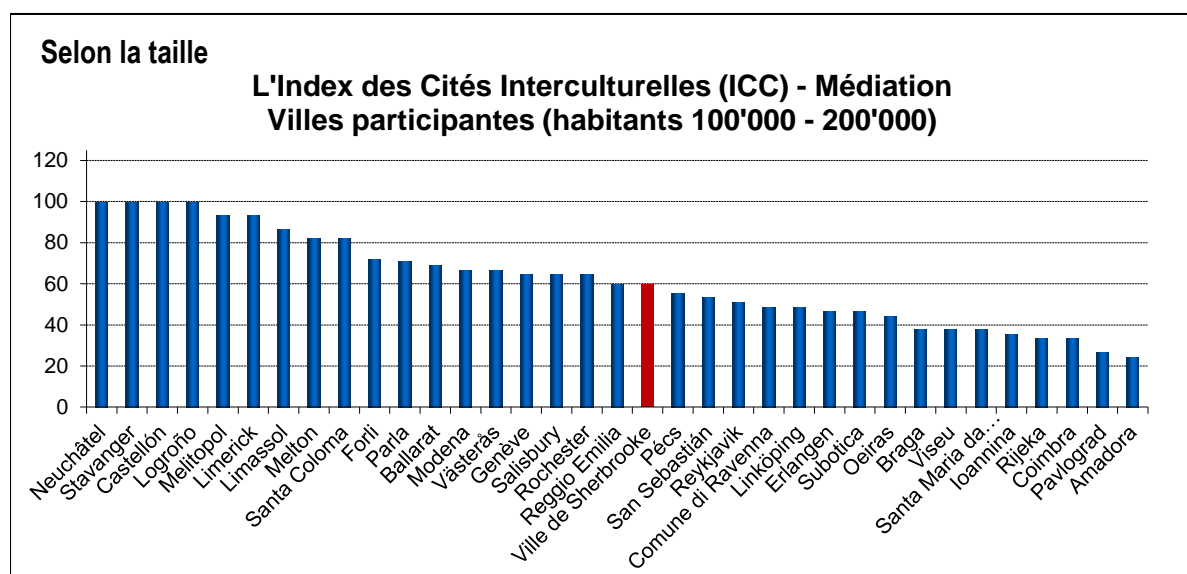
En matière de dispositifs participatifs, la Ville de [Swansea](#) (Royaume-Uni) offre également un excellent exemple de travail en partenariat et de consultation des résidents. Les priorités, les plans, le budget, les services sociaux et la vie civile font l'objet de diverses consultations. Toute nouvelle politique ou initiative s'appuie sur une évaluation de la prise en compte de la diversité qui est menée par un bureau de l'égalité, lequel travaille avec la direction concernée pour vérifier si elle a prévu des processus de consultation et de coopération. Le conseil municipal a développé un certain nombre d'outils pour associer et consulter l'ensemble des habitants dans le cadre de son processus de décision.

MÉDIATION

Dans les sociétés multiculturelles, il existe toujours des risques de mésentente ou de conflit liés à des valeurs, des comportements ou des ressources. Les villes sont des lieux où des personnes d'origine culturelle et de statut économique différents vivent à proximité les unes des autres ; ces tensions sont naturelles et font partie du quotidien des habitant-e-s. Au lieu de nier, d'ignorer ou de réprimer les conflits, les cités interculturelles s'efforcent d'anticiper, d'identifier, de traiter et de résoudre les problèmes d'une manière qui soit satisfaisante pour tou-te-s les protagonistes, sans compromettre les principes des droits humains, de la démocratie et de l'État de droit. Elles perçoivent les conflits comme une caractéristique normale de communautés libres, dynamiques et communicatives et considèrent le processus même de médiation et de règlement des conflits comme une opportunité d'innovation et de renforcement de la cohésion sociale.

S'agissant des objectifs de médiation et résolution de conflits, le taux de réalisation de Sherbrooke est égal à celui de la ville type qui est de 60 % des objectifs réalisés.

Ce résultat est probablement dû au fait que Sherbrooke n'a pas son propre service professionnel en matière de médiation et de résolution de conflits, alors que les autres villes faisant partie du réseau ont mis en place des structures dédiées. Il se peut que la ville n'ait pas besoin d'instances spécifiques en son sein, mais il est toutefois conseillé de continuer à surveiller ce domaine, afin de, si le besoin se faisait ressentir, pouvoir y répondre. L'expérience d'autres villes a montré que la création de services de médiation spécialisés dans l'interculturel n'est que bénéfique.



Ainsi, la médiation au sein de la Ville de Sherbrooke est assurée par son ombudsman dont le mandat est notamment de recevoir des demandes de citoyen-ne-s ou d'un groupe de citoyen-ne-s qui croient être lésés par une décision, une action ou une inaction de l'Administration municipale (Constitution et cadre de fonctionnement de l'ombudsman, articles 19 et 20).

Par ailleurs, dans sa politique culturelle « [Horizon 2026 – la culture au cœur de notre projet de société](#) », la médiation culturelle tient une place de choix pour l'administration sherbrookoise.

Ainsi, reconnaissant celle-ci comme un champ d'intervention privilégié visant à faciliter l'accès des citoyen-ne-s aux arts et à la culture, la Ville entend :

- privilégier, en matière d'intervention auprès des clientèles marginalisées, une action conjointe de la Division de la culture et de la Division des loisirs et de la vie communautaire;
- favoriser une approche de concertation entre la Ville et les autres acteurs sociaux (santé, éducation, affaires) en matière de médiation culturelle;
- maintenir la plus grande accessibilité possible aux spectacles offerts à l'extérieur, particulièrement en période estivale, afin de tenir compte de la précarité financière de certains citoyen-ne-s;
- encourager les maisons de la culture à demeurer sensibles à la médiation culturelle et, à cette fin, leur apporter un soutien approprié;

- promouvoir les initiatives de médiation culturelle à l'intention de clientèles moins favorisées.

À l'initiative de la Division de la culture, les cinq centres culturels d'arrondissement (CCA) de Sherbrooke et la table de quartier Ascot en santé ont réalisé en 2017-2020 des [projets en médiation culturelle](#) qui s'inspirent de l'approche du développement des communautés et poursuivent la mission du projet VitaCité¹. Chaque CCA (incluant Ascot en santé) a contribué au sein de son milieu, à la réalisation d'un projet artistique autour d'une thématique commune du 6e sens. Cette initiative avait pour objectif de permettre la rencontre entre la personne médiatrice culturelle et les usagers, de redonner confiance et pouvoir aux personnes en situation d'exclusion sociale et d'aider ces personnes à se projeter dans l'avenir et à améliorer leur santé globale grâce à des actions de nature culturelle.

Enfin, dans la communauté, l'organisation [Équijustice](#) est un réseau de justice réparatrice et de médiation citoyenne offert et accessible à toute la population incluant les communautés culturelles.

Les travailleur-euse-s de rue ainsi que les intervenant-e-s de quartier font également un travail de médiation, plus ou moins informel, dans les différents quartiers et arrondissements de la ville.

Recommandations

S'agissant de médiation, résolution des conflits et renforcement des compétences, le [Centre de Haifa](#) (Israël) pour le dialogue et la gestion des conflits œuvre au renforcement des communautés et à l'amélioration de la qualité de vie de tous les habitant-e-s de la ville en proposant des services professionnels de résolution des litiges et en aidant les habitant-e-s et les institutions locales à renforcer leur capacité de résilience pour surmonter les conflits d'une manière constructive, sans violence. Le projet est mis en œuvre conjointement par le Service de l'action de proximité et le Bureau du Secrétaire municipal de la ville de Haifa, ainsi que d'autres services (en fonction du thème et des besoins). Il est mené sur le terrain par des spécialistes de l'action et de la médiation interculturelles, de la formation à la médiation et au leadership, de l'aménagement du territoire et du leadership communautaire (de quartier).

Une autre bonne pratique à explorer est le [projet #iorispetto](#) (je respecte) mis en œuvre en 2018 par les villes de Milan, Palerme et Turin, en collaboration avec Albano Laziale et avec l'appui technique de ICEI - Economic Cooperation Institute International, AMMI, Amnesty International et COREP - Consortium for Research and Lifelong Learning Turin. Cette initiative qui rassemble une large part de la communauté promeut la conscience civique et l'autonomisation active orientée vers la réalisation d'une société plus inclusive. Il intègre aussi les orientations de stratégie la anti-rumeurs du Conseil de l'Europe, une méthodologie pour combattre la propagation de rumeurs et de préjugés non fondés, intolérants et discriminatoires.

Sherbrooke pourrait aussi renforcer les services de son propre Ombudsman sur le modèle de celui de Zürich qui, en coopération avec les ONG, offre aussi des services de médiation interculturelle. Les services de la Ville comprennent :

- Konfliktophon - une hotline pour les conflits interculturels ;
- SIP (Security Intervention Prevention) Zürich : un service de médiation des conflits interculturels dans les espaces publics qui prévoit une cellule d'intervention dans les parcs et places en cas de troubles ou de harcèlement ;
- Medios : un service d'interprètes interculturels.

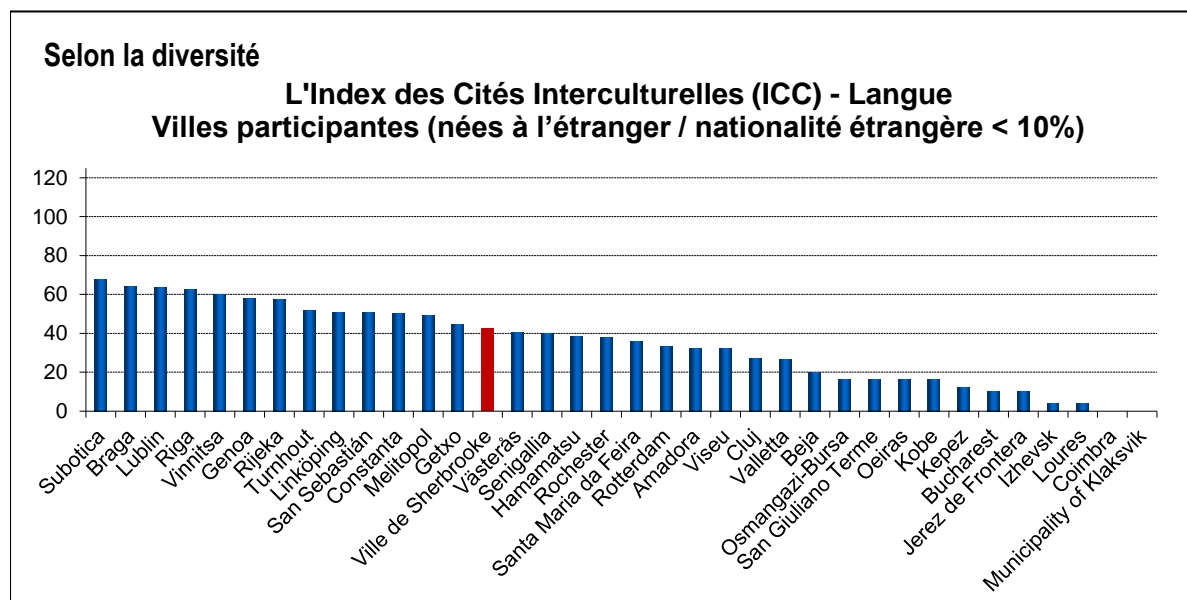
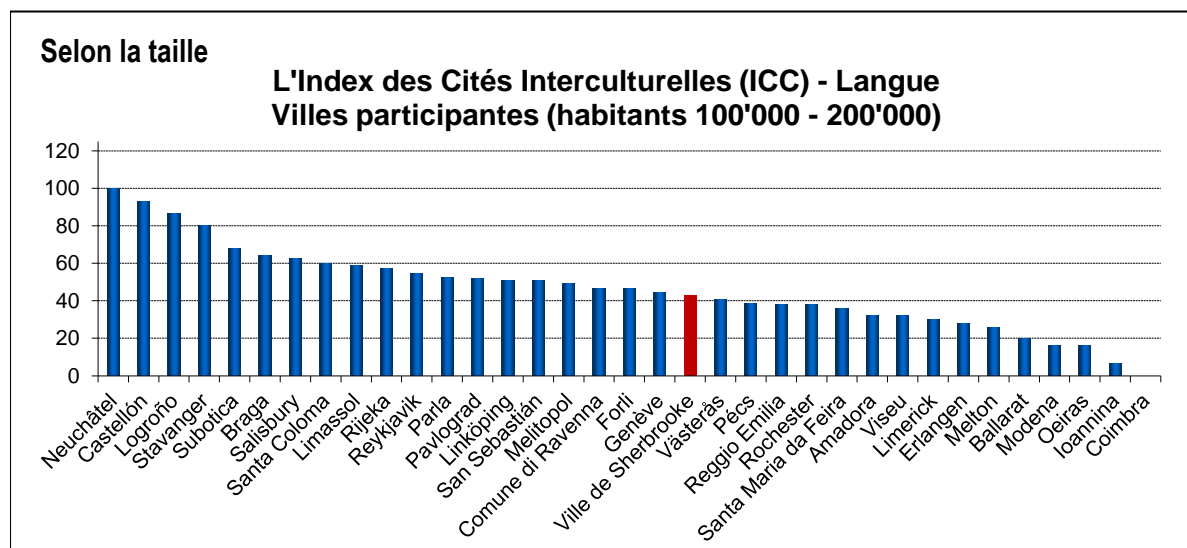
LANGUE

Il est important, pour garantir l'intégration sociale et économique des personnes migrantes, de mettre en place des cours et d'autres dispositifs pour faciliter l'apprentissage de la/des langue(s) du pays d'accueil. Cette initiative doit cependant être complétée par des activités qui valorisent les autres langues pour permettre aux personnes issues de la migration non seulement de préserver leurs langues et de les transmettre à leurs enfants et à d'autres membres de la communauté, mais aussi de les percevoir comme des éléments de patrimoine qui viennent enrichir la communauté locale, et, à ce titre, d'en être fières. Les cités interculturelles promeuvent le multilinguisme en tant que ressource pour des domaines tels que l'éducation, le commerce, le tourisme ou la vie culturelle. Elles valorisent toutes les langues présentes dans la ville, entre autres en donnant la possibilité à des locuteurs et locutrices de diverses langues de s'exprimer dans leur langue maternelle en public et lors de manifestations

culturelles, et en assurant la promotion de tous les événements offrant des possibilités de rencontres et d'échanges linguistiques.

Dans le domaine du multilinguisme, le taux de réussite de Sherbrooke est légèrement inférieur à celui de la ville type : 43 % de ces objectifs ont été réalisés alors que le taux de réalisation de la ville type atteint 46 %.

Ce résultat s'explique en partie par le fait que le soutien logistique ou financier offert par la Ville pour sensibiliser aux langues des personnes migrantes/minorités est peu diversifié et s'adresse à un nombre restreint de supports. Le contexte de valorisation et de protection de la langue française au Québec régit aussi les programmes, politiques et soutiens financiers des villes à cet égard. Le tout récent [projet de loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français](#) détaille ces orientations dans lesquelles les villes doivent s'inscrire.



Ainsi, le français étant la langue officielle du Québec, communiquer dans cette langue commune est essentiel pour participer à la société québécoise, que ce soit pour s'intégrer au marché du travail ou à la vie collective. C'est pourquoi le Gouvernement du Québec offre des cours de français aux personnes immigrantes allophones et ne maîtrisant pas le français à travers des institutions d'enseignement des adultes. Il y a plusieurs programmes dans des centres d'apprentissage du français (francisation) qui aident les personnes immigrantes qui parlent peu, ou ne parlent pas, le français à l'apprendre et à le comprendre à partir de leur langue maternelle. Ces cours peuvent être accompagnés d'une aide financière à certaines conditions. Ils peuvent également être offerts en entreprise

pour permettre au plus grand nombre de participer à la vie économique de leur société tout en apprenant la langue officielle pour une meilleure intégration.

Les bibliothèques publiques peuvent servir d'endroit privilégié pour les personnes nouvellement arrivées et jouer un rôle clé pour faciliter l'accès aux connaissances, remédier aux inégalités sociales et améliorer la qualité de vie de ces personnes. La mission des bibliothèques est de démocratiser l'accès à l'information, au savoir, à la culture et aux loisirs. En raison des services qu'elles offrent, les bibliothèques sont des lieux de choix pour favoriser l'inclusion sociale et accroître la capacité de « vivre ensemble » des personnes nouvellement arrivées et de la société d'accueil.

Les bibliothèques publiques jouent ainsi un rôle central dans l'apprentissage des langues. À Sherbrooke, elles offrent des trousseaux de lecture à ses usagers permettant d'apprendre le français à partir de différentes langues. Il s'agit de romans bilingues écrits en français sur une page et dans une autre langue sur l'autre page. Ces trousseaux contiennent également quatre documents dont trois sont accompagnés d'un disque compact et d'une liste plastifiée. Ces documents sont de lecture facile et offrent une partie dans la langue d'origine des utilisateurs et l'autre en français langue seconde afin de les aider dans l'acquisition du français, et donc dans leur intégration au Québec.

Elles proposent par ailleurs des livres pour enfants et adultes en plusieurs langues (anglais, espagnol, allemand, russe, vietnamien, etc.) et des romans bilingues. Ces collections permettent aux lecteur-riche-s d'origine étrangère de maintenir des liens avec leur culture, et contribuent aussi à promouvoir ces cultures auprès des autres.

Enfin, à l'occasion, les bibliothèques proposent des heures du conte en diverses langues pour les plus petits.

Recommandations

On peut constater que dans le respect de la politique linguistique de la Province du Québec, Sherbrooke reconnaît la diversité de sa population au niveau de ses activités culturelles. Une piste d'action complémentaire à suivre serait d'encourager par exemple les chaînes locales de communication et autres médias à mettre les langues minoritaires à l'honneur.

Limassol (Chypre) est, en ce sens, un exemple à suivre. Elle sensibilise par exemple la population aux langues des personnes migrantes ou des minorités en accordant un soutien logistique ou financier à des journaux publiés en anglais, en russe, en roumain et en bulgare. Leur parution est encouragée et facilitée par la Ville et par le Conseil interculturel. Il existe également une chaîne de télévision et une station de radio russes, dont les activités vont au-delà des médias de masse puisqu'elles interviennent dans les domaines social, culturel et commercial, entre autres. Limassol cherche à donner une image positive des langues des personnes migrantes ou des minorités en soutenant divers événements et projets culturels. Elle apporte ainsi son appui à divers événements et projets, dont les suivants : un site web municipal disponible en grec, en anglais et en russe ; des étagères interculturelles dans la bibliothèque publique municipale ; la Journée mondiale de la poésie (21 mars), instituée par le mouvement culturel Epilogi ; la Journée de l'Europe et des festivals interculturels, tels que le festival « Empreintes musicales ».

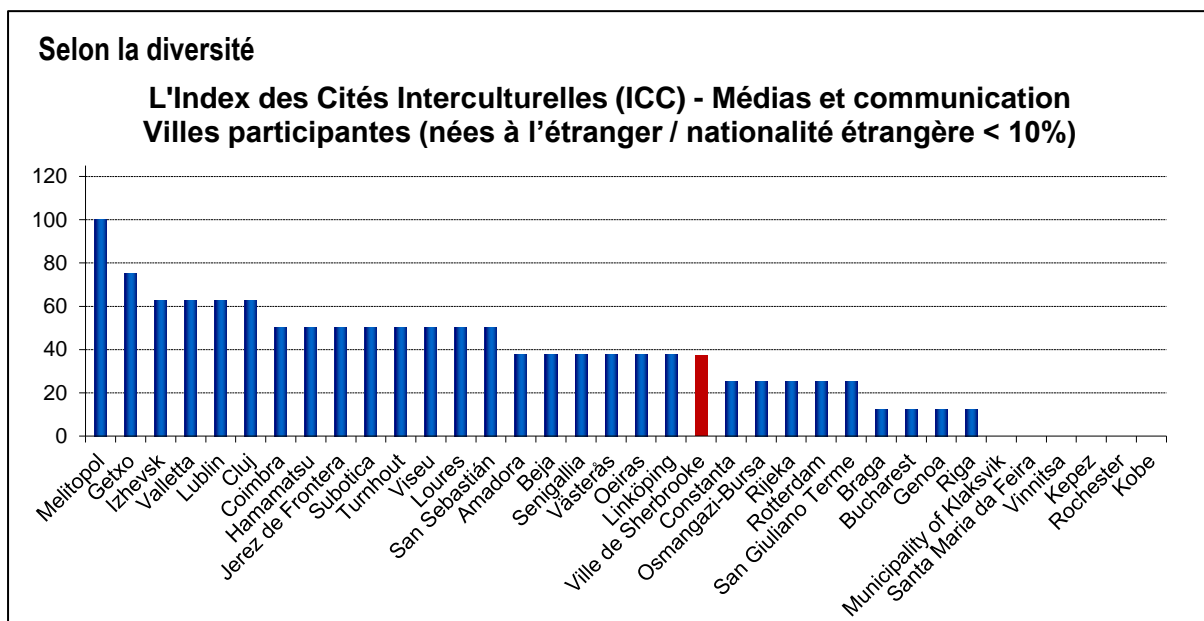
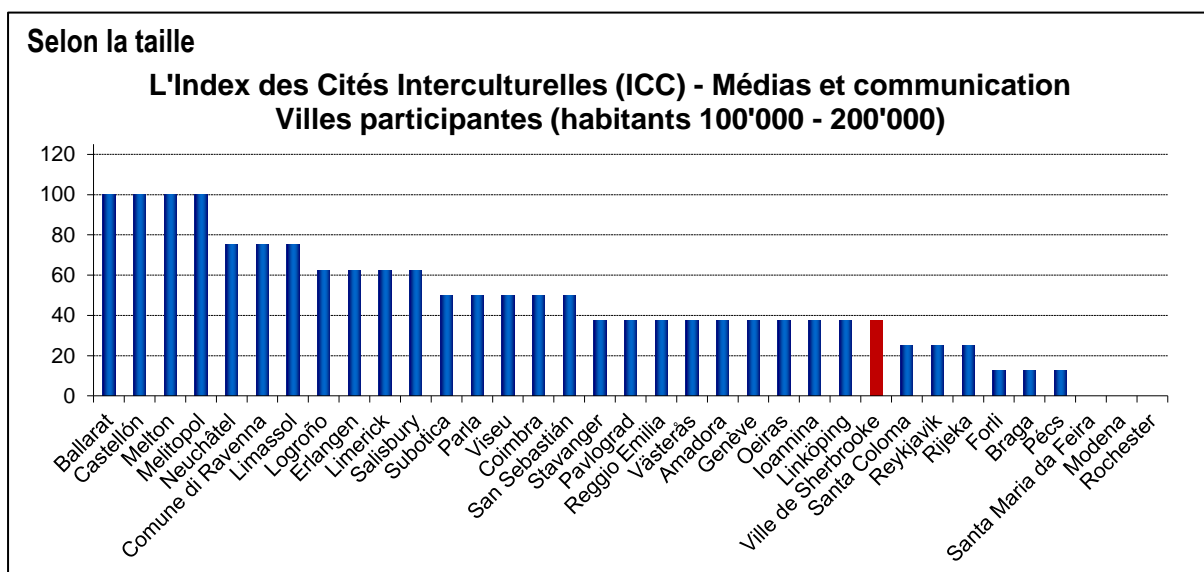
Barcelone (Espagne) est également engagée en faveur de la promotion du multilinguisme, tant à l'école que dans la ville. Elle déploie ainsi des efforts constants pour stimuler l'apprentissage des langues qui composent l'écologie linguistique de ses quartiers, conformément à la Déclaration universelle des droits linguistiques, approuvée à Barcelone lors de la Conférence mondiale sur les droits linguistiques en 1996. Un programme d'apprentissage des langues des membres de la famille - reconnaissant et promouvant la diversité linguistique de ses quartiers - a ainsi été lancé pour : i) favoriser le multilinguisme dans la ville et au sein du système éducatif, ii) permettre et renforcer les liens entre la communauté éducative - écoles et associations de parents d'élèves (AMPA) - et les communautés de chaque quartier, iii) et faire de l'école un espace d'accueil et de rencontre pour les familles de différents contextes culturels.

MÉDIAS ET COMMUNICATION

Les médias traditionnels et les réseaux sociaux ont une très forte influence sur les attitudes vis-à-vis de la diversité culturelle et des autres types de diversité. Une grande partie des informations auxquelles les gens accèdent sont générées par des agences de presse internationales, des médias nationaux, ou, dans le cas des réseaux sociaux, par des particuliers. Les autorités locales peuvent néanmoins mener de nombreuses actions pour créer un climat plus propice à des relations interculturelles positives au sein de l'opinion publique. Ainsi, dans leur communication, les cités interculturelles attirent constamment l'attention sur la contribution positive des personnes issues de la migration/de minorités au développement social, culturel et économique de la ville. Et, surtout, elles collaborent avec les médias locaux pour que ceux-ci véhiculent un message similaire et assurent une couverture objective et neutre des événements se déroulant dans la ville.

L'indicateur de Sherbrooke en matière de média et communication est inférieur à celui de la ville type : 38 % de ces objectifs ont été réalisés alors que le taux de réalisation de la ville type atteint 47 %.⁶

Le fait que la Ville suive très peu les médias et les autres réseaux de communication en ce qui concerne les pratiques en matière de discours sur les minorités peut expliquer ce score.



⁶ La notation de Sherbrooke à l'index étendu est de 25 % contre 48 % pour la ville type.

Afin de rendre visible, valoriser et reconnaître sa réalité plurielle, Sherbrooke a collaboré avec le collectif Humains de Sherbrooke pour mettre en place le projet inspirant « [Sherbrooke aux mille visages](#) » pour s'ouvrir à la différence, apprendre à mieux se connaître en tant que communauté, et ce, sans jugement. Elle souhaite ainsi offrir la possibilité à ses habitant-e-s d'affirmer leur appartenance à une communauté qui partage un même espace de vie : quelles que soient leurs origines, leurs nationalités, leurs religions ou les langues parlées, les habitant-e-s de la ville ont cela en commun d'appartenir à Sherbrooke.

C'est une approche différente pour répondre aux stéréotypes en montrant de manière positive et amusante les ingrédients colorés d'une magnifique ville.

Recommandations

Bien qu'une grande partie des informations auxquelles la population accède sont générées par les agences de presse internationales, les médias nationaux, ou, dans le cas des réseaux sociaux, par des particuliers, les autorités locales peuvent néanmoins mener de nombreuses actions pour créer un climat plus propice à des relations interculturelles positives au sein de l'opinion publique. Elles peuvent notamment collaborer avec les médias locaux pour que ceux-ci véhiculent un message similaire et assurent une couverture objective et neutre des événements se déroulant dans la ville.

Nous invitons Sherbrooke à étudier par exemple les actions très intéressantes initiées par la Ville d'[Ansan](#) (Corée du Sud) au profit des médias et des médias sociaux. En coopération avec des médias locaux, Ansan gère un projet d'abonnement à un journal multiculturel qui vise à fournir aux non-nationaux un éventail d'informations et à les informer sur les politiques de la Ville. Le journal multiculturel est publié deux fois par mois, avec un tirage de 20 000 exemplaires. La ville investit chaque année 30 024 000 KRW (environ 23 400 euros) dans ce projet. Parmi d'autres initiatives de ce programme, la Ville exerce également une surveillance sur les médias sociaux, ce qui est un exercice difficile, et souhaite développer des contre-mesures à cet égard à l'avenir. La ville d'Ansan travaille en étroite collaboration avec les médias locaux pour former une opinion publique positive.

L'organisation SOS Racismo à [Donostia/Saint Sébastien](#) (Espagne) a développé quant à elle un intéressant partenariat avec la société civile pour surveiller la façon dont les médias présentent la diversité. Plusieurs de ces projets éducatifs et activités sont soutenus par la Ville et notamment un observatoire pour le traitement médiatique des questions de migration et de diversité (financé par la municipalité) avec des mises à jour quotidiennes.

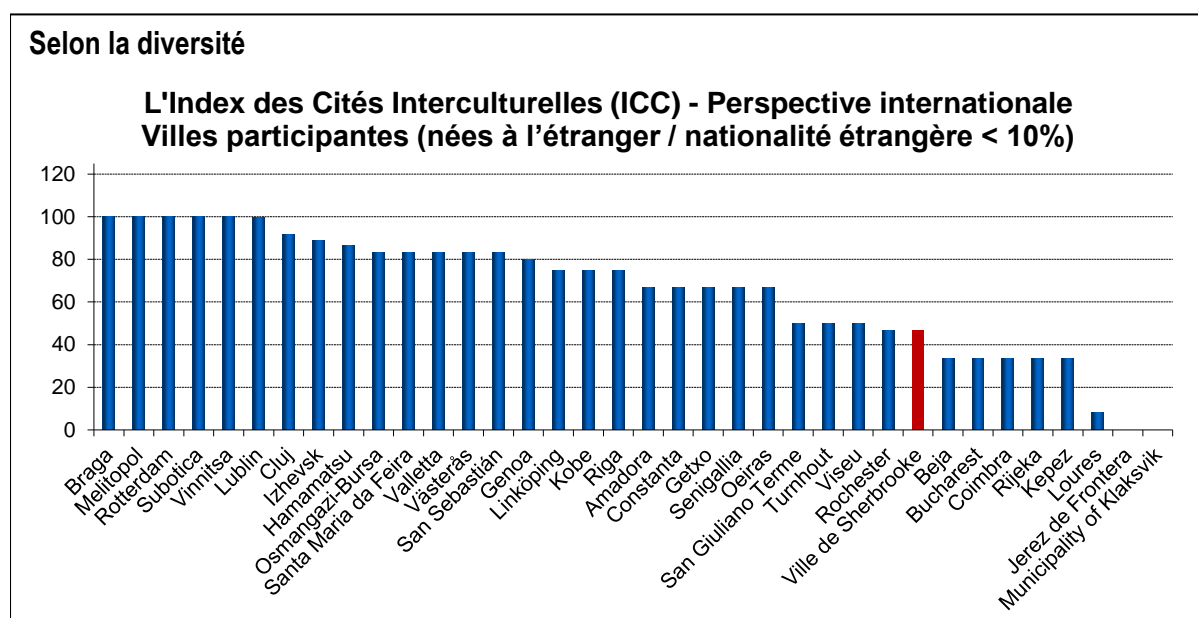
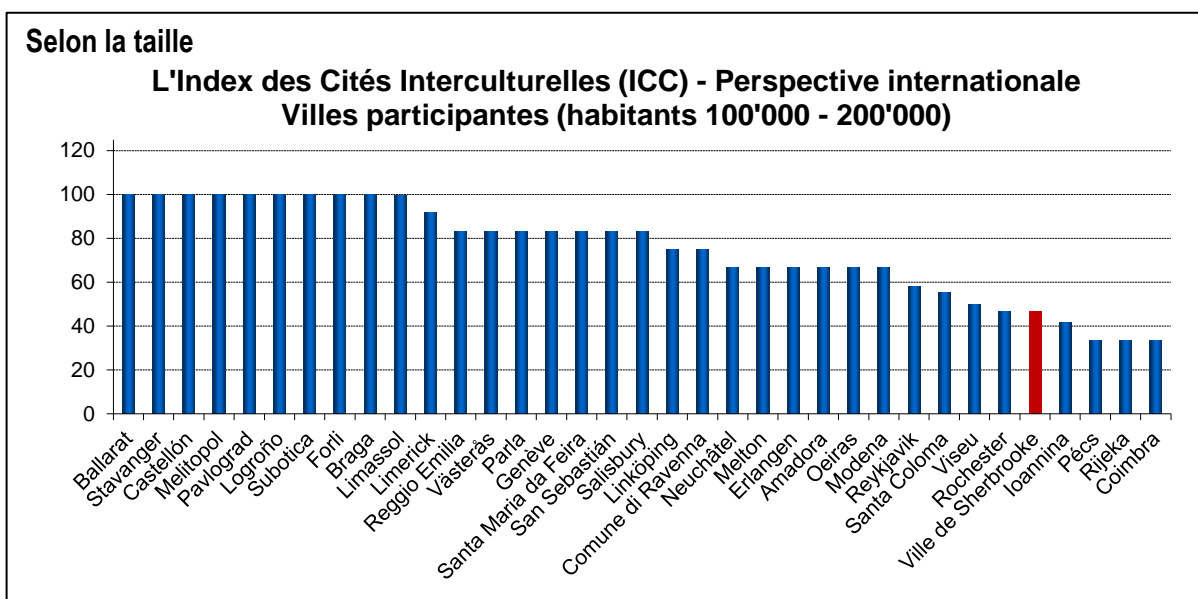
PERSPECTIVE INTERNATIONALE

Bien que les villes ne soient pas (ou pratiquement pas) compétentes en matière de politique étrangère, elles peuvent chercher activement à établir des liens avec d'autres pays pour développer des relations commerciales, échanger des connaissances et savoir-faire, favoriser le tourisme, ou simplement reconnaître les liens que la ville peut avoir avec d'autres régions. Les cités interculturelles encouragent activement l'interaction avec le monde extérieur, et en particulier avec les villes, régions ou pays d'origine de leurs habitant-e-s.

Le taux de réussite de Sherbrooke en matière de perspective internationale est sensiblement inférieur à celui de la ville type : 47 % de ces objectifs ont été réalisés alors que le taux de réalisation de la ville type atteint 70 %.⁷

Ce résultat s'explique notamment par l'absence d'une politique explicite et durable visant à encourager la coopération internationale dans le domaine de l'économie, des sciences, de la culture ou dans d'autres domaines. Toutefois, la Ville de Sherbrooke mène plusieurs actions à caractère international dont nous allons voir les détails ci-après.

⁷ La notation de Sherbrooke à l'index étendu est la même que pour l'index original.



La Ville entretient diverses formes de relations internationales. Certaines sont régies par des accords de jumelage et d'autres par des accords de collaboration.

Dans le cadre du développement de ses relations internationales, notons par exemple [l'accord d'amitié et de coopération](#) entre Sherbrooke et la Ville de Montpellier (France) datant de 2006. Celui-ci a d'ailleurs évolué vers un accord de jumelage signé le 14 juin 2013, ce qui a fait des deux villes « des villes sœurs ».

Les axes de cette coopération sont : universités, jeunesse, tourisme, santé publique et entreprises.

Ainsi, axé sur l'échange « intermunicipalités » d'étudiant-e-s en entreprises entre les deux villes, ce programme se réalise également avec l'implication de la Fédération France-Québec et le Réseau Québec-France et l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ).

Les Rencontres scientifiques universitaires Montpellier-Sherbrooke sont organisées par les universités de Montpellier et l'Université de Sherbrooke, en association avec le CHU de Montpellier. Mises en place dès la signature de l'accord en 2006, ces rencontres se déroulent sur une base biennale. Elles ont notamment permis de créer des programmes conjoints au niveau master et des cotutelles de thèse. La mobilité professorale et étudiante s'est également élargie grâce à ces rencontres scientifiques qui donnent lieu à de nombreux séminaires, colloques

et réunions de travail permettant aux établissements universitaires de Sherbrooke et de Montpellier de renforcer et de développer des projets de recherche et de formation.

Le projet [J'adopte l'Estrie](#) quant à lui a vu le jour dans cette optique. En effet, la mission de ce projet est de faire en sorte que les étudiant-e-s internationaux-ales (mais pas que) puissent s'enraciner sur le territoire estrien et sherbrookoïse. Par toutes sortes de mesures et d'actions, le projet encourage ces étudiant-e-s à s'approprier leur nouveau milieu de vie.

Le Service aux étudiant-e-s internationaux-ales de l'Université de Sherbrooke donne des aides diverses, notamment en appui à la recherche de soutien financier et d'un logement.

Ainsi, avec deux universités sur le territoire, plusieurs types d'activités sont organisées pour les accueillir, les aider dans leur intégration et les soutenir dans leur intérêt à immigrer ici.

L'Université de Sherbrooke (USherbrooke International) a aussi pour mission de créer des partenariats inter-institution avec des acteurs internationaux, ce qu'elle fait régulièrement.

La Ville de Sherbrooke participe au Programme d'échange inter-municipalités du Réseau Québec-France qui permet aux jeunes étudiant-e-s de vivre une expérience de stage de travail à l'international. C'est le Réseau Québec-France qui s'occupe des activités sociales prévues pour l'accueil et l'intégration des étudiant-e-s français-e-s qui viennent travailler durant l'été à la Ville de Sherbrooke.

La Ville de Sherbrooke offre environ 200 emplois d'été à des étudiant-e-s de toutes provenances.

D'autre part, l'organisation paramunicipale Sherbrooke Innopole a développé des partenariats avec la France et les États-Unis, pays d'origine d'une partie des Néo-Sherbrookoïse-s.

Recommandations

Différentes villes ont développé leurs perspectives internationales par le biais de jumelages, d'accords et de protocoles de coopération.

La ville de [Santa Maria da Feira](#) (Portugal), par exemple, présente une pratique intéressante. Encouragées par la municipalité, les entreprises locales explorent les nouvelles possibilités offertes par les migrations : d'une part, la présence de personnes de différentes origines sur son territoire et, d'autre part, la présence de personnes originaires de la ville à l'étranger. La municipalité prévoit de lancer une plateforme en ligne qui permettra aux industriels locaux de toutes origines de nouer des liens avec, d'une part, la diaspora portugaise et, d'autre part, les pays d'origine des personnes immigrées locales. Le lancement de cette plateforme est l'aboutissement de plusieurs initiatives visant à établir des contacts au moyen de partenariats commerciaux.

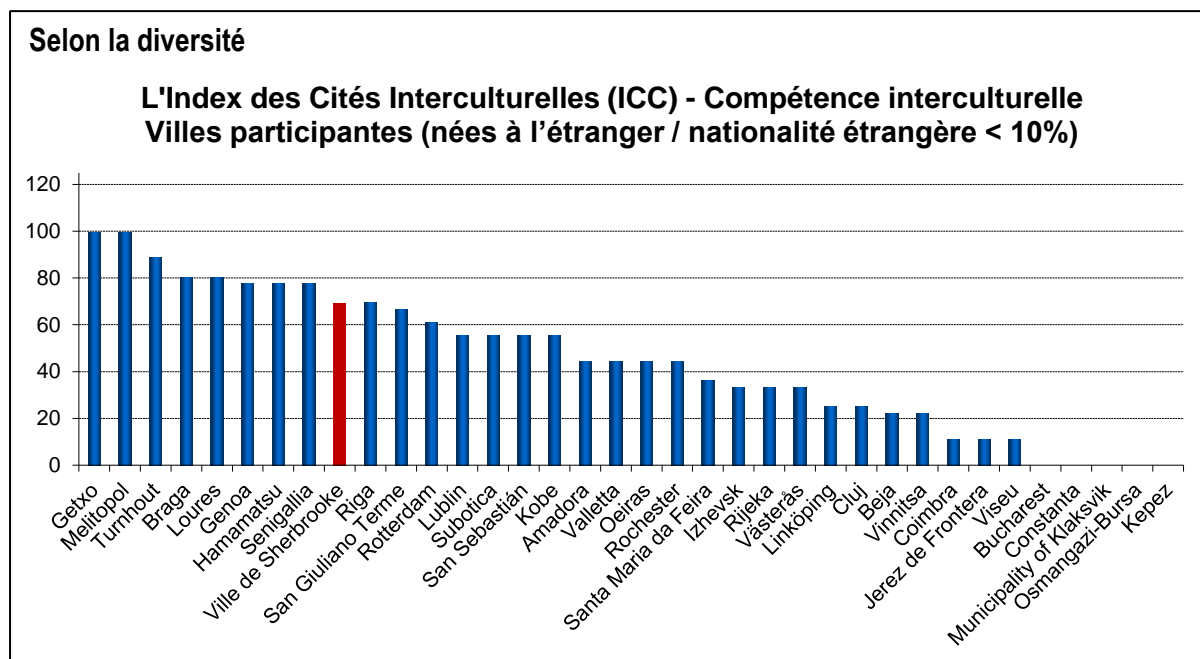
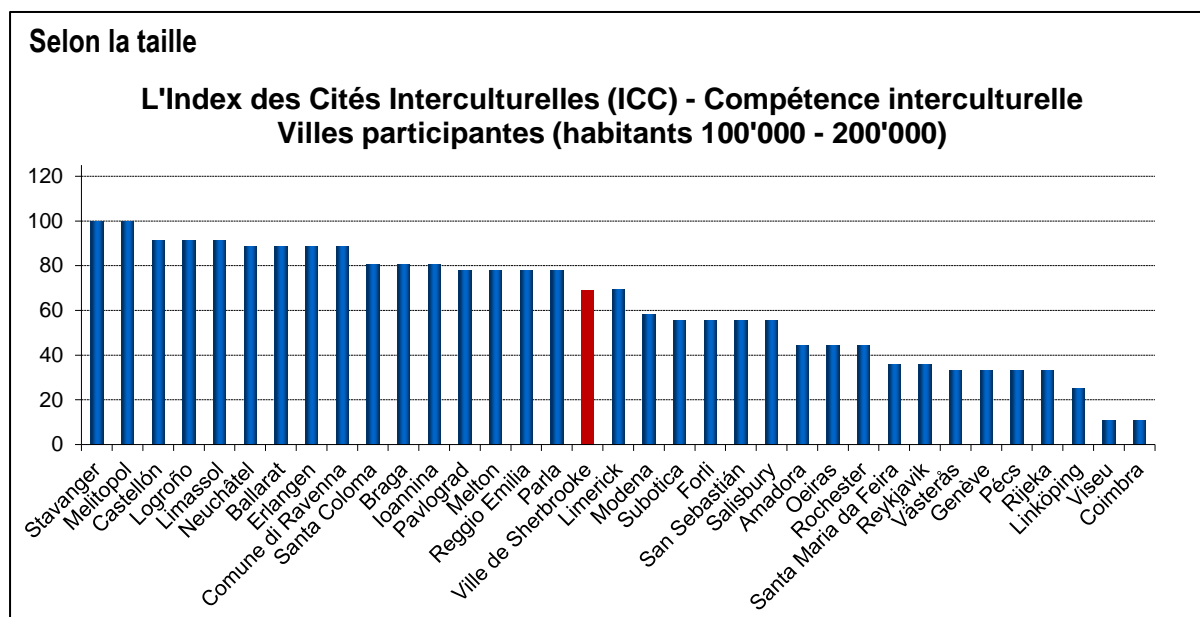
COMPÉTENCE INTERCULTURELLE

Personne ne peut être spécialiste de toutes les langues et de toutes les cultures qui coexistent dans les villes contemporaines. Cependant, dans les cités interculturelles, les responsables municipaux ont une sensibilité interculturelle qui leur permet de détecter les différences culturelles et de moduler leurs réponses en fonction des besoins. La veille et les compétences interculturelles exigent un savoir-faire spécifique pour pouvoir faire face à des situations peu familières – et non une connaissance approfondie et souvent illusoire de toutes les cultures. Les personnes dotées d'une telle sensibilité et d'une telle confiance en elles sont plutôt rares. Ces compétences techniques peuvent s'acquérir par le biais de la formation et de la pratique. Dans les cités interculturelles, les autorités considèrent que ces compétences sont aussi importantes et essentielles au bon fonctionnement de la ville que les autres compétences professionnelles et techniques habituellement attendues des agent-e-s publics.

L'analyse montre que le taux de réalisation des objectifs de Sherbrooke en matière de compétence interculturelle est très légèrement supérieur à celui de la ville type : 69 % de ces objectifs ont été réalisés alors que le taux de réalisation de la ville type atteint 62 %.⁸

⁸ La notation de Sherbrooke à l'index étendu est identique à celle de l'index original, tandis que la notation de la ville type à l'index étendu est de 61 %.

Nous soulignons à ce titre que la Ville a accordé de l'importance à former ses responsables et agent-e-s municipaux-ales à développer leurs compétences interculturelles depuis 2004. Elle gagnerait toutefois à s'appuyer de manière plus largement et systématiquement sur les données statistiques et qualitatives relatives à la diversité pour éclairer le processus d'élaboration de ses différentes politiques.



En effet, même si pour sa Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes ainsi que sa Politique de développement social et communautaire, la Ville de Sherbrooke s'est largement appuyée sur des données qualitatives en lien avec la diversité et les relations interculturelles, les compétences et la veille interculturelles pourraient s'appliquer aux autres champs de compétences municipales. Saluons que pour l'élaboration de ces deux politiques, des consultations ont été tenues avec les acteurs et partenaires du milieu afin d'avoir une vision la plus représentative possible du territoire.

Veille interculturelle

Afin de mieux comprendre la façon dont les personnes migrantes/minorités sont perçues par la population, la Ville a mandaté des étudiant-e-s en fin de parcours et dans le cadre de leurs cursus pour mener une étude, incluant une analyse et des recommandations. Les résultats de cette étude démontrent que, pour les répondant-e-s,

Sherbrooke est une ville accueillante et qui se préoccupe de ses citoyen-ne-s issu-e-s de la diversité. L'étude démontre aussi que les personnes ayant répondu se sentent ouvertes et inclusives et ne voient pas l'immigration comme une menace ou un frein.

Les résultats de cette étude intitulée « Sondage dans le cadre de la Grande consultation pour le prochain plan d'action en immigration » viendront nourrir l'élaboration du plan d'action et de la nouvelle politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes. Les résultats n'ont pas encore été rendus publics.

En 2017, Actions interculturelles, un organisme sherbrookois œuvrant depuis presque une trentaine d'année en interculturalité, a piloté pour le Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) une Consultation constructive sur la Discrimination, le Racisme, l'Emploi et la Diversité dont le rapport intitulé « Non à la discrimination – Oui à la diversité » est disponible [ici](#). Dans le cadre du projet [Dialogue+](#) (financé en partie par la Ville de Sherbrooke), Actions interculturelles a aussi effectué l'Enquête sur les perceptions de la population à l'égard des pratiques discriminatoire et du phénomène de radicalisation violente à Sherbrooke, en 2018.

Dernièrement, le comité Racisme et Discrimination de l'instance de concertation en immigration de Sherbrooke ICI-Sherbrooke a effectué un sondage sur les perceptions et les incidences du racisme et de la discrimination à Sherbrooke. Le rapport final ainsi que ses recommandations seront diffusés prochainement.

Développement de compétences interculturelles

Depuis 2004 (année de la mise en place de la Politique d'accueil et intégration de personnes immigrantes), la Ville a offert plusieurs activités de formations sur la diversité à son personnel. Au total, il y a eu plus de 1 400 participations à ces activités touchant à :

- La communication interculturelle ;
- La gestion de la diversité ;
- Le service à la clientèle diversifiée ;
- Au travail en contexte de diversité ; et
- La sensibilisation à la diversité culturelle.

Suggestions

Manchester (Royaume-Uni) est une ville qui exploite efficacement les données récoltées. Le cadre d'évaluation de l'impact sur l'égalité ([Equality Impact Assessment - EIA](#)) du Conseil de la ville est conçu pour intégrer l'utilisation de données qualitatives et quantitatives dans l'analyse de la conception des politiques et des services. Le [rapport sur les communautés d'intérêt](#) est périodiquement mis à jour pour fournir une base de données émergente sur les tendances de la population de Manchester, y compris les relations communautaires. Manchester réalise des enquêtes comprenant des questions sur la perception des personnes migrantes et des minorités par le public. L'enquête en ligne de Manchester pour les résident-e-s comprend notamment la question : « Pensez-vous que les personnes d'origines différentes s'entendent bien ensemble dans votre quartier ? ». L'outil d'analyse du sentiment de la communauté évalue également la perception du public lorsque des événements, des incidents et locaux peuvent avoir le potentiel de créer ou créent des tensions ou des craintes.

Le [Cadre inclusif d'Auckland](#) (Nouvelle-Zélande), établi par le Conseil municipal, définit un programme pour l'introduction d'un changement à tous les niveaux de l'administration. Dirigé par l'équipe chargée de la Diversité et de l'Inclusion, il a pour objectif d'améliorer les résultats dans ces deux domaines, non seulement pour les habitant-e-s de la ville, mais aussi pour le Conseil.

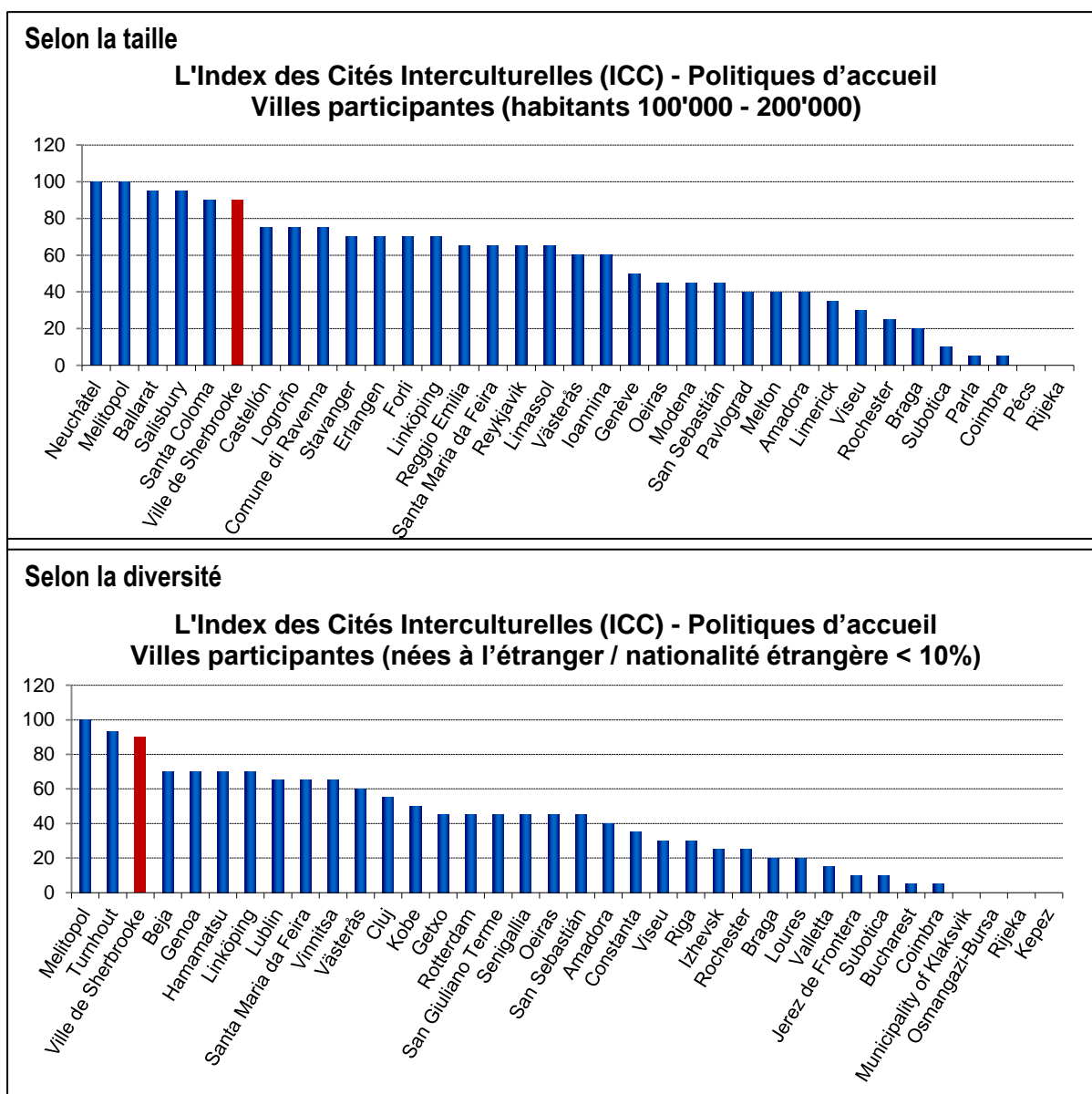
Cet instrument est pleinement conforme aux principes et à l'approche des Cités Interculturelles. En effet, il conçoit l'inclusion comme « le fait de reconnaître et de valoriser nos différences, les considérant comme une force » et comporte des sections distinctes spécifiquement consacrées à « l'avantage de la diversité », à l'approche interculturelle de l'inclusion et au Réseau des Cités Interculturelles.

POLITIQUES D'ACCUEIL

Souvent, les personnes qui arrivent dans une nouvelle ville pour un séjour de longue durée, quels que soient leur statut et les circonstances (expatrié-e-s, travailleurs et travailleuses migrant-e-s, conjoint-e-s, réfugié-e-s, mineurs non accompagné-e-s, retraité-e-s...), se sentent perdues. Moins elles connaissent leur nouvel environnement, plus elles auront besoin d'aide pour se sentir suffisamment à l'aise et sûres d'elles pour commencer à se construire un nouveau réseau social et professionnel. La manière dont la ville coordonne les diverses mesures d'accompagnement et leur degré de mise en œuvre effective ont une influence considérable sur la capacité d'intégration des nouveaux arrivants, et peuvent donc, en cas de mauvaise gestion, renforcer leur tendance à s'enfermer dans un « ghetto » culturel. L'intégration de ces personnes dépend aussi, dans une large mesure, de la disposition du reste de la population à accueillir les personnes nouvellement arrivées en tant que résident-e-s et citoyen-ne-s. De fait, dans certains contextes, les habitant-e-s ont généralement tendance à considérer ces personnes comme étrangères, et comme une menace potentielle. Là encore, c'est le message sur la diversité véhiculé par les autorités, dans leur communication ou à travers des actions concrètes, qui détermine dans une certaine mesure les attitudes envers les personnes nouvellement arrivées.

S'agissant des objectifs d'accueil, le taux de réalisation de Sherbrooke est excellent et largement supérieur à celui de la ville type : 90 % de ces objectifs ont été réalisés alors que le taux de réalisation de la ville type atteint 58 %.

Sherbrooke s'est notamment dotée de plusieurs structures (partenaires externes) dédiées à l'accueil des personnes nouvellement arrivées et d'une offre de services adaptée aux besoins de cette population.



Ces organisations, et tout particulièrement le Service d'aide aux Néo-Canadiens (SANC), soutenues par la Ville, offrent un service complet aux personnes immigrantes, allant de l'accueil dès l'arrivée, à l'installation et l'établissement, en passant par la recherche d'emploi.

Quelques exemples de ces services :

- Accueil et intégration : service technique de recherche de garderie et accompagnement des parents vers ce service (0-5 ans). La commission scolaire de la région de Sherbrooke (CSRS) procède à l'inscription des enfants (6-17 ans) à l'école dans les locaux de l'organisme.
- Service d'accès au travail à partir de 18 ans.
- Réseautage jumelage.
- Aide à l'obtention de la citoyenneté.
- Activités de rapprochement interculturel.
- Hébergement temporaire.

La Ville est également dotée d'un dispositif permettant de favoriser l'accès des personnes immigrantes ne parlant ni français et ni anglais aux services de santé et autres services essentiels. En effet, une [Banque d'interprètes](#) gérée par le Service d'aide aux Néo-Canadiens est disponible et accessible à tous. Elle propose plus de 30 langues différentes, dont : arabe, cambodgien, dari, kurde, laotien, mandarin, pachtou, persan, turc, urdu, vietnamien, anglais, allemand, espagnol, grec, hindi, italien, kaba, kinyarwanda, kirundi, lingala, népalais, portugais, roumain, russe, sango, serbo-croate, somali et swahili.

Enfin, il arrive que les élu-e-s municipaux-ales rencontrent des groupes de personnes immigrantes intéressées à s'établir à Sherbrooke.

Suggestions

Bien que les intervenants associatifs et communautaires soient nombreux à offrir des services sur le territoire, plusieurs écueils en matière d'accueil et d'intégration avaient été soulevés dans le Rapport sur l' « Accueil et intégration des personnes immigrantes dans la ville de Sherbrooke » commandé à l'Observatoire estrien du développement des communautés (OEDC) en juin 2017 par la Ville de Sherbrooke. La Ville semble depuis y avoir apporté plusieurs réponses, d'où son très bon score dans le domaine. Le monitoring de la situation via l'Index des Cités Interculturelles ainsi que la démarche en cours de renouvellement de la Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes seront de bons outils pour apporter de nouvelles réponses adaptées.

Un service municipal dédié aux personnes nouvellement arrivées est une bonne pratique, comme à [Zürich](#), en Suisse. La Ville dispose d'une instance spécialisée dans l'accueil des personnes nouvellement arrivées avec une stratégie dédiée et un ensemble complet d'outils d'information disponibles en 14 langues, ainsi qu'une assistance spécifique. Chaque année, six événements d'accueil pour les personnes nouvellement arrivées sont organisés. Ils ont lieu à l'Hôtel de Ville et comprennent des séances d'information multilingues sur la vie à Zürich, une visite guidée multilingue de la ville et un apéritif. Enfin, les outils d'information sont différenciés à plusieurs niveaux, en distinguant ceux destinés à la population nouvellement arrivée et ceux ciblant des groupes linguistiques spécifiques. Depuis de nombreuses années, ces outils comprennent divers services tels qu'un bureau d'accueil, des événements d'accueil, une base de données de cours d'allemand et des portails Internet multilingues.

De la même manière, le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM) de la [Ville de Montréal](#) joue un rôle fédérateur et rassembleur auprès des acteurs du secteur des affaires, du secteur communautaire et des services sociaux, dans la préparation de la société d'accueil à l'arrivée et à la cohabitation harmonieuse avec les personnes nouvellement arrivées, dans le but d'accélérer le processus d'intégration socioéconomique de ces personnes afin de maximiser leur participation à la vie collective montréalaise.

LEADERSHIP ET CITOYENNETÉ

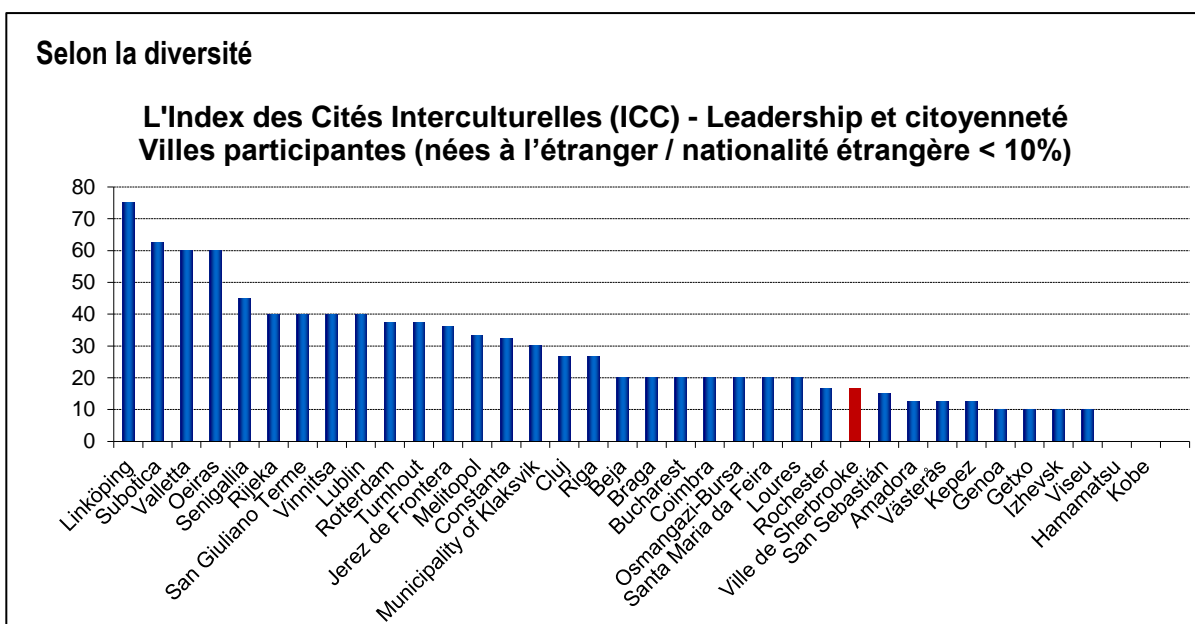
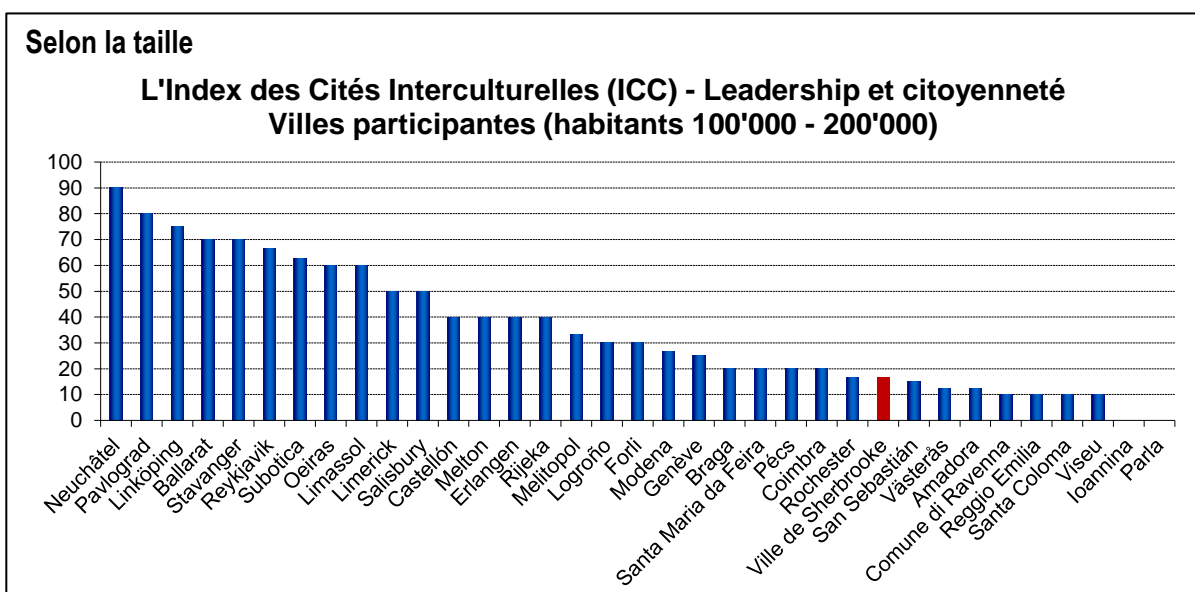
La mesure la plus déterminante et la plus audacieuse qu'une ville peut adopter pour renforcer son caractère interculturel est d'ouvrir la représentation démocratique et les processus décisionnels à tous ses habitant-e-s, indépendamment de leurs origines, de leur nationalité ou de leur situation au regard du droit de séjour. Dans certains États fédéraux, les droits politiques sont officiellement déterminés au niveau national ou régional. Néanmoins, ceci laisse encore une grande marge de manœuvre aux conseils municipaux pour influencer l'interaction et la coopération entre différents groupes concernant la répartition des pouvoirs et des ressources.

Les cités interculturelles s'efforcent d'inclure tou-te-s les résident-e-s dans le processus d'élaboration des politiques, s'assurant ainsi que les services publics sont fournis en fonction de leurs divers besoins, et non de leur proximité culturelle ou politique avec les décideurs publics.

En matière de leadership et citoyenneté, la Ville de Sherbrooke a atteint un niveau de réalisation nettement inférieur à celui de la ville type : 17 % de ces objectifs ont été réalisés alors que le taux de réalisation de la ville type atteint 37 %.⁹

Seuls les ressortissant-e-s étranger-ère-s ayant obtenu la citoyenneté canadienne sont autorisé-e-s à voter ou à se porter candidat-e-s aux élections locales. Aussi, peu de citoyen-ne-s canadien-ne-s issu-e-s de l'immigration se présentent à titre de candidat-e-s lors d'élections locales. Pour celles et ceux qui le font, il arrive simplement qu'ils ou elles ne soient pas élu-e-s.

Par ailleurs, Sherbrooke ne dispose pas d'organe consultatif indépendant par le biais duquel les personnes issues de la migration/de minorités peuvent faire connaître leurs préoccupations et donner au conseil municipal leur avis sur les questions relatives à la diversité et à l'intégration.



⁹ La notation de Sherbrooke à l'index étendu est de 17 % comparée à un score de 50 % pour la ville type.

Malgré ces contraintes législatives, certaines organisations locales encouragent les personnes migrantes/minorités à s'engager dans la vie politique. Quelques exemples¹⁰ incluent:

- La Promotion des Estriennes pour initier une nouvelle équité sociale (<http://www.pepines.com/>) : la mission de cet organisme est d'encourager les femmes (incluant les femmes immigrantes) à s'engager dans toutes les sphères décisionnelles, dont la sphère politique.
- La Fédération des communautés culturelles de l'Estrie (<https://fcestrie.ca/>) qui défend les droits des communautés culturelles du territoire et les encourage également à se faire entendre. Plus particulièrement, le comité Femmes qui favorise l'intégration des femmes immigrantes dans les différentes instances politiques et sociales décisionnelles.
- Plusieurs autres organisations comme Actions interculturelles, le Service d'aide aux Néo-Canadiens, Rencontres interculturelles des familles de l'Estrie (RIFE) de par leurs missions d'accueil, d'intégration, et surtout de défense des droits des personnes immigrantes, les encouragent d'une manière ou d'une autre à se faire entendre en se positionnant dans les sphères décisionnelles.

Par ailleurs, en 2021, année d'élections municipales, plusieurs candidats aux postes de conseillers municipaux sont de différentes origines (Afrique, Amérique latine, Asie), ce qui peut favoriser l'ouverture sur le monde de la politique municipale de Sherbrooke.

Recommandations

Parmi les initiatives du Réseau des Cités Interculturelles, soulignons le formidable programme « Ambassadeurs multiculturels » (Multicultural Ambassadors' Program, MAP) lancé en novembre 2009 par la ville de [Ballarat](#) (Australie) qui a pour objectif de responsabiliser la communauté immigrante et, par là même, d'encourager les minorités à participer à la vie politique locale.

Les ambassadeur-riche-s multiculturel-le-s, quelle que soit leur origine (multiculturelle, aborigène ou autochtone du détroit de Torrès), doivent cependant être installé-e-s à Ballarat depuis au moins six mois et être de citoyenneté australienne. Les ambassadeur-riche-s, élu-e-s pour un mandat de deux ans, doivent mener des activités d'engagement citoyen et de participation politique. Dans le cadre de leurs missions, ils ou elles représentent la communauté multiculturelle auprès des écoles, des associations locales, des associations d'entraide, des groupes industriels et des employeur-euse-s.

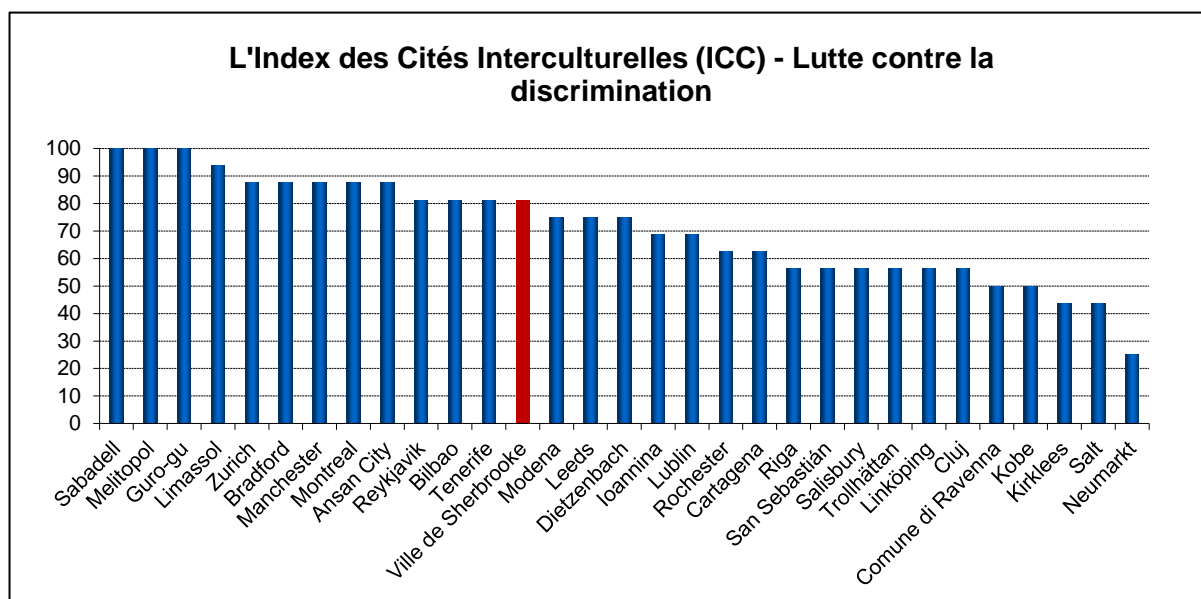
Initiée en 1991, la [Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle \(CICM\) de Neuchâtel](#) (Suisse) quant à elle est un lieu de rencontres et d'échanges qui met en contact des personnes issues des collectivités étrangères, les services étatiques et communaux, les organismes qui collaborent avec les personnes migrantes ainsi que les partenaires sociaux. Les discussions et le dialogue lui permettent d'impulser des projets, de proposer des mesures et d'émettre des recommandations, à destination du Conseil d'État, par le biais du département de l'économie et de l'action sociale (DEAS) et du COSM. Elle a aussi pour vocation de transmettre des informations et de susciter des réflexions afin de permettre à l'État, à ses services ainsi qu'aux autres acteurs de mettre en place des actions adaptées aux besoins.

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Le racisme, la xénophobie, l'homophobie, l'intolérance à l'égard de certains groupes religieux, la discrimination fondée sur le genre, les préjugés et l'ethnocentrisme sont autant de phénomènes entraînant des attitudes et des pratiques discriminatoires. Celles-ci continuent d'avoir cours dans de nombreux contextes, malgré l'existence de lois interdisant la discrimination fondée sur l'appartenance ethnique, la couleur de la peau, la langue, la religion, la nationalité, les origines nationales ou ethniques ou l'orientation sexuelle. Les cités interculturelles mettent tout en œuvre pour garantir que toutes leurs politiques, tous leurs programmes et toutes leurs activités soient axés sur le principe de la non-discrimination. Elles collaborent avec des organisations de la société civile et d'autres institutions qui combattent la discrimination et qui apportent soutien et réparation aux victimes. En outre, elles mènent de nombreuses actions de sensibilisation aux risques que présente cette dernière pour la cohésion sociale, la qualité de vie et l'économie locale.

¹⁰ Ces informations additionnelles ont été fournies par la Ville de Sherbrooke après la notation de la Ville à l'Index des Cités Interculturelles et n'ont donc pas été prises en compte dans le résultat obtenu.

Les indicateurs sur la lutte contre les discriminations ont été inclus dans l'indice ICC en janvier 2019. Les données recueillies jusqu'à présent ne sont pas encore pertinentes à des fins statistiques. Trente et une (31) villes ont jusqu'à présent répondu à ces nouvelles catégories de l'Index des Cités Interculturelles. Le résultat de Sherbrooke dans le domaine de la lutte à la discrimination est 81%.



Voici certaines des mesures que la ville et ses partenaires ont mises en place.

- Afin d'identifier les mécanismes susceptibles d'être discriminatoires à l'égard des résident-e-s issu-e-s de la migration/de minorités, les juristes de la Division du greffe de la Ville de Sherbrooke s'assurent, avant de recommander l'adoption de quelque texte réglementaire que ce soit, qu'aucune disposition d'un tel texte ne soit contraire aux Chartes des droits et libertés qui interdisent notamment les discriminations à l'égard des résident-e-s issu-e-s de la migration/de minorités.
- La Ville de Sherbrooke n'a pas adopté de charte juridiquement contraignante pour interdire la discrimination fondée sur l'appartenance ethnique, la couleur de la peau, la langue, la religion, la nationalité, les origines nationales ou ethniques ou l'orientation sexuelle à l'égard de personnes ou de groupes de personnes au sein de l'administration et des services municipaux. Cependant, comme toutes les villes du Québec, elle est assujettie à la [Charte des droits et libertés de la personne](#). L'article 10 de cette charte stipule clairement que : « *Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.* » L'article 10.1 ajoute : « *Nul ne doit harceler une personne en raison de l'un des motifs visés dans l'article 10* ». Il y a discrimination lorsqu'une telle distinction, exclusion ou préférence, a pour effet d'infliger ou de compromettre ce droit.
- Afin de suivre l'une des recommandations incluses dans le rapport « RACISME ET DISCRIMINATIONS À SHERBROOKE : Un portrait préliminaire » du Comité contre le racisme et les discriminations de l'Instance de concertation en immigration de Sherbrooke – ICI Sherbrooke, la Ville prévoit la création d'un organisme indépendant pour recueillir les plaintes et offrir un soutien psychosocial aux victimes de racisme et de discrimination. Les modalités de fonctionnement de cet organisme seront définies dans le cadre de l'élaboration du plan d'action triennal en immigration qui devrait débiter en novembre-décembre 2021. Par ailleurs, la Ville offre un soutien financier et/ou logistique aux organisations de la société civile qui apportent des conseils et un soutien aux victimes de discrimination. En effet, tous les organismes dits admis à la Ville, mais également ceux dits admis en immigration, reçoivent un montant de la Ville pour les soutenir dans leurs actions. Ces organismes interviennent dans toutes les sphères de vie de la personne immigrante, et peuvent également fournir un soutien psychosocial dans la mesure de leurs capacités, leurs membres n'étant pas des psychologues, psychothérapeutes ou psychiatres.

- Dans le cadre du projet [Dialogue+](#) (financé en partie par la Ville de Sherbrooke), Actions interculturelles a aussi effectué l'Enquête sur les perceptions de la population à l'égard des pratiques discriminatoire et du phénomène de radicalisation violente à Sherbrooke, en 2018.
Tel que mentionné plus haut, le comité Racisme et Discrimination de l'instance de concertation en immigration de Sherbrooke (ICI-Sherbrooke) a effectué un sondage sur les perceptions et les incidences du racisme et de la discrimination à Sherbrooke. Le rapport final ainsi que ses recommandations seront diffusés prochainement.
- La Ville de Sherbrooke fait partie de la Coalition des municipalités inclusives (CIM) (anciennement appelée Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination), qui est l'une des coalitions régionales et nationales composant la [Coalition internationale des villes inclusives et durables \(ICCAR\)](#). Elle fait également partie de la [Coalition des municipalités inclusives](#) et est membre du Réseau des Cités Interculturelles du Conseil de l'Europe (ICC).

Recommandations

Afin de mieux analyser la situation de la ville en matière de discrimination, à partager des ressources et propositions et à créer et mettre en œuvre des plans d'action, [Barcelone](#) (Espagne) a créé, en 1998, le Bureau de lutte contre la discrimination (BLD). Celui-ci a pour mission de combattre les violations des droits humains fondées sur la discrimination et d'améliorer les actions anti-discrimination et l'égalité. Le BLD est un mécanisme visant à garantir les droits de la personne humaine à l'échelon local. Ce service est ouvert à l'ensemble des habitant-e-s de la ville et traite toutes les formes de discrimination, en particulier celles qui sont fondées sur l'origine, l'appartenance religieuse ou culturelle, l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

L'approche planifiée et systématique de l'égalité des droits humains adoptée par le Conseil municipal de [Galway](#) (Irlande) est également une bonne pratique à faire valoir. Cette approche est basée sur le développement d'une infrastructure interne visant à orienter la mise en œuvre de l'obligation légale pour les organismes publics de prendre en considération la nécessité d'éliminer la discrimination, de promouvoir l'égalité et de protéger les droits humains. Lorsqu'une organisation adopte une approche planifiée et systématique de l'égalité et des droits humains, elle vise à maintenir l'attention sur l'égalité et les droits humains en tant que parties intégrantes de son cycle de planification stratégique. L'organisation va ainsi au-delà de la simple mise en œuvre d'un ensemble de mesures discrètes sur les questions relatives à l'égalité et aux droits humains.

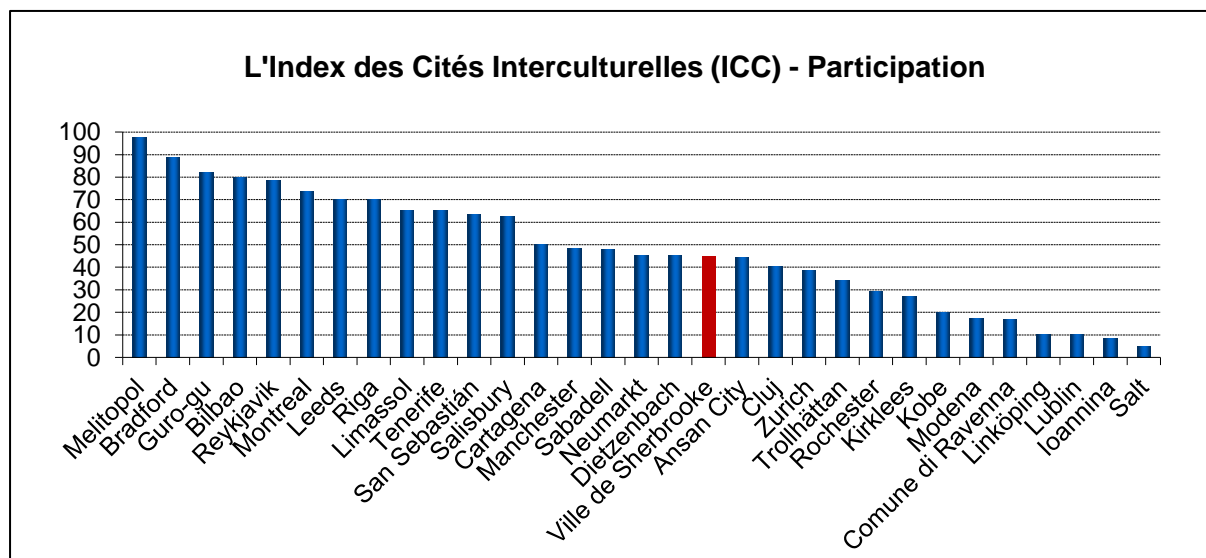
Non loin de Galway, au Royaume-Uni, le conseil municipal de [Kirklees](#) a identifié et mis en œuvre le potentiel des cercles d'écoute pour contribuer à combattre la discrimination systémique. Les cercles d'écoute sont conçus pour offrir un temps et un espace sécurisé permettant au personnel de dire ce qu'il pense et ressent sur le thème de la race, du racisme et des inégalités qui en découlent. Il s'agit d'une pratique réparatrice qui permet d'engendrer une compréhension et un soutien mutuels dans les moments stressants, l'objectif étant de créer une communauté et une humanité partagée. Les cercles d'écoute font intervenir les capacités d'écoute, d'apprentissage et de leadership.

PARTICIPATION

L'inclusion et la participation sont les deux clés du succès en matière de politiques interculturelles. De fait, diverses études montrent que lorsqu'elles sont fondées sur l'inclusion, les politiques d'intégration donnent de meilleurs résultats en termes de cohésion sociale, de confiance dans l'administration, de sécurité, de qualité des services, de bien-être, de bonne gouvernance et de croissance économique. Des personnes d'horizons et d'expériences différents peuvent apporter des solutions novatrices à des défis communs et anticiper les problèmes qui pourraient survenir. Inversement, lorsque des personnes rencontrent des difficultés pour participer à la vie de la société, ou choisissent délibérément de ne pas y participer, elles peuvent se retirer passivement de la vie sociale et publique ou choisir, activement, de vivre en dehors des coutumes et lois sociales en vigueur. Les cités interculturelles s'efforcent de faire participer tou-te-s leurs habitant-e-s aux divers processus décisionnels qui concernent la vie quotidienne dans ces villes. Ce faisant, elles renforcent le soutien aux politiques locales et la durabilité de ces dernières, tout en réduisant considérablement les coûts économiques de l'exclusion et de l'instabilité sociales.

Les indicateurs sur la participation ont été inclus dans l'indice ICC en janvier 2019. Les données recueillies jusqu'à présent ne sont pas encore pertinentes à des fins statistiques. Trente et une (31) villes ont jusqu'à présent répondu

à cette nouvelle catégorie de l'Index des Cités Interculturelles. Le résultat de Sherbrooke dans le domaine de la participation est de 45%.



Lors de l'élaboration de la Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes de Sherbrooke, le comité de pilotage était composé de personnes de tous horizons (représentant-e-s d'organismes, d'organisations et de la Ville) afin de parvenir à une bonne représentation du territoire.

Ainsi, l'approche participative de l'élaboration de cette politique a permis de mobiliser, de consulter, et finalement d'associer l'ensemble des intervenant-e-s concerné-e-s. La consultation publique a notamment remporté un grand succès puisqu'elle a permis de réunir 150 participant-e-s (issu-e-s de tous les horizons) et un peu plus d'une dizaine de mémoires ont été déposés à cette occasion.

Également, la Ville de Sherbrooke a fait appel à l'Observatoire estrien de développement des communautés (OEDC) pour développer son *Tableau de bord de l'accueil et de l'intégration des personnes immigrantes dans la ville de Sherbrooke*. Cet outil permettra de dresser un portrait de la situation de l'accueil et de l'intégration à des moments précis et spécifiques et dotera la Ville de Sherbrooke, ainsi que les acteurs communautaires, institutionnels, publics et privés, d'un système de suivi et d'évaluation des conditions d'accueil et d'intégration propres à la ville de Sherbrooke.

La Ville a aussi opté pour le développement d'un outil de géo référencement des services offerts aux personnes immigrantes résidant à Sherbrooke. Afin d'alimenter cet outil, un questionnaire a été administré auprès de sept (7) organismes sherbrookoïses dédiés aux personnes immigrantes.

Le rapport de l'OEDC fait état des éléments informationnels recueillis dans le but d'alimenter le développement du Tableau de bord de l'accueil et de l'intégration des personnes immigrantes dans la ville de Sherbrooke. Ces éléments informationnels ont été recueillis selon deux axes différenciés : (1) des séances de travail, de consultation et de réflexion réunissant des acteurs clés de l'accueil et de l'intégration et des représentant-e-s de la Ville de Sherbrooke et (2) la tenue d'entretiens téléphoniques individuels et de groupes de discussion auprès de personnes immigrantes résidant à Sherbrooke. Trente-deux (32) personnes immigrantes ont été jointes par entretien téléphonique et soixante-dix (70) personnes immigrantes par la tenue de cinq groupes de discussion. Au total, les points de vue, témoignages et le vécu de 102 personnes immigrantes vivant à Sherbrooke depuis très court (1 mois et demi), court, moyen et long (10 ans) termes ont été recueillis. Ces entretiens téléphoniques et ces groupes de discussion ont été tenus auprès de réfugié-e-s, travailleur-euse-s qualifié-e-s, étudiant-e-s internationaux-ales, immigrant-e-s reçu-e-s et immigrant-e-s en attente de résidence.

Par ailleurs, des tables de quartier existent dans l'un des arrondissements de la ville où l'on vise une prise en charge des milieux avec de l'accompagnement. Un des quartiers de cet arrondissement, où l'on retrouve une forte communauté immigrante, est en train de se mobiliser.

Un comité consultatif en développement social et communautaire existe depuis 2010 dans l'arrondissement de Lennoxville où l'on retrouve des organismes anglophones et autres. L'objectif est l'inclusion et la participation

citoyenne. Une trousse d'accueil avait été préparée pour être remise aux personnes nouvellement arrivées dans les bureaux d'arrondissement, mais cette pratique et la publicité à ce sujet sont en voie de disparition.

La Ville pourrait prendre des mesures pour garantir que les résident-e-s issu-e-s de la migration/de minorités soient représenté-e-s équitablement dans les principales institutions et organisations, au sein des conseils ou des instances dirigeantes des syndicats ou des écoles publiques, ou encore au sein des comités d'entreprise. En effet, ces organisations ou entreprises sont indépendantes dans la démarche d'identification et de nomination de leurs dirigeant-e-s, conformément à ce qui est prévu dans le Code du travail (l'intervention directe ou indirecte de l'employeur peut être considéré comme une entrave, selon l'article 12).

Recommandations

Il serait utile de d'approfondir les réflexions quant aux types de processus participatifs actuellement en place et à la manière dont ils pourraient être améliorés, car ils sont essentiels pour accroître les compétences interculturelles de la Ville. Sherbrooke pourrait développer un ensemble d'instruments pour faciliter la participation interculturelle dans les processus publics.

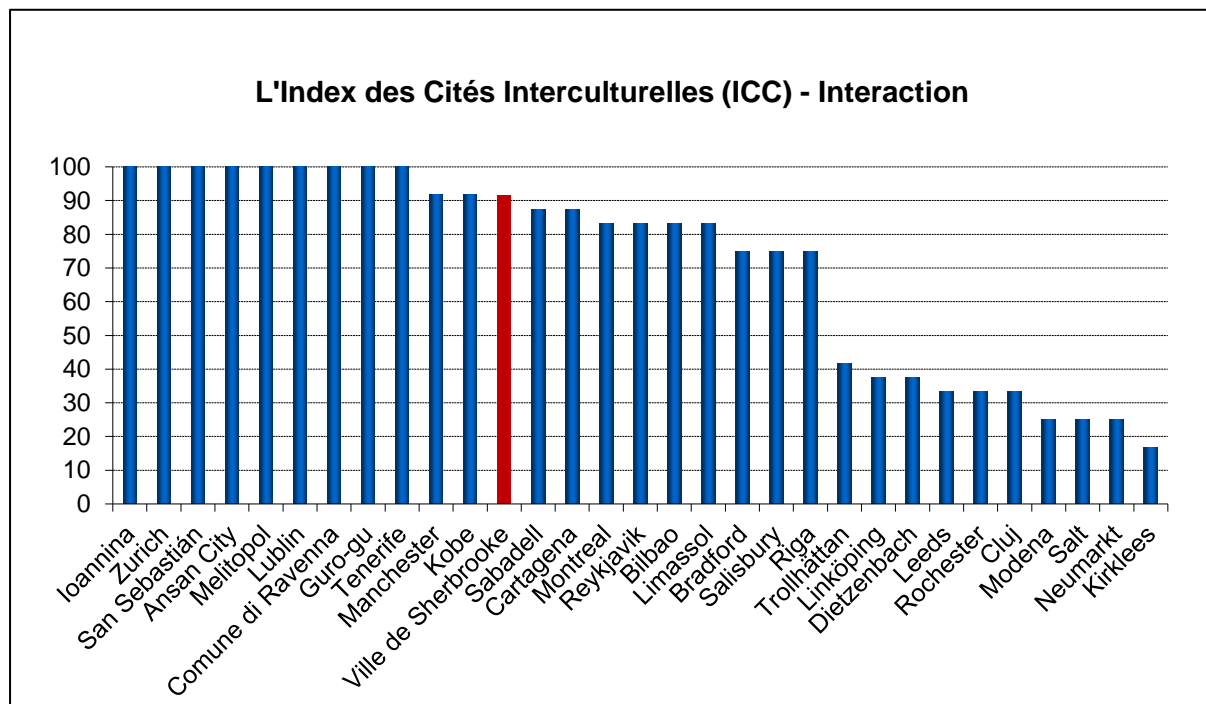
Tel que mentionné auparavant dans la section vie publique, les [réseaux de participation publique \(PPN\)](#) mis en place par Dublin (Irlande) sont un bon modèle d'inclusion de la communauté dans le processus décisionnel. Ces réseaux sont un mécanisme qui permet une plus grande participation communautaire à la gestion locale et offre des opportunités pour participer aux politiques et à la prise de décision. Les PPN sont des structures indépendantes avec un réseau mis en place dans chaque zone de l'Autorité locale. Le PPN de la ville de Dublin est le principal lien par lequel le Conseil municipal de Dublin collabore avec la communauté et les secteurs du volontariat, de l'inclusion sociale et de l'environnement.

[Bradford](#), au Royaume-Uni, a également utilisé des méthodes intéressantes pour accroître la participation à sa stratégie interculturelle (Together for Stronger Communities 2018-2023) et au plan d'action correspondant, par le biais d'une vaste consultation des citoyen-ne-s. La consultation était à la fois quantitative et qualitative et a impliqué l'utilisation des méthodes suivantes : Tableaux de bord pour le retour d'information et la hiérarchisation des priorités; Groupes de discussion; Composition ouverte/ouvert pour explorer des points de vue plus larges sur l'intégration; Enquêtes en ligne (menées dans la communauté); Vox Pops; Entretiens individuels enregistrés.

INTERACTION

C'est l'interaction entre des personnes issues de tous horizons qui confère leur valeur unique aux cités interculturelles. L'identité n'est pas quelque chose qui se reçoit passivement ; elle se forge et « se proclame » par le biais de l'interaction. Malgré l'existence de lois protectrices, les préjugés et la discrimination peuvent prospérer dans les contextes marqués par la ségrégation ou par le manque de contact et de dialogue entre les gens. Il est largement prouvé que, dans certaines conditions, plus des personnes ayant des origines et des modes de vie différents sont en contact les unes avec les autres, moins elles sont susceptibles de penser et de se comporter d'une manière préjudiciable. C'est pourquoi les cités interculturelles élaborent, en partenariat avec d'autres acteurs, une grande diversité de politiques et d'actions pour favoriser le renforcement de la mixité et de l'interaction entre les différents groupes de population.

Tel que mentionné ci-dessus, les indicateurs sur l'interaction sont nouveaux. Le résultat de Sherbrooke dans le domaine de l'interaction est de 92 %.



La Ville répertorie dans son [bottin des organismes](#) tous les organismes qui œuvrent en sport, en culture et en vie communautaire, incluant ceux qui œuvrent auprès de la population immigrante. Le [Guide d'accueil des personnes immigrantes à Sherbrooke](#) recense également les ressources qui permettent aux personnes nouvellement arrivées de s'intégrer rapidement dans leur nouvel écosystème.

Afin de collaborer avec les organisations de la société civile et les associations locales qui œuvrent dans les divers domaines concernés par l'inclusion interculturelle, Sherbrooke a lancé en 2019, via son programme [Sherbrooke, ville en santé](#), l'instance de concertation en immigration ICI Sherbrooke. Cette instance regroupe tous les organismes qui interviennent de près ou de loin dans l'écosystème des personnes immigrantes qui s'installent sur le territoire. La Ville siège également au sein de l'instance et plusieurs réunions sont tenues régulièrement afin de non seulement garder la mobilisation des partenaires, mais aussi de mettre en place des projets structurants pour la communauté.

Dans les écoles, les enseignants et divers membres du personnel ont eu l'occasion de participer, sur une base volontaire, à des formations en communication interculturelle offertes par des formateurs externes. Lors de la journée régionale de formation, les participants – professeur-e-s et enseignant-e-s – avaient accès à des conférences pour développer, entre autres, leur compétence interculturelle. L'équipe du centre de services scolaires, composée de conseillères pédagogiques et d'une psychoéducatrice, a présenté, au cours des dernières années, le portrait de la clientèle immigrante et du processus d'accueil du centre de services scolaires. Un outil interactif est également disponible pour l'accueil des élèves et la multidisciplinarité de l'équipe permet un accompagnement personnalisé aux besoins spécifiques rencontrés dans les écoles, que ce soit au niveau pédagogique ou psychosocial.

La [Semaine sherbrookoise des rencontres interculturelles](#) est une excellente façon de promouvoir l'interaction, mais il y a peu de lien avec la prise de décision interculturelle. Chaque année, on y propose une panoplie d'activités gratuites.

La Ville appuie la Foire Diversité Emploi Organisée par l'organisme [Actions interculturelles](#) qui fait la promotion de la diversité culturelle et qui offre une programmation et des échanges qui favorisent l'interaction et le partage.

Sherbrooke fait partie des sept municipalités régionales de comté (MRC) qui ont établi le Réseau d'accueil estrien qui vise à mettre en place des stratégies d'accueil favorisant l'intégration et la rétention des personnes nouvellement arrivées dans chacune des MRC de l'Estrie. La Ville a également collaboré à la mise en place de [l'Initiative sherbrookoise en développement des communautés](#) (réseau ISDC).

Enfin, tel que mentionné à plusieurs reprises dans ce rapport, la Ville de Sherbrooke a signé depuis plusieurs années une entente avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et l'Intégration (MIFI) afin de faire de la municipalité un milieu plus accueillant sur le plan interculturel. Un plan d'action et des actions promues par des organismes autres que la Ville sont soutenues au moyen de cette entente, par exemple le programme [Sherbrooke collectivité accueillante](#).

Recommandations

Comme le montre le score obtenu en ce domaine, Sherbrooke œuvre activement au renforcement de la mixité et de l'interaction entre les différents groupes de population sur son territoire à travers de nombreuses actions.

Quelques bons exemples d'initiatives visant à accroître l'interaction nous viennent aussi du Canada. En effet, à travers ses nombreux plans, politiques, événements et actions, tant à l'échelle de la ville que celle plus locale des quartiers, [Montréal](#) se positionne et agit pour faire de ses espaces publics des outils d'interaction positive.

En outre, les assemblées locales organisées par [Londres-Lewisham](#) (Royaume-Uni) permettent non seulement l'interaction mais aussi la mobilisation des communautés et un pouvoir de décision et d'agir renforcé. Ce modèle pourrait permettre à Sherbrooke d'aller plus loin dans ses actions de renforcement des capacités individuelles et collectives de sa population, dans toute sa diversité.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Le score global pour Sherbrooke est de 64 points (sur un total de 100).

Les informations soumises par le biais du questionnaire de l'Index ICC confirment que la Ville de Sherbrooke est une ville qui a à cœur le bien-être de ses habitant-e-s et qui considère leur diversité comme une grande richesse et une valeur ajoutée.

Elle met en œuvre un certain nombre d'actions pour permettre aux personnes immigrantes de participer activement à son développement économique, démographique, social et culturel.





Identifiée comme ville de destination pour l'immigration au Québec, elle est interpellée à plusieurs titres par la diversification croissante de sa population. Depuis les dernières années, elle a ainsi considérablement développé son rôle en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle, comme partenaire, comme acteur dans sa communauté, mais aussi comme organisation.

Les domaines dans lesquels la ville se démarque sont nombreux, et comprennent l'engagement (83%), les politiques de quartier (88%), les services publics (88%), la vie culturelle et publique (81%), ou encore les politiques d'accueil (90%).

Il reste toutefois des efforts à faire dans certains domaines.

Vous trouverez ci-dessous un résumé du rapport, comprenant les principales recommandations et suggestions.





<p style="text-align: center;">ENGAGEMENT</p>	<p style="text-align: center;">✓</p> <p style="text-align: center;">✗</p>	<p>La Ville a adopté plusieurs plans et politiques tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes; - Politique de développement social et communautaire; - Plan d'action en immigration. <p>Elle s'est doté d'un Comité des relations interculturelles et de la diversité (CRID).</p> <p>Elle a développé un Tableau de bord de l'accueil et de l'intégration des personnes immigrantes.</p> <p style="text-align: center;">***</p> <p>La ville pourrait revoir ses politiques et programmes à travers le prisme interculturel.</p> <p>Des efforts peuvent aussi être réalisés en matière de communication auprès de la population : les discours publics font peu référence à l'engagement interculturel de la Ville et Sherbrooke n'a pas de page Internet dédiée pour communiquer les nouvelles et les initiatives en ce domaine.</p>
<p style="text-align: center;">ÉDUCATION</p>	<p style="text-align: center;">✓</p> <p style="text-align: center;">✗</p>	<p>La Ville coopère avec les écoles ou soutient financièrement des organismes et acteurs du social dans leurs propres interventions en milieu scolaire pour réaliser des activités visant à encourager la participation des parents, promouvoir la médiation interculturelle, prôner le respect et la valorisation de la diversité et éduquer au dialogue interculturel.</p> <p>Réalisation de projets de jumelage entre élèves immigrants nouvellement arrivés et des élèves québécois.</p> <p style="text-align: center;">***</p> <p>La Ville devrait poursuivre son engagement envers les milieux scolaires et extra-scolaires pour en faire des espaces d'inclusion et de partage. Des initiatives visant à inclure et communiquer davantage avec les familles des élèves pourraient être développées.</p>
<p style="text-align: center;">QUARTIERS</p>	<p style="text-align: center;">✓</p>	<p>À travers sa Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes, la Ville :</p>


		<ul style="list-style-type: none"> - Encourage la participation, sous toutes ses formes, des personnes immigrantes aux activités se déroulant dans leurs unités de voisinage, quartiers, districts et arrondissements et aux différents événements organisés par la Ville. - Encourage des initiatives favorisant le voisinage harmonieux. <p>À travers son Programme d'action communautaire et de développement des communautés PAC-DC 2022-2023, la ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> - favorise la participation citoyenne et la mobilisation du milieu; - met en place et transfère des pratiques innovantes vers le milieu; - encourage le bénévolat, la concertation intersectorielle et le partenariat; - renforce le pouvoir d'agir individuel ou communautaire. <p>Mise en œuvre de l'Initiative sherbrookoise pour le développement des communautés (ISDC).</p> <p style="text-align: center;">***</p> <p> Promouvoir le développement de la communauté ainsi que la mise en œuvre de l'égalité des chances et la participation de tous les groupes de résidents doit rester un axe prioritaire de l'action de la Ville.</p>
SERVICE PUBLIC	<p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center;"></p>	<p>Plusieurs mesures ont été prises par la Ville pour s'assurer de respecter ses objectifs en matière d'accès à l'égalité en emploi dont diverses actions de recrutement afin d'attirer les candidatures des personnes issues des groupes sous-représentés (femmes, autochtones, minorités visibles et ethniques, personnes en situation de handicap).</p> <p>Sherbrooke mène des initiatives pour encourager la diversité de la main-d'œuvre et les compétences et le brassage interculturels dans le secteur privé en participant notamment à des missions de recrutement international avec des entreprises.</p> <p>Plusieurs organismes en employabilité sur le territoire sherbrookoise réalisent des efforts de sensibilisation auprès d'employeur-euse-s en ce qui a trait aux avantages de la diversité de la main d'œuvre. Tenue chaque année de la Foire Diversité Emploi.</p> <p>Certains services sont assurés en tenant systématiquement compte de l'origine immigrée/de l'appartenance à un groupe minoritaire des résident-e-s (salons funéraires, salles de sport, activités aquatiques intérieures, etc.).</p> <p style="text-align: center;">***</p> <p>La Ville doit accentuer ses efforts en matière d'accès des groupes sous-représentés aux postes de niveaux hiérarchiques supérieurs.</p> <p>En ce qui concerne la contribution aux politiques publiques, la participation politique des groupes minoritaires peut être davantage favorisée.</p>
ENTREPRISES ET MARCHÉ DU TRAVAIL	<p style="text-align: center;"></p>	<p>Présence d'organismes locaux et régionaux desservant des entreprises dont les mandats portent notamment sur la promotion de la diversité et de la non-discrimination dans le domaine de l'emploi.</p> <p>Activités d'employabilité et d'intégration professionnelle lors de la Semaine sherbrookoise des rencontres interculturelles.</p> <p>Sherbrooke, partenaire de plusieurs incubateurs d'entreprises pour encourager l'entrepreneuriat.</p> <p style="text-align: center;">***</p>

	✗	<p>Sherbrooke pourrait atteindre un score plus élevé en mettant en place des politiques et programmes inclusifs pour les entrepreneur-e-s issu-e-s de minorités et ainsi mieux les inclure dans les marchés publics.</p> <p>La Ville pourrait également développer un lien plus ciblé entre ses activités interculturelles et de développement des entreprises.</p>
VIE CULTURELLE ET SOCIALE	✓	<p>Investissement financier significatif en faveur d'initiatives et d'activités culturelles favorisant la participation et l'interaction entre les différentes communautés. Par exemple, le Programme Sherbrooke collectivité accueillante.</p> <p>Organisation annuelle de la Semaine sherbrookoise des rencontres interculturelles (SSRI) qui encourage le dialogue et le rapprochement interculturels entre Sherbrookois-e-s de tous horizons et de toutes origines, ainsi que d'autres événements ou activités en lien avec l'interculturel et qui permettent des échanges entre des personnes aux horizons et origines différents. Par exemple, l'organisation des fêtes de quartier qui se tiennent régulièrement durant l'année, particulièrement pendant la période estivale.</p> <p>Publication régulière de communiqués de presse en lien avec les travaux de son Comité des relations interculturelles et de la diversité (CRID).</p> <p style="text-align: center;">***</p>
	✗	<p>Améliorer les processus et ouvrir les organes décisionnels pour inclure les habitant-e-s dans le processus décisionnel.</p> <p>Organiser plus régulièrement des débats publics et des campagnes de sensibilisation.</p>
ESPACE PUBLIC	✓	<p>Sherbrooke fait preuve de proactivité pour proposer des activités qui permettent le brassage culturel dans les lieux sous sa juridiction, notamment les bibliothèques et les centres récréo-sportifs.</p> <p>La ville de Sherbrooke ne connaît pas la ségrégation spatiale et les groupes de différentes origines ethniques semblent bien répartis sur le territoire.</p> <p>Dans le cadre de l'étude de nouveaux projets urbains, la Ville tient des consultations dans les différents arrondissements et favorise ainsi la participation de personnes issues de différents groupes de migrants/groupes minoritaires.</p> <p style="text-align: center;">***</p>
	✗	<p>La Ville pourrait être plus inclusive lors des processus de conception, de rénovation et de gestion de nouveaux espaces ou bâtiments publics.</p>
MÉDIATION	✓	<p>La médiation au sein de la Ville de Sherbrooke est assurée par l'ombudsman de la Ville dont le mandat est notamment de recevoir des demandes de citoyen-ne-s ou d'un groupe de citoyen-ne-s qui croient être lésés par une décision, une action ou une inaction de l'Administration municipale.</p> <p>Dans sa politique culturelle « Horizon 2026 – la culture au cœur de notre projet de société », la médiation culturelle tient une place de choix pour l'administration sherbrookoise.</p> <p>Dans la communauté, l'organisation Équijustice est un réseau de justice réparatrice et de médiation citoyenne offert et accessible à toute la population incluant les communautés culturelles.</p> <p style="text-align: center;">***</p>

	✗	<p>Sherbrooke n'a pas son propre service professionnel en matière de médiation et résolution de conflits, alors que les autres villes faisant partie du réseau ont mis en place des structures dédiées qui se sont avérées bénéfiques.</p> <p>Sherbrooke pourrait aussi améliorer les services de son propre Ombudsman qui pourrait aussi offrir des services de médiation interculturelle</p>
LANGUE	✓	<p>Dans toutes ses régions, le gouvernement du Québec offre des cours de français aux personnes immigrantes allophones et celles qui ne maîtrisent pas le français à travers des institutions d'enseignement pour adultes. Il existe des programmes dans des centres d'apprentissage du français (francisation) qui aident ces personnes à l'apprendre et à le comprendre à partir de leur langue maternelle.</p> <p>Ils peuvent également être offerts en entreprise pour permettre au plus grand nombre de participer à la vie économique de leur société tout en apprenant la langue officielle pour une meilleure intégration.</p> <p>Les bibliothèques publiques municipales jouent aussi un rôle central dans l'apprentissage des langues. À Sherbrooke, les bibliothèques offrent des trousseaux de lecture à ses usagers permettant d'apprendre le français à partir de différentes langues. Elles offrent par ailleurs des livres pour enfants et adultes en plusieurs langues</p> <p style="text-align: center;">***</p>
MÉDIAS ET COMMUNICATION	✗	<p>Le soutien logistique ou financier offert par la Ville pour sensibiliser aux langues des migrants/minorités est peu diversifié et s'adresse à un nombre restreint de supports.</p> <p>La Ville pourrait sensibiliser davantage la population aux langues des personnes migrantes ou des minorités et encourager les chaînes locales de communication et autres médias à mettre les langues minoritaires à l'honneur.</p>
PERSPECTIVE INTERNATIONALE	✓	<p>Mise en place du projet inspirant « Sherbrooke aux mille visages » pour s'ouvrir à la différence, apprendre à mieux se connaître en tant que communauté, et ce, sans jugement. Ce projet rend visible, valorise et reconnaît la réalité plurielle de la Ville.</p> <p style="text-align: center;">***</p> <p>La Ville suit très peu les médias et les autres réseaux de communication en ce qui concerne les pratiques en matière de discours sur les minorités. Elle pourrait collaborer davantage avec les médias locaux pour que ceux-ci véhiculent un message positif sur la diversité et assurent une couverture objective et neutre des événements se déroulant dans la ville.</p> <p>La Ville entretient diverses formes de relations internationales. Certaines sont régies par des accords de jumelage et d'autres par des accords de collaboration.</p> <p>Dans le cadre du développement de ses relations internationales, notons par exemple l'accord d'amitié et de coopération entre Sherbrooke et la Ville de Montpellier (France) qui est désormais un accord de jumelage axé sur les domaines universitaires, de la jeunesse, du tourisme, de la santé publique et des entreprises.</p> <p>Le projet J'adopte l'Estrie a vu le jour dans cette optique. En effet, la mission de ce projet est de faire en sorte que les étudiant-e-s internationaux-ales (mais pas que) puissent s'enraciner sur le territoire estrien et sherbrookoïse. Par toutes</p>

		<p>sortes de mesures et d'actions, le projet les encourage à s'approprier leur nouveau milieu de vie.</p> <p style="text-align: center;">***</p> <p>Absence d'une politique explicite et durable visant à encourager la coopération internationale dans le domaine de l'économie, des sciences, de la culture ou dans d'autres domaines.</p>
COMPÉTENCE INTERCULTURELLE	<p style="text-align: center;">✓</p> <p style="text-align: center;">✗</p>	<p>Formation offerte depuis 2004 à ses responsables et agent-e-s municipaux-ales afin de développer leurs compétences interculturelles.</p> <p>La Ville de Sherbrooke s'est largement appuyée sur des données qualitatives et quantitatives en lien avec la diversité et les relations interculturelles pour l'élaboration de sa Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes, ainsi que sa Politique de développement social et communautaire. Des consultations ont également été tenues avec les acteurs et partenaires du milieu afin d'avoir une vision la plus représentative possible du territoire.</p> <p style="text-align: center;">***</p> <p>La Ville gagnerait à s'appuyer de manière plus largement et systématiquement sur les données statistiques et qualitatives relatives à la diversité pour éclairer le processus d'élaboration de ses autres programmes et politiques.</p>
ACCUEIL	<p style="text-align: center;">✓</p> <p style="text-align: center;">✗</p>	<p>Sherbrooke est dotée de plusieurs structures (partenaires externes) dédiées à l'accueil des personnes nouvellement arrivées et d'une offre de service complète adaptée aux besoins de cette population.</p> <p>La Banque d'interprètes gérée par le Service d'aide aux Néo-Canadiens est disponible et accessibles à tous et propose plus de 30 langues différentes. Ce dispositif permet de favoriser l'accès des personnes immigrantes ne parlant ni français et ni anglais aux services de santé et autres services essentiels.</p> <p style="text-align: center;">***</p> <p>La Ville ne possède pas de service municipal dédié aux personnes nouvellement arrivées.</p>
LEADERSHIP ET CITOYENNETÉ	<p style="text-align: center;">✓</p> <p style="text-align: center;">✗</p>	<p>Certaines organisations locales encouragent les migrant-e-s/minorités, en particulier les femmes, à s'engager dans les sphères décisionnelles, dont la vie politique.</p> <p style="text-align: center;">***</p> <p>Sherbrooke n'a pas d'organe consultatif indépendant par le biais duquel les personnes issues de la migration/de minorités peuvent faire connaître leurs préoccupations et donner au conseil municipal leur avis sur les questions relatives à la diversité et à l'intégration.</p>
LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	<p style="text-align: center;">✓</p>	<p>La Ville prévoit la création d'un organisme indépendant pour recueillir les plaintes et offrir un soutien psychosocial aux victimes de racisme et de discrimination.</p> <p>La Ville offre un soutien financier et/ou logistique aux organisations de la société civile qui apportent des conseils et un soutien aux victimes de discrimination.</p> <p>Dans le cadre du projet Dialogue+ (financé en partie par la Ville), Actions interculturelles a aussi effectué l'Enquête sur les perceptions de la population à l'égard des pratiques discriminatoire et du phénomène de radicalisation violente à Sherbrooke, en 2018.</p>

		<p>Le comité Racisme et Discrimination de l'instance de concertation en immigration de Sherbrooke ICI-Sherbrooke a effectué un sondage sur les perceptions et les incidences du racisme et de la discrimination à Sherbrooke.</p> <p>Les juristes de la Division du greffe s'assurent, avant de recommander l'adoption de quelque texte réglementaire que ce soit, qu'aucune disposition ne soit contraire aux Chartes des droits et libertés qui interdisent notamment les discriminations à l'égard des résident-e-s issu-e-s de la migration/de minorités.</p> <p>La Ville fait partie de plusieurs réseaux internationaux luttant contre le racisme et la discrimination et promouvant l'inclusion.</p> <p style="text-align: center;">***</p> <p> La Ville n'a pas encore adopté de charte juridiquement contraignante pour interdire la discrimination fondée sur l'appartenance ethnique, la couleur de la peau, la langue, la religion, la nationalité, les origines nationales ou ethniques ou l'orientation sexuelle à l'égard de personnes ou de groupes de personnes au sein de l'administration et des services municipaux.</p> <p>La Ville n'a pas encore prévu d'adopter une stratégie anti-rumeurs ou de mettre en œuvre des activités de lutte contre les rumeurs conformément à la méthodologie officielle du Conseil de l'Europe.</p>
PARTICIPATION	<p></p> <p></p>	<p>Lors de l'élaboration de la Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes de Sherbrooke, le comité de pilotage était composé de personnes (représentants d'organismes, d'organisations et de la Ville) de tous horizons afin d'avoir une représentativité du territoire.</p> <p>La Ville de Sherbrooke a fait appel à l'Observatoire estrien de développement des communautés (OECD) pour développer son <i>Tableau de bord de l'accueil et de l'intégration des personnes immigrantes dans la ville de Sherbrooke</i>. Ces éléments informationnels ont été recueillis selon deux axes différenciés : (1) des séances de travail, de consultation et de réflexion réunissant des acteurs clé de l'accueil et de l'intégration et des représentant-e-s de la Ville et (2) la tenue d'entretiens téléphoniques individuels et de groupes de discussion auprès de personnes immigrantes résidant à Sherbrooke.</p> <p>Un questionnaire a été administré auprès de sept organismes sherbrookoïses dédiés aux personnes immigrantes afin d'alimenter l'élaboration d'un outil de géo-référencement des services offerts aux personnes immigrantes résidant à Sherbrooke</p> <p>Un comité consultatif en développement social et communautaire existe depuis 2010 dans l'arrondissement de Lennoxville et des tables de quartier existent dans l'un des arrondissements de la ville où l'on vise une prise en charge des milieux avec de l'accompagnement.</p> <p style="text-align: center;">***</p> <p>La Ville devrait prendre davantage de mesures pour garantir que les résident-e-s issus de la migration/de minorités soient représenté-e-s équitablement dans les principales institutions et organisations, au sein des conseils ou des instances dirigeantes des syndicats ou des écoles publiques, au sein des comités d'entreprise, celles-ci étant indépendantes. L'amélioration des processus participatifs est essentielle pour accroître les compétences interculturelles de la Ville.</p>
INTERACTION	<p></p>	<p>Sherbrooke répertorie dans son bottin des organismes tous les organismes qui œuvrent en sport, en culture et en vie communautaire, incluant ceux qui œuvrent auprès de la population immigrante. Le Guide d'accueil des personnes</p>

	<p>immigrantes à Sherbrooke recense également les ressources qui permettent aux personnes nouvellement arrivées de s'intégrer rapidement dans leur nouvel écosystème.</p> <p>La Semaine sherbrookoise des rencontres interculturelles est une excellente façon pour promouvoir l'interaction.</p> <p>La Ville appuie la Foire Diversité Emploi organisée par l'organisme Actions interculturelles qui fait la promotion de la diversité culturelle et qui offre une programmation et des échanges qui favorisent l'interaction et le partage.</p> <p>Le Réseau d'accueil estrien vise à mettre en place des stratégies d'accueil favorisant l'intégration et la rétention des personnes nouvellement arrivées dans chacune des MRC de l'Estrie. La Ville a également collaboré à la mise en place de l'Initiative sherbrookoise en développement des communautés (réseau ISDC).</p> <p>La Ville de Sherbrooke a signé une entente avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et l'Intégration (MIFI) afin de faire de la municipalité un milieu plus accueillant sur le plan interculturel. Un plan d'action et des actions promues par des organismes autres que la Ville sont soutenues, par exemple le programme Sherbrooke collectivité accueillante.</p> <p style="text-align: center;">***</p> <p> Sherbrooke pourrait aller plus loin dans ses actions de renforcement des capacités individuelles et collectives de sa population, dans toute sa diversité. Par exemple, l'organisation d'assemblées locales favoriserait l'interaction et la mobilisation des communautés, et renforcerait leur pouvoir de décision et d'agir.</p>
--	--

Au vu de ce qui précède, nous souhaitons féliciter Sherbrooke pour les efforts déployés. Nous sommes convaincus que si la ville réfléchit davantage à ses différents domaines de travail et à ce qu'elle fait déjà, et si elle s'inspire des lignes directrices et des pratiques d'autres Cités interculturelles, les résultats seront rapidement visibles et tangibles.

RECOMMANDATIONS

En ce qui concerne les efforts interculturels, et compte tenu des résultats de l'Index, Sherbrooke pourrait améliorer les secteurs ci-dessous en introduisant les mesures suivantes :

Engagement : Comme elle est au début de son parcours dans le Réseau des Cités Interculturelles, Sherbrooke se trouve à une étape importante de la définition de sa stratégie interculturelle et de la manière dont elle évaluera son travail. Les déclarations d'engagement et le travail sur ce processus en tant que ville, avec le soutien et les idées des autres membres du réseau, donneront rapidement des résultats significatifs.

Politique appliquées aux entreprises et au marché du travail : Mettre en place des politiques et programmes inclusifs pour les entrepreneur-e-s issu-e-s de minorités et ainsi mieux les inclure dans les marchés publics. Développer un lien plus ciblé entre ses activités interculturelles et de développement des entreprises.

Langue : Encourager par exemple les chaînes locales de communication et autres médias à mettre les langues minoritaires à l'honneur.

Médias et communications : Bien qu'une grande partie des informations auxquelles la population accède sont générées par les agences de presse internationales, les médias nationaux, ou, dans le cas des réseaux sociaux, par des particuliers, les autorités locales peuvent néanmoins mener de nombreuses actions pour créer un climat plus propice à des relations interculturelles positives au sein de l'opinion publique. Elles peuvent notamment collaborer avec les médias locaux pour que ceux-ci véhiculent un message similaire et assurent une couverture objective et neutre des événements se déroulant dans la ville.

Perspective internationale : Élaborer une politique explicite et durable visant à encourager la coopération internationale dans le domaine de l'économie, des sciences, de la culture ou dans d'autres domaines.

Compétence interculturelle : Les compétences et la veille interculturelles peuvent s'appliquer à d'autres champs de compétences municipales que l'intervention sociale. À ce titre, mentionnons le [Guide sur les compétences interculturelles appliquées au développement de projets de l'administration publique](#) développé par les municipalités de Bilbao, Castellò de la Plana, Donostia/San Sebastián et l'île de Tenerife (Espagne) avec le soutien d'ICC. Ce projet proposé par les villes ci-dessus a comblé cette lacune en : i) contribuant à la conception d'un manuel pratique pour les fonctionnaires municipaux, ii) transposant le concept de compétence interculturelle et en l'intégrant dans un langage pratique pour la conception de projet des fonctionnaires de l'administration locale, iii) définissant les clés de base d'une action publique compétente sur le plan interculturel liée à la conception de projet, iv) et en formant leur personnel administratif local respectif.

Politiques d'accueil : De nombreuses villes ont mis en place des centres de services centralisés pour une coordination améliorée et pour mieux servir les nouveaux venus. Rassembler des services sous un seul toit, en appliquant des standards de service fiables et en assurant un libre accès à tous (quel que soit leur statut), voici le principe directeur et le génie du « [One Stop Shop](#) » [guichet unique] de Lisbonne. Et mieux encore, les services centralisés de « One Stop Shop » sont disponibles à tous les résident-e-s de la ville, pas seulement les personnes immigrantes.

Avec le modèle « One Stop Shop » tous les services aux personnes immigrantes sont rassemblés dans un seul site. Ceci les aide à s'intégrer dans la vie citadine et dans le travail beaucoup plus rapidement et avec moins de frustration et de faux départs.

Leadership et citoyenneté : Dans les contextes où les politiques nationales ne fournissent pas d'outils efficaces pour traiter la question de l'inclusion civique des résident-e-s étranger-ère-s, les villes peuvent innover et tester des pratiques qui, si elles sont couronnées de succès, peuvent même induire des changements dans la législation, y compris au niveau national. De nouvelles pratiques dans le domaine de la participation démocratique sont déjà mises en œuvre à titre expérimental à l'échelon local pour permettre aux résident-e-s étranger-ère-s de participer au débat politique et même, dans une certaine mesure, à la prise de décisions politiques. Certaines villes se sont ouvertes à la possibilité d'accorder leur propre forme de citoyenneté, parfois même à des personnes migrantes sans papiers, par exemple. Cette « citoyenneté urbaine » découle directement de la résidence de fait et de la relation avec le territoire.

Lutte contre les discriminations : Pour être efficaces, les stratégies d'intégration exigent un changement de mentalité, d'attitudes et de comportement de la part des personnes migrantes tout autant que des communautés d'accueil. La difficulté d'accéder à des informations fiables sur l'impact réel (à la fois négatif et positif) des migrations sur les communautés d'accueil – ou de l'appréhender – est un obstacle majeur à la réalisation de cet objectif et les populations tendent souvent à se forger leur opinion sur la base de « mythes » ou de stéréotypes infondés. La « [méthodologie anti-rumeurs](#) » a été élaborée précisément pour lutter contre les préjugés et les rumeurs liées à la diversité, qui entravent les échanges positifs et la cohésion sociale et favorisent les attitudes discriminatoires et racistes. Normalisée par la publication d'un manuel, la méthodologie est désormais appliquée par un nombre croissant de villes.

Interaction : Un mécanisme d'interaction fréquente entre les personnes immigrantes et les ressortissant-e-s des villes d'accueil est essentiel à l'intégration. Le partage d'enceintes de discussion, le dialogue interculturel, l'éducation pour mieux connaître les personnes immigrantes et leurs cultures, ainsi que l'amélioration des conditions de vie en milieu urbain renforcent les interactions entre personnes immigrantes et la société d'accueil.

Au-delà des exemples déjà fournis dans ce rapport, Sherbrooke pourrait envisager - en guise de source d'apprentissage et d'inspiration pour les initiatives futures - d'autres exemples mis en œuvre par d'autres villes interculturelles. De tels exemples sont disponibles dans la [base de données des Cités Interculturelles](#).

La diversité est devenue une caractéristique essentielle des sociétés d'aujourd'hui et est particulièrement tangible dans les centres urbains. Bien que les personnes d'origines nationales, ethniques, linguistiques et confessionnelles ont sensiblement contribué – de par leur diversité - à la prospérité de l'après-guerre, les inégalités liées à l'origine, à la culture et à la couleur de la peau persistent, et les angoisses concernant le pluralisme, l'identité et les valeurs communes sont souvent politiquement instrumentalisées. La promotion de l'équité et de la cohésion dans des sociétés culturellement diverses est devenue un défi de plus en plus difficile à relever. Les villes sont particulièrement bien placées pour imaginer et tester les réponses à ce défi.

Le Conseil de l'Europe et ses villes partenaires ont développé et validé une approche interculturelle de l'intégration et de l'inclusion qui permet aux villes de récolter les bénéfices et de minimiser les risques liés à la mobilité humaine et la diversité culturelle. Dix ans après le début de ce travail, il est de plus en plus évident que la diversité, lorsqu'elle est mise en valeur et gérée comme une richesse, produit des résultats positifs en termes de créativité, de bien-être et de développement économique.

Le Programme des Cités Interculturelles (ICC) invite les villes d'Europe et d'ailleurs à explorer et à appliquer des politiques qui mettent la diversité au service du développement personnel et sociétal.

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE